



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

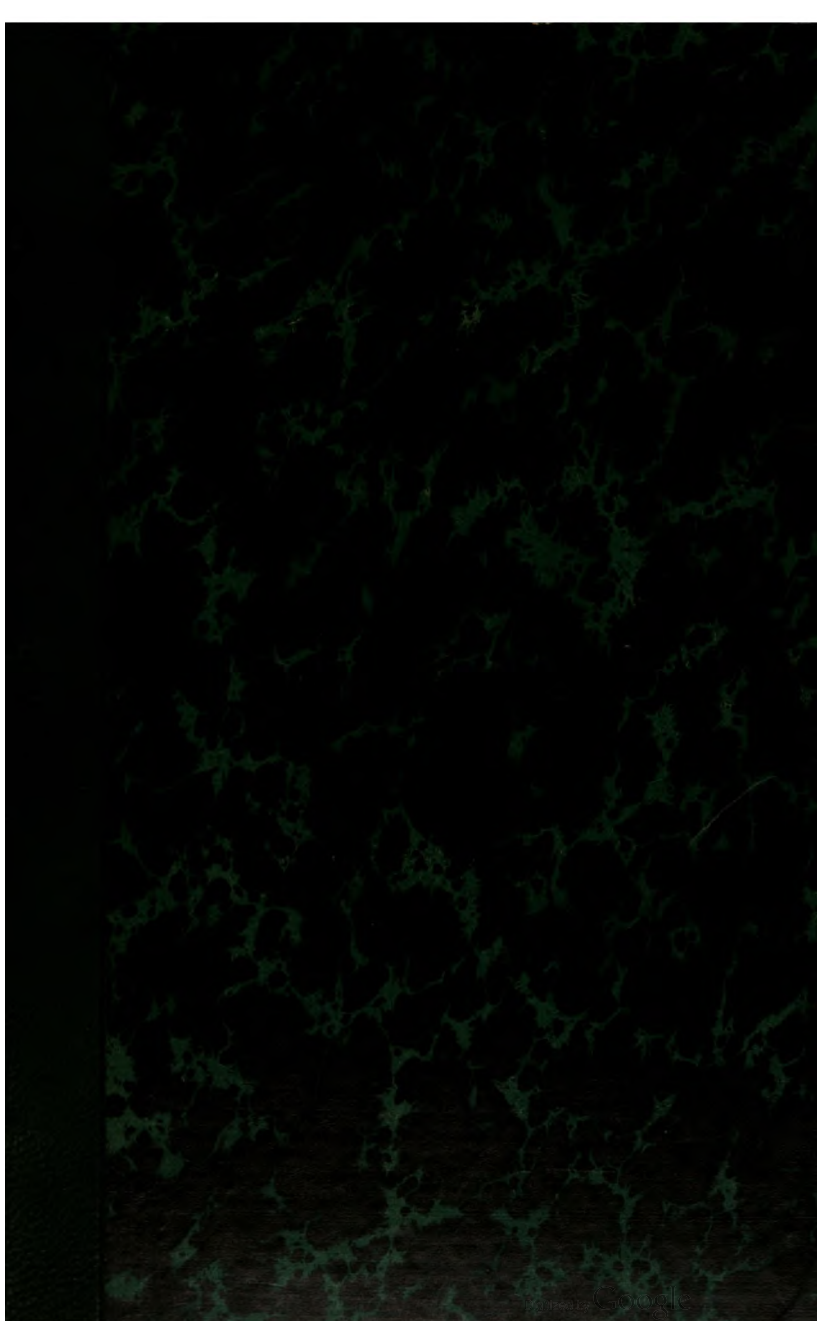
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

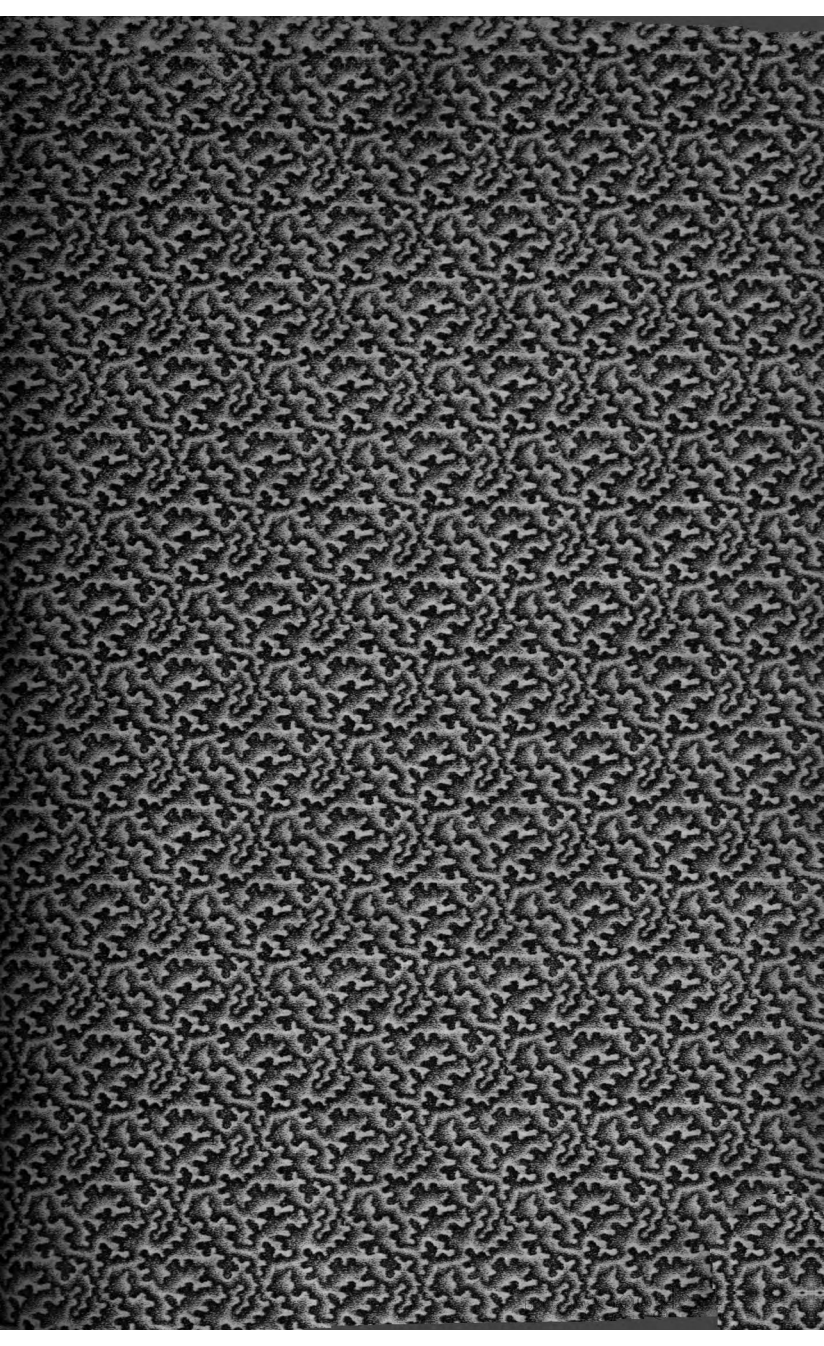




EEK GENT



Digitized by Google



C. 9463.

Whang

(B. G. 10446)

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE DE LA BELGIQUE
ET DU
MOYEN-AGE,
PAR PHILIPPE PULINX.



Gand,
CHEZ ANNOOT-BRAECKMAN,
MARCHÉ AUX GRAINS.
—
1838.

ALBION

ALBION

ALBION

ALBION



ALBION

ALBION

ALBION

ALBION

ALBION

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE DE LA BELGIQUE
ET DU MOYEN-ÂGE.

Déposé conformément à la loi.

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE DE LA BELGIQUE
ET DU
MOYEN-AGE,
PAR PH. PULINX.



GAND,
CHEZ C. ANNOOT-BRAECKMAN,
MARCHÉ AUX GRAINS.

—
1838.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE DE LA BELGIQUE.

LA Belgique habitée au temps de César par vingt-quatre nations , était connue sous deux noms différents , la Belgique ancienne et la Belgique moderne.

La Belgique ancienne , qui formait la partie des Gaules , s'étendait à tous le pays conquis entre l'Océan, la Seine, la Marne et le Rhin , qui formaient les limites de cette vaste contrée.

La Belgique moderne se réduisait en dix-sept provinces réunies , divisées en seigneuries , comtés , duchés et principautés , et dont chacune formait en quelque sorte un royaume particulier.

Les Allemands ou proprement dits les Germains , forcés par une population trop nombreuse de quitter leur pays , et de chercher un pays plus étendu et plus fertile étaient venus se placer dans l'ancienne Belgique.

Les Germains sortis du nord vers l'an 640 de la fondation de Rome , pour fonder sur l'Italie , avaient été complètement battus par les Romains , mais ils avaient laissé une partie de leur bagage sur le Rhin sous la

garde de 6000 hommes , qui , apprenant la défaite de l'armée, furent forcés de s'avancer dans la Belgique moderne , et s'étant emparé du territoire de la Sambre aux environs du comté de Namur , ne tardaient pas à y former une nation si nombreuse et si puissante , qu'ils finirent par subjuger tous les habitants du pays, en sorte que sous tous les rapports la Belgique doit son origine aux Germains, quelques centaines d'années avant l'ère chrétienne.

Les Germains avaient les vices et les vertus communs avec les Belges, étaient justes, courageux et hospitaliers ; les Belges étaient comme eux joueurs et ivrognes et surtout querelleurs, et c'est pour cette raison qu'ils ont été appelés Belges du mot sauvage Belgen, qui signifie quereller, disputer.

Ces vingt-quatre nations étaient connues sous les noms de Rhémi, Bellovaci, Suessiones, Ambiani, Veromandui, Paleti, Velocasses, Treviri, Signi, Condrusi, Eburones, Advatici, Purési, Paemani, Ambivarisi, Menapi, Morini, Atrebates, Nervii, Pensiones, Grudii, Sivaci, Pleumorsi et Gorduni, dont dix-sept étaient comprises dans la Belgique moderne.

C'était un nommé Jules César qui était désigné par les Romains pour défendre l'Italie lorsque les Germains vinrent l'attaquer, et après les avoir complètement battu il se jeta avec son armée dans le pays des Gaules, qu'il envahissait en peu de temps.

Les Belges craignant le sort de leurs voisins formèrent une ligne formidable et rassemblèrent une force d'au-delà de 200,000 hommes, sous la conduite d'un nommé Badagnat, chef de la nation.

Le général romain informé de cette conspiration commença d'abord par faire une alliance avec les Rhémois, dont le nom se conserve dans celui de Reims, et qui aidèrent César à subjuger différentes autres nations.

Les Nerviens qui habitaient les environs de Namur et de Charleroi au nombre d'environ 40,000 hommes, vinrent attaquer César, la victoire longtemps disputée resta enfin aux Romains, le champ de cette fameuse bataille était le village de Prele, sur la Sambre dans les environs de Chatelet, toute l'armée des Nerviens fut détruite.

Les Atuatiques qui s'étaient fixés au nord de la Sambre et qui marchaient au secours des Nerviens, ayant appris leur défaite retournèrent sur leurs pas pour défendre leur propre pays, et prirent le parti de se jeter dans une de leurs forteresses, qui était bordée de rochers très-élevés et très-escarpés, c'était l'endroit où a été bâti le château de Namur.

Les Romains vinrent entourer cette place et y formèrent un retranchement de quinze mille pas de circuit sur lequel ils élevèrent des forts, d'où ils attaquèrent la forteresse avec leurs machines: les assiégés peu exercés dans la tactique militaire et voyant le mouvement des tours qui approchaient de leurs murs, prirent le parti que la frayeur leur suggéra et demandèrent à se rendre, mais César ne voulait pas attendre leurs propositions avant qu'ils n'eussent préalablement rendu les armes.

Les Atuatiques forcés à se soumettre à cette humiliante condition rendirent les armes, mais cette sou-

mission n'était qu'une feinte, ils tinrent un conseil dont le résultat fut qu'on tacherait de réduire par la ruse un ennemi qu'on ne pouvait dompter par la force, ils cachèrent donc un tiers de leurs armes pour attaquer les Romains à la première occasion favorable, mais leur trahison fut bientôt découverte et les Atuatiques vaincus, furent tous massacrés sans distinction d'âge ou de sexe et les restants réduits à l'esclavage.

Les Morins qui occupaient tous le pays où sont bâti aujourd'hui les villes d'Ypres, St. Omer et Boulogne, les seuls des peuples qui n'avaient point voulu se soumettre à César, comme ils voyaient que des nations formidables, qui avaient eu la présomption de se mesurer avec les Romains en bataille rangée, avaient été battus, ils eurent le bon esprit de profiter des avantages que leur offrait la nature du pays, qui des frontières de l'Artois aux confins de la Flandre était couvert de bois et de marécages, présentait comme un rempart inaccessible aux légions romaines.

César livra bientôt au pillage et aux flammes les habitations des Morins, qui finirent par lui offrir leur soumission.

Les Tréviriens qui occupaient la plus grande partie de la province de Luxembourg et de l'électorat de Trèves jusqu'aux bords du Rhin et qui établirent les premiers leur domicile en Belgique, peuple très-puissant avaient à leur tête deux princes d'une opinion différente, Induciomare et Cingetorix, le premier ennemi acharné des Romains, le second au contraire

grand partisan des Romains, saïssissait toutes les occasions à gagner leur amitié, mais tous deux traîtres au fond du cœur.

César instruit des dispositions et des mouvements des deux princes rivaux, s'avança sur Trèves à la tête de quatre légions et huit cents cavaliers, Cingetorix s'empressa de venir avec les principaux seigneurs de son parti à la rencontre du conquérant, pour lui renouveler les assurances de leur attachement et de leur fidélité, Induciomare voyant ses trésors épuisés et craignant que ses partisans ne fussent entraînés par l'exemple de Cingetorix, demandait à César à se rendre en son camp et à remettre à sa discrétion sa personne et toute sa fortune.

César crût qu'il était prudent de feindre parce qu'ayant fait tous les préparatifs pour la conquête de la Bretagne, il craignait d'être obligé de passer tout l'été dans le pays de Trèves, il le fit donc venir dans son camp avec deux cents ôtages, qu'il retint comme garants, et partit pour son expédition de Bretagne.

Induciomare enhardi par le départ de César trahissait ouvertement les Romains, en appelant tous les peuples voisins sous les armes, de manière qu'en peu de temps toute la Belgique entre l'Escaut, la Sambre et le Rhin était sous les armes.

César au retour de son expédition donna le commandement de la première légion à Fabius, la seconde à Labienus et lui avait établi son quartier-général à Amiens avec le restant de son armée, et la grande sécheresse ayant fait manquer une partie

de la récolte, César fut obligé d'envoyer une grande partie de ses forces en Belgique sous le commandement de Quintius Ciceron.

Sabinus et Cotta étaient placés avec une légion entre le Rhin et la Meuse.

Les Romains étant avertis qu'une armée de Germains qui était à la solde des Gaulois avait passé le Rhin pour venir au secours d'Induciomare, décampèrent pendant la nuit et dès le grand matin ils délogèrent.

Le traître Ambiorix attentif à toutes les démarches des Romains, jugeant par leurs mouvements que le départ était décidé, partagea son armée en deux et la plaça en embuscade dans les défilés des Ardennes à deux mille pas des retranchements.

A peine la légion romaine commandée par Sabinus et Cotta, qui ne soupçonnaient ni piège ni fraude, fut-elle engagée que la troupe d'Ambiorix sortit de ses embuscades, lança de tous côtés une si forte quantité de traits que les Romains surpris et se trouvant dans l'impossibilité de se sauver ni de se défendre, furent presque tous accablés, Sabinus était obligé de se rendre à Ambiorix, qui, au moment qu'il se présentait, eut la lâcheté de le faire massacrer, et Cotta percé de coups tomba mort sur le champ de bataille.

Ambiorix enflé de cette victoire part à la tête de sa cavalerie seulement pour la Belgique, il convoque les chefs et il leur représente que le moment est arrivé de venger sur les Romains les injures qu'ils en ont reçues et de secouer le joug de cette odieuse tyrannie. Peu de jours après les Belges firent un terrible assaut au camp de Quintius Ciceron, et ce ne fut qu'avec

les plus grands efforts que les Romains se soutinrent pendant la journée, mais la nuit qui survint força les Belges de se retirer, tous les moments de cette nuit funeste furent employés à former les retranchements. Les chefs des Nerviens eurent recours à la ruse et demandèrent une conférence à Cicéron et lui représentèrent que toute la Gaule était armée, que les Germains avaient passé le Rhin, que le quartier-général de César à Amiens et de tous ses lieutenants étaient attaqués, ils lui apprirent la sanglante défaite de Sabinus et de Cotta, de manière qu'il n'avait aucun espoir d'attendre quelques secours des autres généraux romains, et que par un attachement au peuple romain ils se bornaient à demander son prompt départ avec ses légions, à quoi Cicéron répondit avec cette fermeté et cette dignité qui caractérisent un vrai romain : L'usage du peuple romain n'est point d'accepter des conditions de la part de l'ennemi, mettez bas les armes, envoyez des députés à César, je serai votre protecteur auprès de ce général, j'attends de sa clémence qu'il vous accordera ce que vous demandez.

Les Belges, étonnés de cette fière réponse, continuèrent à assiéger le camp retranché des Romains. César, informé de l'état de Cicéron, partit sur le champ avec la légion de Fabius, et arrivé au camp de Cicéron, entre Valenciennes et Mons, fait ouvrir toutes les portes, fondit avec sa cavalerie sur cette multitude étonnée, qui, saisie d'une terreur panique, se dispersa en un instant, les Romains profitant de ce moment favorable où la terreur qui aveuglait les

Belges, décuplait à leurs yeux les ennemis, les poursuivant avec vigueur et atteignirent un grand nombre qui se laissèrent en partie tuer, en partie désarmer sans résistance. La nouvelle de cette éclatante victoire fut apportée la nuit suivante au camp de Labienus sur les bords de la Meuse, les réjouissances furent si brillantes, que le bruit en parvint au camp d'Induciomare, qui se trouvait à trois milles du côté opposé de la Meuse.

Ce prince tréviriens si présomptueux, fut tellement déconcerté par cette victoire, qu'il abandonna son poste pendant la nuit et ramena ses troupes dans l'intérieur du pays par la forêt des Ardennes, il était d'ailleurs plus entreprenant qu'adroit, plus téméraire que brave et connaissait mieux l'art de conduire une intrigue que de diriger une opération militaire; il engage les Germains à passer le Rhin, et s'attache à gagner les nations voisines. Cette multitude se réunit à Amberloux, village au centre des Ardennes, à quatre lieues de St. Hubert, repassa la Meuse et vint investir le camp de Labienus, qui avait placé toute sa cavalerie dans les villes voisines et qui affectait une inaction qui annonçait la peur, et Induciomare, enhardi par cette peur apparente, devenait plus insolent.

La cavalerie qu'attendait Labienus arriva pendant la nuit et entra au camp, entre Givet et Mesures, sans que les Tréviens s'en aperçussent.

Induciomare recommença le lendemain ses attaques ordinaires contre le camp retranché de Labienus, qui se tint toute la journée sur ses défensives, mais

dès que le soir commença, il saisit le moment où Induciomare se retirait sans ordre ou sans défiance, pour faire sortir sa cavalerie par toutes les portes, les ennemis déconcertés par cette brusque sortie prirent la fuite. Labienus ordonna à ses soldats de ne poursuivre qu'Induciomare, promettant une récompense à ceux qui apporteraient sa tête, Induciomare poursuivi par la majeure partie de l'armée, fut atteint sur les bords de la Meuse et massacré par la soldatesque furieuse qui rapporta sa tête en triomphe au camp de Labienus.

César prit de suite la résolution de s'emparer d'Ambiorix, chef et roi des Eburons, qui habitaient le pays des duchés de Juliers et de Limbourg entre la Meuse et le Rhin, envoya contre lui son lieutenant Basilus avec ordre de s'emparer de ce traître mort ou vivant, et fit passer de suite toute la cavalerie à travers la forêt des Ardennes.

Il avait prit toutes les précautions nécessaires pour cacher son approche, surprit les Eburons qui occupaient le pays depuis Dinant jusqu'à Ruremonde avec les duchés de Limbourg et de Juliers, dont un grand nombre dispersé dans les campagnes sans défiance tomba au pouvoir des Romains; ce fut par leur rapport que Basilus apprit la retraite d'Ambiorix, c'était une espèce de chaumière isolée entourée de bois, lieu où depuis fut bâti le château d'Embour, à deux lieues de Liège, les soldats d'Ambiorix arrêtèrent les Romains dans un défilé où ils soutinrent l'attaque pendant le temps qu'il fallait au roi pour se sauver, un de ses braves profita de ce moment

pour le jeter sur un cheval à l'aide duquel il s'enfonça dans les forêts.

César informé de la fuite d'Ambiorix et ayant pris tous ses arrangements à le poursuivre, partagea son armée en trois corps, il laissa les bagages et deux cents chevaux sous les ordres de Cicéron, et il marcha lui-même à la tête des trois dernières légions vers l'endroit où l'Escaut se jette dans la Meuse, parce qu'on croyait que c'était vers ce point qu'Ambiorix s'était retiré.

Les Eburons n'avaient point d'armées organisées, ni forts, ni villes où ils pussent se défendre; à l'approche de l'ennemi ils se cachaient dans des vallées écartées ou dans des forêts épaisses ou dans tout endroit qui pouvait leur offrir un moyen de défense, et César voyant ses soldats à chaque instant, à chaque pas exposés à rencontrer un piège, qui pouvait fortement diminuer le nombre de ses soldats, adressa une proclamation aux peuples voisins pour les inviter par l'appât du butin à entrer dans le pays des Eburons; son dessein était d'exposer plutôt la vie des Belges que celle des Romains, et ces peuples accourent de tous les côtés en foule ne rougirent pas de se souiller du sang et de s'enrichir des dépouilles des Eburons; en un instant tous les champs furent dévastés, les habitations détruites, les maisons pillées, et les malheureux habitants, vieillards, femmes et enfants qui tombèrent sous la cruelle main du vainqueur furent impitoyablement massacrés, les déplorables restes de la nation que le fer n'atteignit point, périrent de misère et de douleur.

Les Sicambres, qui occupaient la partie méridio-

nale du duché de Clèves sur la droite du Rhin, animés par l'attrayante perspective d'un riche butin, rassemblèrent deux mille cavaliers et passèrent le Rhin, et arrivés aux bords de la Meuse ils apprirent par des fugitifs que César était parti pour les bords de l'Escaut, et devinrent plus entreprenant. Un des Eburons plus déterminé que ses compagnons d'infortune conçut le hardi projet de venger sa patrie en envoyant ces barbares contre les Romains, qui les avaient appelés contre ses compatriotes : Pourquoi, leur dit-il, tandis que la fortune vous offre un si bel avantage, pourquoi vous amusez-vous à poursuivre une proie aussi chétive et aussi misérable, en trois jours de marche vous pouvez arriver au camp de Cicéron, c'est là que l'armée romaine a renfermé tous ses trésors, la garnison qui occupe ce camp retranché est si faible, qu'elle n'oserait tenter une sortie, elle ne suffit pas même pour border le rempart ; les Sicambres profitèrent de cet avis et parurent aux portes du camp romain, au moment que cinq cohortes romaines étaient allées dans la campagne voisine, qui n'était séparée du camp que par une seule vallée, couper les bleds qui étaient déjà murs, la cohorte romaine qui faisait la garde à l'extérieur du camp ne soutint qu'avec une peine extrême la première attaque ; les Sicambres tachèrent de trouver un endroit par où ils pussent pénétrer dans le camp pour s'emparer des trésors, dans l'intervalle les cohortes qui revenaient du fourage entendent les cris, s'avancent, voient le tumulte et le danger et attendent en tremblant les ordres de leur chef ;

mais de leur côté les barbares en voyant les étendards des Romains éprouvèrent une frayeur aussi vive que les Romains, ils crurent que c'était l'armée victorieuse de César qui revenait, et ils abandonnèrent l'attaque, mais quand ils eurent reconnu leur méprise, ils fondirent sur cette petite troupe avec une nouvelle impétuosité, toute cette troupe chercha à se frayer un chemin à travers les rangs ennemis, les uns régagnèrent le camp et les autres ayant été entourés par les barbares périrent sous leurs coups; les Sicambres voyant les remparts bordés par des soldats prirent le parti d'aller reprendre leur riche butin qu'ils avaient caché dans les forêts et repassèrent le Rhin.

César de retour au camp fit des grandes reproches à Ciceron sur son imprudence, et fit la réflexion que les Sicambres qui sur l'invitation des Romains avaient passé le Rhin pour dévaster les états d'Ambiorix, ces mêmes Sicambres en dirigeant leurs attaques contre ces mêmes Romains, qui les avaient appelé, ont pensé rendre à Ambiorix le service le plus important qu'il eut pu désirer. César n'eut pas la gloire de s'emparer d'Ambiorix, ce prince aussi rusé que déterminé, accompagné de quelques cavaliers seulement, ne marchant que de nuit et se trouvant pendant le jour caché au fond des forêts, parvint à sortir des Gaules et se retira dans la Germanie.

La guerre des Romains contre les Gaules avait commencée environ une soixantaine d'années avant la naissance du Sauveur du monde.

Jules César ayant fait la conquête de la Belgique après dix années de guerre, l'empereur Auguste

accorda aux peuples de la Gaule , dont la Belgique formait la plus grande partie , le droit de bourgeoisie romaine , son successeur l'empereur Tibère confirma cet avantage , et l'empereur Claude étendit cet avantage en leur accordant l'entrée aux honneurs ; cette faveur accordée aux Belges souffrit les murmures les plus violents parmi les sénateurs.

Quoi donc , disaient-ils , faut-il que ces étrangers dont les ancêtres ont ravagé l'Italie et renversé le Capitole , profané nos autels et détruit nos armées , faut-il que ces éternels ennemis du nom romain , dont la haine héréditaire a exercé ses fureurs contre le divin Jules César , viennent usurper les dignités dans la ville et dans le sénat ; qu'ils jouissent du titre de citoyen romain , c'en est bien assez , mais qu'ils cessent d'étaler leurs insoutenables prétentions aux honneurs de la magistrature.

L'empereur Claude , peu ébranlé de ces clameurs , persista dans sa résolution avec une fermeté et une énergie d'expressions , qui contrastent singulièrement avec la faiblesse de son caractère et la simplicité de son esprit.

Si l'on m'objecte , dit-il , que les Gaulois ont montré la haine qu'ils portaient au nom romain en arrêtant le divin Jules dans son expédition par une guerre de dix années , je répondrai que depuis leur soumission ils ont prouvé leur attachement à l'empire par plusieurs années d'une inébranlable fidélité , et j'ajouterai qu'ils en ont donné des marques efficaces par les services importants qu'ils nous ont rendu dans nos plus grands embarras , ce sont entr'autres , ces

braves Gaulois qui ont facilité à Drusus, mon père, la conquête de la Germanie, en maintenant dans les Gaules une tranquillité qui lui ôtait toutes les inquiétudes qui auraient pu l'arrêter dans ses projets, et qui lui promettait toute la sûreté qui aurait pu le ranimer dans ses revers.

La volonté de l'empereur fut suivie et les Gaulois furent indistinctement déclarés habiles aux honneurs et aux fonctions publiques par un *senatus-consulte*, conforme à la proposition du prince.

Dès ce moment les Belges ne furent plus traités ni considérés comme des étrangers et comme des barbares, selon le langage des Romains, ils furent naturalisés et confondus avec le peuple romain, avec lequel tous les emplois et toutes les dignités leurs devinrent communs. Rome accepta donc désormais des Belges parmi ses sénateurs, parmi ses chevaliers, ses consuls, ses préteurs et ses généraux, et les Belges, s'il est permis de parler ainsi, façonnés à la romaine, adoptèrent les mœurs, les habitudes et même le langage des Romains. Les fréquentes alliances qu'ils contractèrent avec les anciennes familles romaines, achevèrent d'unir si intimement les deux nations, qu'elles ne formèrent plus qu'un seul peuple, de manière que les Belges doivent leur origine aux Germains et leur civilisation aux Romains.

Les nommés Verretas et Malorix, rois des Frisons, issus des Germains, conçurent le projet d'aller à Rome pour demander une audience à l'empereur Néron. A leur arrivée ces deux princes furent conduits le soir au théâtre de Pompée, afin qu'ils pus-

sent, comme d'un coup-d'œil, voir le peuple romain assemblé; comme ils avaient remarqué, sur les sièges de ces derniers, des personnages qui portaient un habillement étranger, ils demandèrent qui ils étaient. L'honneur de siéger dans ce rang, leur répond-on, est accordé aux ambassadeurs des nations, qui se distinguent par leur valeur et par leur attachement aux Romains. Si cela est, s'écrient-ils, il n'est point, sans doute, de peuple qui ait plus de bravoure ni de loyauté que les Germains; et ils quittèrent leurs places pour aller s'asseoir au rang des sénateurs, et Néron accorda aux deux princes le titre de citoyen romain.

Les Bataves qui tiraient leur origine des Cattes, était un peuple très-aguerri et soumis à des chefs élus dans le corps de la noblesse; Civilis, prince du sang royal, soupçonné du crime de rebellion, avait été mis aux fers sous l'empire de Néron. Le souvenir de ces outrages avait excité dans son cœur un violent désir de vengeance contre les Romains; il commença par rappeler aux Bataves les sentiments d'honneur qui, dans tous les temps, avaient animé la nation, pour leur rendre plus sensibles les outrages, les violences et les mauvais traitements dont les Romains les avaient accablés.

Ce n'est plus comme des alliés fidèles, mais comme de vils esclaves qu'on nous traite, on arrache de nos bras notre plus brave jeunesse et, pour comble d'horreur, nos plus beaux garçons sont condamnés à rassasier la brutalité des Romains, nous sommes de vrais esclaves. Bataves souffrirons-nous encore cette

odieuse tyrannie, le temps approche où l'on va faire la levée des milices, nos enfants vont être arrachés du sein de leur famille, vous connaissez l'état actuel de l'empire, les haines qui le divisent, les factions qui le déchirent précipitent sa perte. Les Germains partagent nos sentiments, et les Belges qui n'aspirent qu'à recouvrir leur liberté séconderont nos efforts. Toute l'assemblée accueillit ce discours, et Civilis engagea de suite les Frisons, qui habitaient les provinces actuelles de Frise et de Groningue, peuples voisins qui étaient séparés des Bataves par le Rhin, à entrer dans la conspiration, il gagna aussi une cohorte des Tongrois et prit vingt-quatre vaisseaux qui appartenaient aux Romains, ce premier succès qui procurait aux Bataves des armes et des munitions, leur valut dans la Germanie et les Gaules le titre de restaurateurs de la liberté.

Le parti de Civilis était puissamment renforcé par la soumission des peuples qui étaient entrés dans la confédération, les Frisons, les Tongrois et les Nerviens.

C'est dans ces circonstances que Céréalis vint prendre le commandement de l'armée romaine par ordre de l'empereur Vespasien, il vint camper à une lieue de Trèves, sur la Moselle, et quelques jours après s'empara de la ville de Trèves, et rassembla les principaux citoyens de Trèves et de Langres, pour les persuader que de tous les peuples ils étaient ceux qui avaient le plus grand intérêt à obéir aux Romains.

Ce ne sont point, dit-il, des motifs de cupidité qui ont attiré dans votre pays les généraux romains, ils y ont été appelés par vos ancêtres et leurs discordes

avaient épuisés et détruits les Germains que vous aviez appelés à votre secours et vous avaient assujétis à à leur joug. Croyez-vous donc que Civilis, que les Bataves, que les Gaulois vous soient plus affectionnés que leurs ancêtres ne l'étaient à vos pères et à vos aïeux, c'est le même motif qui les attire, c'est la cupidité de s'emparer de vos fertiles contrées et de vos propres personnes qu'ils abandonnent leurs marais et leurs demeures sauvages, et ce sous prétexte de vous apporter la liberté; et cependant tous vous est commun avec nous, vous êtes admis au commandement des légions, au gouvernement des provinces, l'entrée vous est ouverte à toutes les dignités, à tous les honneurs. Tachez donc de conserver la paix, et gardez vous de préférer obstinément une désobéissance qui précipitera votre perte, à une soumission qui assurera votre tranquillité.

Le prince Batave ayant appris l'entrée du général romain dans Trèves, se porta de suite avec le gros de son armée aux environs de cette ville, et mit son armée en bataille; ceux de Cologne occupaient le centre et les Bataves remplissaient l'aile droite, il fit garder les hauteurs et le chemin qui côtoyait la Moselle par quelques cohortes, ils tombèrent si précipitamment sur les Romains, que leur camp était déjà forcé avant que Céréalis eut pu se mettre à la tête de ses troupes; déjà les ennemis s'étaient emparés du pont de la Moselle; le général romain brave tous les coups, parcourt tous les rangs, rétablit l'ordre, rallie et ramène les fuyards et reprend le pont. Le prince Civilis anime ses soldats par tous les motifs

les mieux proportionnés à leurs passions , les Gaulois par l'amour de la liberté, les Bataves par le sentiment de l'honneur , les Germains par l'espérance du butin.

Les confédérés avaient tout l'avantage , mais une légion romaine ayant gagné un terrain assez étendu, soutint et repoussa toute l'impétuosité des ennemis , qui en furent si vivement frappés qu'emportés par une terreur panique ils tournèrent le dos et abandonnèrent le combat ; les légions romaines ayant eu le temps de se rallier, revinrent sur les confédérés avec tant d'acharnement, qu'elles les culbutèrent et les mirent complètement en déroute, le nombre des Romains et des Belges tués dans cette fameuse bataille était si grand, selon le récit de Dion , que les cadavres formèrent sur la Moselle une digue qui en suspendit le cours.

Les confédérés se voyant attaqués en front et en queue se sauvèrent de tous côtés, les uns regagnèrent la Batavie et les autres repassèrent le Rhin.

Par ordre de l'empereur Adrien, l'an 134, tous les Belges doivent prêter le serment de fidélité à l'empire.

Le général romain poursuivant les fuyards, entre dans l'île des bataves, qu'il livre à la dévastation et au pillage, il tâcha cependant d'engager secrètement le prince Civilis à se soumettre, en lui faisant espérer sa grâce, qui lui demanda de suite une entrevue, et les deux chefs s'abouchèrent sur les bords du Wahal, dont on avait coupé le pont, le prince fit sa paix et obtint sa grâce, et la Belgique calmée et soumise fut derechef courbée sous le joug des Romains et

resta soumise aux Romains pendant cinq siècles sous les empereurs Auguste, Tibère, Claude, Néron, Vespasien, Titus, Trajan, Adrien, Marc Aurèle et Constantin.

Origine des Francs.

Les Francs originaires de la Scandinavie étaient une association de différents peuples germaniques, partagés en plusieurs tribus, les Sicambres qui habitaient le pays borné par la rive droite du Rhin et le cours méridional de la Lippe, étaient un des principaux peuples; les Usipètes et les Chamaves avaient fixé leur demeure le long du Rhin et de l'Issel, les Bructères et les Cannifattes occupaient l'extrémité de la Batavie terminée à l'Océan. Le nom de Francs n'est point originairement un nom de peuple mais un titre d'honneur, que ces peuples unis pour l'amour de la liberté se donnèrent pour défendre leur indépendance contre la domination des Romains, puisque dans leur langue frank signifiait libre.

C'était vers le milieu du troisième siècle, vers l'an 240, que ces peuples firent les premiers efforts pour pénétrer dans les Gaules, et parvinrent à passer le Rhin. Aurélien, qui commandait une légion près de Mayence, les arrêta et les défit complètement, on tua 700 et prit 300 hommes, qu'il vendit comme des esclaves, et après avoir été différentes fois battus et repoussés ils finirent par s'établir insensiblement sur la rive gauche du Rhin et se mêlèrent aux différents peuples de la Belgique.

Le général romain Julien conçut le hardi projet d'aller les combattre dans leur propre pays, passa le Rhin et la Meuse et entra dans le pays des Chamaves, le roi était venu au devant du prince, pour lui demander la paix, mais Julien répondit, qu'il ne la lui accorderait qu'à la seule condition de livrer son fils comme ôtage.

Hélas! s'écria le roi, fondant en larmes, que mon fils ne vit-il encore, que je m'enpresserais de le livrer à votre générosité, il vivrait sans doute bien plus heureux sous vos lois, que sur mon trône, mais ce fils infortuné a péri sous vos coups, tous fondaient en larmes, et Julien lui-même, pénétré de ce spectacle touchant, ne pût retenir ses larmes, et fit soudain paraître au milieu de l'assemblée, le jeune prince des Chamaves, qui avait été pris par les Francs, et gardé avec un soin extrême par Julien.

Ce fils que vous voyez, dit-il, vous a été enlevé par le sort de la guerre, mais il vous est rendu par la grâce de la Providence et par la clémence des Romains, je le retiens comme ôtage, j'aurai pour ce jeune prince tous les égards que méritent son rang et ses malheurs; c'est le droit de la guerre qui l'a mis dans mes mains, et si vous aviez l'imprudence de me tromper, je ne ferai pas cependant retomber la peine due à votre faute, sur un enfant innocent, mais je me souviendrais que vous avez eu la témérité de me provoquer, et je saurais vous apprendre, par un terrible exemple, qu'on n'attaque pas et qu'on ne trompe pas impunément les Romains.

Ce n'est point un ennemi, ce n'est point un homme,

disaient-ils, c'est un Dieu que nous venons d'entendre ; le traité est conclu et la paix est assurée.

Un déluge de Saxons, affrontant les dangers, venait d'un cours inattendu inonder la seconde Germanie, c'est-à-dire, la plus grande partie de la Belgique moderne, mais Valesmien, entouré d'une nombreuse suite de ses troupes, sut d'abord les entourer et les disperser.

L'an 380 la Belgique était à peine délivrée de ces différents ennemis, qu'elle fut désolée par les incursions de ces peuples féroces, connus sous le nom de Huns, dont l'histoire donne une si terrible idée sur l'origine, disant qu'ils sont nés du commerce des diables avec les sorcières ; ces peuples étaient répandus sur les rives de la mer glaciale, et surpassaient en férocité tous les autres peuples sauvages ; ils faisaient de profondes incisions à leurs enfants pour les habituer à la douleur, ils n'avaient point de demeure fixe, ils menaient une vie errante dans les forêts et les montagnes, avec leurs troupeaux et leurs familles ; leurs habits étaient des tissus de peaux de bêtes sauvages, leurs coiffures étaient des espèces de peau courbée, leurs jambes étaient couvertes de cuir de bouc, ils mangeaient et ils dormaient à cheval, ils étaient inconstants, perfides, colères et avarés ; la religion ne pouvait mettre un frein à leurs passions, puisqu'ils n'en connaissaient aucune, ils n'avaient aucun signe extérieur de culte, ni temple, ni autels, ni idoles.

Les Vandales, peuple originairement german, subjuguaient dans la suite toutes les nations barbares.

Les Francs avaient insensiblement pénétré dans la Belgique , et offraient leurs secours aux Belges , de manière que finalement l'intérêt, ou pour mieux dire le danger commun, réunit les Francs et les Belges, et se liguèrent contre les Romains, pour envahir la Gaule.

Cette association qui eut lieu vers l'an 408 , commença par les Bataves, les Sicambres, les Eburons et les Tongrois.

Les Arboriches, qui habitaient le Brabant et une partie de la Flandre , prirent les armes contre les Francs , qui leurs firent des propositions de paix , et et auxquelles ils accédèrent de suite , et cimentèrent cette alliance par des mariages ; les Atuatiques et les Condrusiens, imitant l'exemple des Arboriches, renforcèrent cette union tellement, que tous ces peuples ne formèrent plus qu'une seule nation.

Les Belges associés aux Francs.

L'empire Romain penchait vers sa ruine , cette immense Colosse qui écrasait les nations , était entraînée par son propre poids, la lâcheté, l'imbécilité, la bassesse , et le despotisme des empereurs ; l'injustice , l'avarice , les concussions et les brigandages des ministres , des favoris et des magistrats ; l'anéantissement de la discipline , du courage et de l'honneur dans les troupes ; le goût du plaisir , du luxe , et de l'oisiveté dans le peuple , toutes ces causes qui avaient insensiblement amené le mépris des lois , et la corruption des mœurs , conspiraient à saper les fondements , et à hater la chute de l'empire Romain.

Les barbares en combattant contre les Romains , avaient acquis par degrés des connaissances dans l'art et la discipline militaire , et parvinrent à égaler en tactique les Romains dégénérés.

Les Francs devenus plus forts, tant par l'alliance des Belges , que par la faiblesse des Romains , se maintinrent dans leurs conquêtes et se fixèrent dans la Tongrie , où ils délibérèrent sur la forme du gouvernement , qui était la monarchie , et Pharamond fut proclamé roi des Belges et des Francs , par le peuple assemblé aux champs , l'an 418, et sont restés associés jusqu'à 614 , donc l'espace de 205 ans.

Au commencement du V^e siècle , la Belgique fut partagée en quatre départements , première et seconde Belgique , première et seconde Germanie ; la première Belgique avait pour métropole Trèves , et la seconde Reims ; la première Germanie Mayence , et la seconde Germanie avait pour métropole Cologne.

Les impôts excessifs , l'orgueilleuse dureté et le despotisme intolérable dont les Romains accablaient les Belges , depuis cinq cents ans , avaient avec raison rendu odieux le joug de ces maîtres impérieux.

Clodion , fils de Pharamond , ayant conquis les cités les plus considérables de la Belgique , établit le siège de son empire à Diest , et Merovée , prince du sang royal des Francs , qui succéda à Clodion , transféra le siège de son empire à Tournay , l'an 448. Childeric son successeur , prit Cologne , capitale de la seconde Germanie , et emporta Trèves et Metz , soumit à ses lois la première Germanie , et Clovis son fils , conquît le reste des Gaules ; il s'empara dans la seconde

Belgique, de Soissons, Reims et Chalons; prit Tongres, Senlis et Beauvais, de manière que la domination des Romains, était entièrement abolie dans toute la Belgique. La Belgique fut ensuite partagée entre Thieri et Clotaire, fils de Clovis, le premier eut la partie comprise entre le Rhin et l'Escaut, et le second la partie entre l'Escaut et l'Océan, et les Romains abattus et découragés, abandonnèrent toutes leurs conquêtes.

Ducs d'Austrasie, Royaume de Lotharingue.

Le nom d'Austrasie, partie orientale de la France, était connue dans les Gaules l'an 532, et celui de Neustrasie, partie occidentale de la France, l'an 562; cette division si célèbre de la France en deux portions, ne commença qu'après la mort de Caribert, roi de Paris, l'an 566; et les limites furent fixés l'an 638, après la mort de Dagobert, premier roi de France; dans le partage qu'il fit de son royaume à ses deux fils, Sigebert qui eut l'Austrasie, et Clovis qui eut la Neustrie.

Le pays situé entre l'Escaut et la Scarpe, formait la limite de l'Austrasie, un nommé Pépin de Landen, en fut le premier duc, qui, avec ses successeurs, gouvernèrent ce pays pendant un siècle entier, sous le titre de duc d'Austrasie, et le dernier duc fut Thieri III, l'an 688. Tous les princes de cette illustre race, ont vu le jour ou fixé leur résidence dans la province de Brabant ou de Liège, à Landen, à Nivelles. Les ducs d'Austrasie ont régné depuis l'an 614, jusqu'à 912, donc l'espace de 298 ans.

Le vaste empire de Charlemagne, fils de Pépin le Bref, se soutint avec gloire sous le règne de ce puissant monarque. Charlemagne fut un homme admirable de son siècle, il aimait les lumières et favorisa de toute son influence le progrès des sciences, et rendit à la nation le pouvoir législatif, il respecta constamment les libertés publiques, il reprima de toute la force de son sceptre les tyrannies et les oppressions exercées par les seigneurs, était accessible au moindre de ses sujets, fut roi de France au neuvième siècle, et la nation française se glorifiait de l'avoir pour roi, parce qu'il respectait la souveraineté nationale. Charlemagne eut pour fils Louis le Débonnaire, dont les trois fils se partagèrent les états de leur père; Charles le Chauve qui déjà avait succédé à la couronne de France conserva l'Aquitaine et la Neustrie, Louis obtint la Germanie et fut nommé Louis le Germanique, et Lothaire l'empire, l'Italie, la Provence, et eut dans son partage toutes les contrées enclavées entre le Rhône, la Saône, le Rhin, la Meuse et l'Escaut, et c'est cette vaste étendue de pays qui, selon l'usage de ce temps, fut appelée royaume de Lothaire, par contraction Lotharingue et par corruption Lorraine; toute la Belgique actuelle tomba par cet arrangement au pouvoir de Lothaire, à l'exception de la Flandre et de l'Artois, qui faisant partie de la Neustrie, Westerryck, ou partie occidentale de la France, étaient échus à Charles le Chauve, ce partage fut ainsi réglé par un traité solennel, conclu à Verdun au mois d'Août 843.

Louis le Bègue, roi de France, arrière petit-fils de Charlemagne, qui succéda à son père Charles le Chauve, dans la partie de la Lotharingue, chercha à terminer toutes les contestations. Les deux rois se réunirent à Mersen le 1 Novembre 878, et un traité y fut conclu à l'amiable.

Louis le Bègue, roi de France, avait deux fils Louis et Carloman.

Charles le Gros, frère de Louis roi de Saxe, tous deux fils de Louis le Germanique, lui succéda dans le royaume de Lotharingue, il était en Italie à la mort de son frère; les Belges lui envoyèrent de suite des députés, et il se rendit à leur sollicitation, dans la Lotharingue, où il fut, à son arrivée solennellement proclamé roi des Belges; ce prince qui par sa faiblesse et sa lâcheté était devenu un objet de mépris, tomba du faite de la plus haute fortune, dans l'abîme de la plus profonde misère, ses peuples d'Allemagne et de Lotharingue le déposèrent dans une diète, et lui donnèrent pour successeur Arnould, duc de Corinthe, bâtard du roi de Bavière, et à sa mort, le 28 Novembre même année, son fils légitime, Louis, roi de Germanie, fut couronné roi des Belges à Thionville.

Louis mort sans successeur, les seigneurs belges offrirent la couronne à Charles le Simple, roi de France, comme étant issu du sang de Charlemagne, il fut reçu et proclamé roi, et prêta le serment à Aix-la-Chapelle; mais Henri, roi de Germanie, disputa la couronne à Charles le Simple, se fondant sur le principe de la légitimité; une conférence eut lieu sur les rives du Rhin près de Bonn, où il fut décidé

que la voix de la nation l'emportait sur le droit de la légitimité, soutenant que la voix du peuple était la voix de Dieu. Charles le Simple après cette décision, l'an 921, continua à exercer la souveraineté dans la Lotharingue pendant deux ans, et ce ne fut qu'en 923, quant Herbert eut enfermé le malheureux Charles, que commença le règne de Henri dans la Lotharingue.

Irruptions des Normands.

Les Suédois et les Danois avaient commencé sous le règne de Charlemagne, en 810, leurs premières incursions; ces peuples conservaient les mœurs féroces, et avaient pour principe que le droit était fondé sur la force; ils ne respiraient que les combats et le pillage, les femmes autant que les hommes savaient non-seulement braver la mort avec intrépidité, mais encore la recevoir avec joie. Ils savaient avec leurs barques légères affronter les tempêtes de l'Océan, ils fondaient sur les côtes, le carnage et l'incendie marquaient partout leurs pas, et ils ne laissaient aux peuples consternés que la misère et les larmes.

Godefroid leur chef était abordé sur les côtes de la Frise avec une flotte de 200 barques, Charlemagne était à Aix-la-Chapelle, où il apprit le lendemain que leur chef était assassiné par un de ses gardes, et quelques jours après conclut la paix avec Hemmingue, neveu et successeur de Godefroid.

Charlemagne voulant opposer une digue aux incursions, créa de suite une marine, et en fit les deux

principaux établissements à Boulogne et à Gand , où il vint lui-même pour y visiter la flotte qu'il y avait fait équiper l'an 810.

Les Normands vinrent la seconde fois ravager les côtes de la Flandre , mais les courageux habitants les forcèrent à la retraite.

Les Danois prirent Utrecht , livrèrent à la dévastation l'île de Walkeren , brûlèrent Anvers et soumi-
rent au tribut tous les Frisons entre l'Escaut et l'Ems ;
pénétrèrent dans les provinces maritimes du royaume
de Lothaire , la ville de Gand avec l'abbaye de St. Ba-
von , fut livrée à toutes les horreurs du pillage.

Les Suédois se jettent sur le Brabant , prennent
Louvain et s'établissent sur les bords de la Dyle ,
d'où ils portent leurs ravages vers le midi jusqu'aux
rives de la Seine , et vers l'orient jusqu'à celles de
la Meuse.

Les Belges , dans leur détresse , envoyèrent des
députés à Carloman , roi de France , et à Charles
le Gros , en Italie , où il avait été couronné empereur ,
et leur exposent l'état auquel la Belgique est livrée.

Les Normands informés de la marche du roi , vinrent
camper près de Louvain sur la Dyle ; la cavalerie ,
principale force des Belges , ne pouvait se déployer ,
parce qu'elle était resserrée à gauche par la Dyle
et à droite par des marais.

Le roi assembla les principaux chefs de son armée ,
et leur parla en ces termes : Vous avez souvent donné
des marques éclatantes de votre valeur , et sous la
protection du dieu que vous adorez vous avez été
invincibles dans tous les combats. Souffrirez-vous plus

longtemps que ces barbares nous insultent aussi indignement ; ils ont versé le sang de vos pères et de vos frères ; vous voyez les temples encore fumants de leurs incendies , les ministres des autels immolés à leur fureur , et votre patrie désolée par leurs brigandages ; tant d'horreurs n'invoquent elles pas votre vengeance , armez-vous donc d'une juste indignation , vous avez devant vos yeux les auteurs de tant de crimes , faites qu'ils ressentent tout le poids de votre colère , et comme nos chevaux sont inutiles , marchons à pied contre ces brigands , je serai à votre tête , vous n'avez qu'à me suivre ; ce n'est pas tant pour le salut de la patrie que pour la cause de Dieu que nous combattons , nous devons donc attendre de sa main puissante un secours qui nous rendra invincibles.

Ce discours inspira à toute l'armée une nouvelle ardeur , tous sautent de leurs chevaux et prient le roi de ménager sa personne. La plus grande partie de l'armée marcha contre les retranchements en jetant de grands cris , le courage et le carnage furent égaux des deux côtés , une troupe de Danois résistait si vivement , qu'elle précipitait tous ceux qui se présentaient pour monter à l'assaut , les Belges se raniment , se rallient , forcent les retranchements où ils entrent l'épée à la main et massacrent tous ceux qu'ils rencontrent , ceux qui échappèrent au carnage prirent la fuite ou se noyèrent dans la Dyle ; les barbares y perdirent cent mille hommes et seize étendards , le lit de la Dyle fut si rempli de cadavres , que le cours en fut arrêté.

Ducs Bénéficiaires de la Lotharingue.

Regnier I^{er}, comte de Hainaut, ayant rendu des services importants au roi de France, Charles le Simple, le créa duc de Lotharingue, et après sa mort son fils Gilbert le succéda, qui fut surpris dans un combat contre les Germains, l'an 940, et voulant passer le Rhin à la nage il s'y noya. Après la mort de Gilbert, Louis d'Outremer, fils de Charles le Simple, épousa sa veuve, et se croyait ainsi duc de Lotharingue, mais Othon, empereur de la Germanie, ayant complètement battu Gilbert nomma le général Othon, fils du comte de Verdun, à la dignité de duc de Lotharingue.

L'empereur Othon qui avait rétabli le calme dans la Lotharingue, voulut y assurer pour toujours la tranquillité en empêchant l'invasion des voisins ; l'Escaut de sa source à son embouchure faisait la limite des royaumes de Lotharingue et de France, et la Flandre selon cette démarcation qui avait servi de base au traité de partage de 843, était comprise dans la France, l'empereur prétendant que le château de Gand faisait la frontière de la France et de l'empire, s'en empara, et il fit bâtir auprès de ce château une nouvelle forteresse, qui fut appelée Novum Castrum, dont il confia la garde à un nommé Wieman, qu'il créa comte de Gand, en lui assignant pour domaines les pays d'Alost et de Waes, avec les districts de Hulst, d'Axelle, de Bouchaute et d'Assenede, appelés les quatre metiers. Ce territoire forma le comté de Gand, et pour marquer plus distinctement les limites de l'empire et de la France de ce côté, il fit creuser un large fossé depuis

le pont de St. Jacques , à Gand , jusqu'au bras gauche de l'Escaut , dit le Hondt , près la ville de l'Ecluse , et il le fit appeler de son nom , le fossé d'Othon.

Conrad , duc de Franconie , succéda à Othon dans le duché de Lotharingue , l'empereur lui donna en mariage sa fille unique , ce choix fut néanmoins extrêmement désagréable aux Belges , qui ne voyaient qu'avec peine un étranger à leur tête , tous les vœux étaient réunis en faveur de Regnier II , comte de Hainaut ; cette espèce de rivalité occasiona une haine irréconciliable et une guerre sanglante ; un combat se donna sur les rives de la Meuse , un grand nombre de Belges y mordirent la poussière , la fin fut cependant funeste à Conrad dont la conduite équivoque avait rendu sa fidélité suspecte , il était un des principaux agents de la conspiration tramée par Ludolphe , fils aîné d'Othon , contre son père ; et l'empereur pour le punir de sa perfidie , le priva de sa dignité de duc , et Brunon , archevêque de Cologne et frère de l'empereur Othon , en fut revêtu l'an 958.

Pendant l'espace de cent ans le gouvernement de la Lotharingue de la Belgique avait différentes fois changé de dynastie , tantôt soumise aux rois de France , tantôt aux rois de Germanie , tantôt partagée , tantôt réunie , tantôt envahie par les uns ou par les autres.

En 977 Charles , frère de Lothaire , roi de France , fut créé duc de la basse Lotharingue par l'empereur Othon II , il fixa le siège de son gouvernement à Bruxelles , où il bâtit un palais , dans lequel il dédia une chapelle à St. Gery , cet endroit était une espèce d'île reserrée entre les deux bras de la Seine , où

existait anciennement un château qui était habité par les empereurs , et dans la suite par les comtes de Bruxelles.

La mort de Lothaire et de Louis , son fils , fournit à Charles l'occasion de faire valoir ses droits à la couronne de France , comme frère et héritier de Lothaire , mais les Français refusèrent de la lui déférer , sous prétexte qu'il était vassal de l'empereur , et ils la donnèrent à Hugues Capet , la volonté de la nation prévalut donc sur les prétentions de la légitimité ou plutôt les descendants de Capet ne devinrent légitimes que parce qu'ils tenaient cette couronne de la nation l'an 988.

Charles , frustré d'un trône auquel il était appelé par sa naissance , tenta de le récupérer par la force des armes , cette expédition , dont les commencements avaient été heureux , finit par lui devenir funeste , il fut fait prisonnier à Laon et conduit à la forteresse de Maestricht , où il est mort l'an 1001 ; son fils Othon n'a tenté le moindre effort pour récupérer l'apanage de ses aïeux.

Othon , fils de Charles , fut nommé par l'empereur Othon III , pour succéder à son père dans la basse Lotharingue , qu'il gouverna jusqu'à l'an 1003 sans trouble ou sans ambition , et après sa mort fut enterré à Nivelles.

Godefroid d'Eenham , comte d'Ardenne , succéda à Othon dernier prince de la race masculine de Charlemagne.

C'est à dater de cette époque que , dans la Belgique , les provinces qui dans le principe n'étaient que des

gouvernements bénéficiaires devinrent des biens héréditaires, les ducs et les comtes profitèrent de l'affaiblissement et des embarras où les empereurs se trouvèrent engagés, soit par les guerres étrangères, soit par les troubles civils, pour se rendre indépendants et s'ériger en seigneurs propriétaires des lieux dont ils n'étaient que les officiers amovibles, et les empereurs étaient obligés par condescendance, par politique, et, pour mieux dire, par force majeure, de sanctionner en quelque sorte ces espèces d'usurpations, en conférant ces provinces aux héritiers de ces ducs et de ces comtes, qui disposèrent enfin, comme de leur propre patrimoine, des domaines dont ils ne jouissaient que comme de simples bénéfices. C'est par l'effet de cette révolution, aussi fatale à l'autorité des rois, qu'à la tranquillité des peuples, que se formèrent, dans la Belgique moderne, ces différents duchés, comtés, marquisats, seigneuries, qui devinrent autant de souverainetés séparées, savoir: le duché de Brabant, les comtés de Flandre, de Hainaut, de Namur, de Luxembourg, de Limbourg, le marquisat d'Anvers et la seigneurie de Malines.

Le comte Herman ayant été fait prisonnier par Robert, comte de Namur, dans un combat précédent, vint avec son frère le duc Godefroid, porter le ravage dans le Hainaut; Lambert, comte de Louvain, vint au secours de Regnier, comte de Hainaut, et force Godefroid et Herman à repasser précipitamment la Sambre; le comte de Namur, qui tenait toujours le parti de son oncle Lambert, s'était joint à lui et au comte de Hainaut, et ces trois chefs réunis atteigni-

rent Godefroid et Herman à Florennes , où les comtes Lambert et Robert furent battus et tués , et Regnier forcé de fuir , ils y perdirent 400 hommes. La mort de Lambert fut , selon l'esprit du siècle , regardée comme un effet de la vengeance divine , parce que le comte avait commis la nuit précédente un inceste avec une religieuse , qui pour lui assurer le succès dans le combat , lui avait donné une châsse de reliques , qu'il ajusta comme un bouclier , mais dans la mêlée la châsse tomba , et ce fut à cet instant qu'il reçut le coup de la mort et fut enterré à Nivelles , dans l'église de Ste. Gertrude.

Godefroid est mort sans enfants l'an 1023 , et Gothelou , marquis d'Anvers le succéda ; son gouvernement ne fut troublé par aucun de ces événements éclatants , il mourut en 1044. L'empereur Henri III donna le Lothier ou la basse Lotharingue au jeune Gothelon , surnommé l'Indolent , et qui est mort deux ans après ; il eut pour successeur Frédéric , fils du comte de Luxembourg. Godefroid , l'ainé , voyant que le gouvernement de la Lotharingue était donné à son préjudice , à son frère cadet , prit les armes contre l'empereur , et Baudouin , comte de Flandre , se joignit à Godefroid. L'empereur rassembla une puissante armée et descendit dans la Flandre Occidentale , mais Baudouin prévint l'empereur , en faisant construire avec une étonnante activité un fossé de trois lieues d'étendue , et l'empereur , arrêté dans sa marche , se vit obligé de se retirer de la Flandre.

Cette guerre désastreuse étendait ses ravages dans toute la Belgique ; le pape Léon IX , touché des maux

qui désolaient ce malheureux pays, prit la résolution de venir le calmer, et à la première entrevue il soumit Godefroid, mais Baudouin s'obstina, l'empereur marcha contre ce rebelle, qui prit le parti de venir à Aix-la-Chapelle se remettre sous l'obéissance de Henri, dont il obtint pour les tenir comme fiefs de l'empire, le comté d'Alost avec les quatre Métiers et les îles de la Zélande, l'an 1049.

Un changement heureux survint l'année suivante, qui termina toutes ces discussions: le pape Victor III était venu dans la Germanie où il avait vu mourir l'empereur Henri; ce fut par les conseils de ce sage pontife, aidé de l'impératrice Agnès à qui la régence de l'empire était confiée, que l'on convoqua un congrès à Cologne, dans lequel il fut décidé qu'après la mort de Frédéric qui n'avait point d'enfants, Godefroid aurait le gouvernement de la basse Lotharingue; que Baudouin, le père, posséderait, à titre bénéficiaire, tout le pays situé entre l'Escaut et la Dendre, avec le Château de Gand, le pays de Waes et les îles de Zélande, que le mariage de Baudouin, fils, avec Richilde, veuve d'Herman, serait ratifié et qu'il aurait le gouvernement de Hainaut.

Description du moyen-âge.

La couronne aux premiers temps était bien plus élective qu'héréditaire.

Childeric, roi de la première race et père du premier Clovis, ayant irrité les Francs en séduisant leurs filles est déposé l'an 459, et rappelé en 464.

Clovis I^{er} divisant ses provinces à ses quatre fils, le partage ne s'effectue que du consentement de la nation au V^e siècle.

Le royaume des Francs obéissait à plusieurs chefs, il y avait un roi de Paris, un roi d'Orléans, un roi de Metz, un roi de Soissons, un roi de Cambrai.

La première race royale était les Mérovingiens ou le règne de Clovis, et la seconde les Carlovingiens ou le règne des Pépins, et la troisième les Hugues Capet.

Clovis embrassa la religion chrétienne, et il se fit instruire par St. Rémi, évêque de Reims, et fut baptisé avec 3000 de ses soldats. Pépin, père de Charlemagne, fut le premier roi qui se fit sacrer par le pape Etienne, qui déclara que Pépin ne tenait sa couronne que de Dieu, et que tous lui devaient obéir sous peine de damnation éternelle, Pépin fut établi roi de droit divin.

Les rois Mérovingiens, pour s'emparer de la souveraineté nationale, corrompirent les fidèles de leur conseil, en leur distribuant des terres; les évêques faisaient partie du conseil des rois, et c'étaient les seuls qui sussent lire ou écrire.

Le roi pour se faire des fidèles distribua des bénéfices, des seigneuries, des prérogatives, classe qui fonda ce qu'on appelle la noblesse, et furent cédées aux plus notables, d'où dériva le mot noble au VII^e siècle.

La seconde race royale commença par l'élection de Pépin, prononcée dans l'assemblée à Soissons, l'an 751, après que Childeric III, de la race de Clovis, avait été détrôné. Le pape Etienne prononça une

excommunication contre tout électeur qui nommerait un autre qu'un descendant de Pépin.

Pépin étant mort, Charles et Carloman ses deux fils, furent créés rois; à la mort de Carloman, Charles, son frère, fut élu roi du consentement de la nation, et cependant Carloman laissait deux fils.

Testament de Charlemagne : si l'un de nos trois fils vient à avoir un fils, que le peuple veuille élire pour succéder à son père dans l'héritage du royaume, nous voulons, que ses oncles y consentent et permettent que le fils de leur frère règne sur la portion du royaume échue à son père. Etablissait bien que le meilleur droit de succession était la volonté du peuple.

Après la mort de Louis le Bègue, arrière petit-fils de Charlemagne, l'assemblée nationale au lieu de reconnaître son fils posthume et légitime Charles le Simple, fait choix de ses fils naturels Louis et Carloman.

Le prince carlovingien Louis d'Outremer, indignement traité par Hugues, duc de France et comte de Paris, se présente en 948 devant un concile assemblé à Mayence, par l'empereur Othon : j'ai été reconnu roi et sacré en vertu des suffrages généraux, cependant Hugues m'a chassé, m'a pris frauduleusement, me retenant prisonnier un an entier, je n'ai pu recouvrir ma liberté qu'en lui laissant la ville de Laon, qui restait seule à la reine Herberge; si on prétend que j'ai commis quelque crime qui méritât un tel traitement, je suis prêt à m'en purger. Ces expressions confirment bien que la transmission de la couronne dépendait plus de l'élection que des droits du sang.

L'élection intervient dans la transmission de la couronne neuf fois consécutivement , savoir : pour Charles le Gros , Eudes , Charles le Simple , Robert , Raoul , Louis d'Outremer , Lothaire , Louis du sang Pepin et Hugues Capet ; ceci prouve que l'élection assurait la couronne et que le droit d'hérédité seul était insuffisant.

Le prince Charles Martel , voyant l'autorité royale dégradée et l'état prêt à être démembré par des armées étrangères , eût la noble ambition de sauver la monarchie , et de prévenir la ruine de l'état , il s'attacha étroitement les commandants militaires , les seigneurs , les notables et tous les hommes versés dans la profession des armes , dont ils faisaient leur principal métier , il concéda , aux dépens du domaine royal et aux dépens des propriétés du clergé , un grand nombre de distributions de terres , de bénéfices et de privilèges , et ceux qui les obtenaient s'obligèrent de lui garder foi et obéissance , et firent serment de marcher pour son service , sous peine d'être dépossédés de leurs bénéfices et privilèges , qui fut appelé fiefs , féodalité ou régime féodal , il s'étendit sur tout le territoire , au point qu'on vint à dire , nulle terre sans seigneur.

Nous ne voyons dans la première race royale que Mérovée , Clovis I^{er} et Clotaire II. Dans la seconde que Pépin le Bref et Charlemagne , qui étaient de grands rois , des rois heureux , ces cinq otés des trente-cinq que l'on compte dans les deux races , tous les autres furent par leurs vices ou leur incapacité de méchants rois , ou des ombres de rois. Dans la

troisième race Hugues Capet et ses premiers descendants effacent insensiblement le droit d'élection, ce chef de dynastie a la précaution, en 988, seconde année de son règne, de faire sacrer et couronner son fils Robert, avec le consentement du parlement; Robert en use de même à l'égard de Henri I^{er}, son fils aîné; Henri fait de même élire et sacrer son fils Philippe I^{er}, ces résignations firent oublier un instant les élections.

Et cependant un prince se doit à ses sujets, les peuples en l'élevant lui ont conféré la puissance et l'autorité, et se sont réservé en échange ses soins, son temps, sa vigilance, c'est un surveillant qu'ils ont mis à leur tête pour les protéger et pour les défendre, ce sont les peuples qui par l'ordre de Dieu les ont faits tout ce qu'ils sont; c'est le choix de la nation qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos ancêtres, c'est la nation qui les éleva sur le bouclier militaire et les proclama souverains, le royaume devint ensuite l'héritage de leurs successeurs, mais ils le durent originairement au consentement libre des sujets, leur naissance les mit ensuite en possession du trône, mais ce furent les suffrages publics qui attachent d'abord ce droit et cette prérogative à leur naissance, en un mot comme la première source de leur autorité vient du peuple, les rois n'en doivent faire usage que pour le peuple.

La primogéniture fut reconnue par la troisième race, mais jusqu'au sacre de Louis XVI inclusivement, le consentement du peuple a toujours été rappelé comme la base du droit du souverain au trône; les premiers

princes de la troisième race s'instituèrent rois par la grâce de Dieu et par le consentement du peuple, et la formule de leur serment contenait la promesse de conserver les lois et les droits de la nation.

De la Loi Salique.

La loi salique qui exclut les femmes de la succession de la couronne, n'exclut pas les descendants des femmes ; Charlemagne en fit une nouvelle rédaction en 798, dans laquelle il ajouta beaucoup de sanctions.

L'article 42 de la loi salique, porte : que nulle portion d'héritage de terre salique n'aille à la femme. On l'expliquait ainsi : que l'imbécilité du sexe ne lui permettait pas de régner ; mais les exemples d'Isabelle de Castille, d'Elisabeth et d'Anne d'Angleterre, de l'impératrice Marie-Thérèse, de Cathérine II, prouvent bien le contraire.

Clovis, fils, qui exclut les femmes de la couronne, l'an 503, était chef d'une tribu sauvage, nommée Francs-Saliens.

Plus on remonte notre histoire plus on trouve de libertés, de privilèges et de droits dans le corps de la nation ; lorsqu'il s'agit de rechercher nos véritables institutions, ne nous arrêtons pas au moyen-âge, âge de dégradation, d'ignorance, d'oppression et de honte, époque de ténèbres religieuses et de barbarie féodale.

Preuve que les premières races des rois étaient soumises à la nation, que Clovis ne put disposer d'un vase pris sur l'ennemi ; que Clotaire II se soumit avec

empressement à l'ordonnance de Pavis, en 616; que Louis le Débonnaire a été déposé par la nation; que Charles V reçut la loi des états-généraux; enfin que tous les rois des premières races ont si souvent été obligés de fléchir devant les parlements, le clergé et la nation.

Charlemagne, Louis XII et Henri IV sont les seuls rois qui furent dignes de l'amour du peuple, ils reçurent le beau surnom de père du peuple, et les seuls rois qui après leur mort furent honorés des larmes du peuple.

Philippe le Bel entraîna le premier la décadence du règne féodal.

Charles V foula aux pieds les libertés nationales, tout en feignant de les respecter, et son royaume eut à subir tous les fléaux qui peuvent accabler une nation.

Charles VI était un imbécile, et Charles VII un roi débauché.

Louis XI plus despote que Charles V fut plus grand roi que lui, il aimait et protégeait les lettres; et savait que les talents, les sciences et les arts faisaient la gloire d'une nation.

Louis XII se consolait des perfidies de Ferdinand d'Aragon, en s'écriant : j'aime mieux perdre un royaume que l'honneur. Il a régné pendant dix-sept ans; il trouva les intérêts du peuple dans ceux du roi, et les intérêts du roi dans ceux du peuple; on lui plaisait un jour sur son économie, et il répondit : j'aime mieux faire rire mes sujets de ma parcimonie que les voir pleurer de ma prodigalité.

François I^{er} fit le malheur et la honte de la France ,
il corrompit tout : l'honneur , la religion , les lois ,
la royauté et la nation.

Henri II continua le règne de François , et ses trois
fils se montrèrent dignes de leur père.

Henri III vendit les maîtrises dans les arts et métiers.

Louis XIV vendit la noblesse.

Quand Sully , ce grand et digne ministre , osa un
jour reprocher à Henri IV ses actes de faiblesse envers
le sexe , il lui répondit , qui n'en commet pas. Voici
des qualités et des vertus vraiment royales , toutes
dignes de notre amour , de notre reconnaissance. Ces
paroles d'Henri IV : Ventre-saint-gris , s'en prendre
à mon peuple , c'est s'en prendre à moi-même. A dit
un jour j'ai moi-même deux souverains Dieu et la
loi ; si veut la loi , si veut le roi.

Quand il s'agit des intérêts et des droits d'une
nation , rien ne doit en imposer dans un souverain ,
ni la splendeur de sa cour , ni l'éclat ou l'urbanité de
ses manières , ni la hauteur de ses talents ; toutes les
fois que la destinée de l'espèce humaine est mise en
jeu , il faut se tenir en garde contre le prestige de
la grandeur.

Les capitulaires promulguées par Charlemagne ,
n'avaient même le caractère de lois , que parce que
le consentement et la volonté du peuple leurs don-
naient force de loi.

Philippe-Auguste reconnaissait la souveraineté na-
tionale et gouvernait de droit divin , son règne fut
un grand règne ; ce monarque donna au royaume
la plus belle de ses provinces , la Normandie ; il réunit

à la couronne l'Artois , le Maine , la Tourraine , le Poitou et l'Auvergne ; il fit honorer le nom français.

Louis IX , ou plutôt Saint Louis , avait l'amour de la justice , mais ce don heureux était accompagné d'un esprit borné et d'un fanatisme religieux , qui devint fatal au royaume ; les croisades , boucheries saintes , donnèrent des cercueils pleins d'ossements et furent la ruine de la France ; une entreprise aussi barbare et aussi folle ne saurait être excusée aux yeux même de la véritable religion ; il oublia totalement les libertés nationales , il permettait aux prêtres de lever un impôt sur la consommation du mariage , car sous Louis IX il fallait que l'évêque permit au marié de coucher avec sa femme les trois premières nuits de ses nœces , et l'époux n'obtenait cette permission qu'en donnant une grande rétribution. Louis IX fut l'esclave des prêtres ; il fit un grand nombre de fondations religieuses ; les prêtres en ont fait un saint , car ils ne pouvaient en faire un grand homme ; comme roi il ne saurait être placé au rang des grands princes , et quant à l'homme privé , ce fut un moine dans un palais.

Philippe le Bel doit être mis au rang des grands princes , par la hardiesse et les talents qu'il déploya pour comprimer la puissance et la tyrannie des seigneurs , la spoliation et l'assassinat des templiers fut une grande tache de son règne , qui ne fut pas moins avantageux à la nation , puisqu'il entraîna la décadence du gouvernement féodal.

Le règne de Charles VI est le règne le plus honteux de nos annales , peu s'en fallut qu'il ne détronât sa

dynastie, il livra la France à tous les caprices de trois ou quatre princes, qui trahirent à l'envie l'un de l'autre les intérêts du jeune roi.

Louis XI était un prince qui sera toujours célèbre dans l'histoire, aimé du peuple, haï des grands, redouté de ses ennemis et respecté de toute l'Europe; sa mémoire sera toujours honorée parce qu'il abattit au pied du trône le monstre de la féodalité.

François I^{er}, successeur de Louis XII, fut appelé le père des lettres, et aucun roi ne fut plus fatal à la France, et son règne n'offre qu'un enchaînement de crimes, de fautes et de malheurs, dont lui-même était la cause.

Charles IX a commis et fait commettre les innombrables assassinats de la St. Barthélemy, et méritait d'être voué à l'exécration de tous les siècles; au-delà de cent mille protestants furent assassinés par ses ordres en cinq jours de temps; siècle de ténèbres, de fanatisme et de barbarie.

Henri II était un prince sot, brutal et d'une profonde insouciance pour le bien de ses peuples, ce mauvais roi, fut constamment dominé par sa femme et par sa vieille maîtresse, il ne recula devant aucune des cruautés exercées contre les protestants.

Henri III, avili dans les débauches et les dépravations de toute espèce, se mit par lâcheté à la tête de la sainte ligue, et ne rougit pas de commettre les plus viles actions dont un monarque puisse se souiller.

Louis XIII, fils de Henri IV, surnommé le juste, était d'une profonde insensibilité, sa faiblesse de caractère et son incapacité d'esprit, étaient extrêmes,

il était mauvais fils , mauvais frère , mauvais époux , mauvais roi ; quand le peuple réclamait son droit , le monarque répondit en grande colère , s'il avait jamais existé d'autre droit que sa volonté.

Louis XIV , petit-fils de Henri IV , voulait régner par lui-même à l'âge de vingt-trois ans ; toute puissance qui croit exister par elle seule , creuse son tombeau ; plus un despote se distingue par ses qualités , plus la nation est plongée dans l'asservissement. Quels désastres n'eurent pas à subir les Français sous son règne , et avec quel implacable mépris les libertés nationales ne furent elles pas étouffées pendant son règne ; il envahit et usurpa toutes les grandeurs de son siècle ; était un roi présomptueux et superbe , un véritable despote , un roi absolu.

Le pouvoir absolu conduit une nation à l'inévitable abîme , le despotisme amène la perte de l'empire par l'excès de la violence ou la subversion de l'état ; en détruisant tous ses appuis , en dépravant la morale publique , les Français ont été successivement soumis aux tyrannies les plus avilissantes. A peine hors de la barbarie ils tombent sous le régime féodal , ils sont livrés aux dernières rigueurs d'une malheureuse aristocratie , la nation souffre mille calamités sans pouvoir faire entendre des justes réclamations , on croirait que les huit siècles de la monarchie n'ont été que des jours tranquilles , et que la nation était alors sur des roses ; on oublie les templiers brûlés sous Philippe le Bel , le triomphe des Anglais sous les Valois , la guerre de la Jacquerie , les assassinats des ducs d'Orléans et de Bourgogne , les cruautés per-

fides de Louis XI, les protestants français condamnés à d'affreux supplices sous François I^{er}, les horreurs de la ligue surpassent toutes encore le massacre de la St. Barthélemy, les conspirations contre Henri IV et son assassinat, les échafands arbitraires élevés par le cardinal de Richelieu, les dragonades, la révocation de l'édit de Nantes et la guerre des Avennes sous Louis XIV, toutes ces calamités ne sont dues qu'à l'absolutisme.

Pendant le règne de Louis XV le char usé du despotisme roule dans les mêmes ornières. Le pape Benoît avait dit : je ne sais qu'elle est cette puissance qui soutient la France sur l'abîme où elle est toujours près de tomber.

Le célèbre abbé de Beauvais dit : le peuple n'a pas sans doute le droit de murmurer, mais sans doute aussi il a le droit de se taire, et son silence est la leçon des rois.

Le pape Clément dit : faut-il d'autre preuve de l'existence d'une providence, que de voir prospérer le royaume de France sous Louis XV.

Louis XV disait un jour à son confident : cette monarchie a quatorze cents ans de durée, elle est bien vieille, elle n'ira plus loin.

Sous Louis XV la couronne avait perdu sa popularité par les scandales du monarque et de ses courtisans, et par le luxe et la corruption des classes supérieures.

Louis XV, jadis appelé le bien-aimé, ce monarque rassasié de voluptés, las d'avoir épuisé pour reveiller ses sens flétris tous les genres de plaisirs qu'entourent le trône, finit par en chercher d'une espèce nouvelle

dans les vils restes de la corruption publique ; fit tout pour sa vanité , ne fit rien pour le bonheur de son peuple ; le commencement de son règne fut ridicule et sa fin déplorable , il mit le comble aux malheurs , à la honte de la France , toute la France maudit son règne et couvrit sa mémoire d'opprobre.

Louis XVI était un mari fidèle , un père tendre , un prince juste et le plus doux de tous les rois de France , égaré par des ministres frivoles , ignorants et pervers , dont tous les actes étaient pleins de mauvaise foi , de fraude et d'avidité , une cour plongée dans les abîmes de corruption , d'immoralité et de friponneries , et tandis que les folies et les imbécilités des classes supérieures exaspéraient l'esprit du peuple , les désordres de l'ordre moral étaient montés à leur comble ; des courtisans corrompus , des serviteurs méchants ou imbéciles , le peuple perdant les mœurs , les philosophes , les uns sapant la religion , les autres l'état , des nobles ou ignorants ou atteints des vices du jour , des ecclésiastiques la honte de leur ordre , dans les provinces pleins de préjugés , on eut dit une foule de manœuvres s'empressant à l'envie à terrasser le plus vertueux et le plus digne des rois.

Louis XVI fut aussi pieux que Louis IX, aussi humain que Henri IV , sa seule faute consistait à s'être conduit trop souvent comme le père de ses peuples et pas assez comme leur roi , et ne voyant autour de lui que corruption et scandale , ses vertus religieuses l'invitaient à temporiser , pas une seule voix en France. Pendant ses dix-neuf années de règne , n'a pu lui reprocher un acte sanguinaire , et ce bon prince qui

voulut faire le bonheur de la France expire sur un échafaud.

Quelle corruption de mœurs depuis le règne de Louis XIII , jusqu'à la fin du règne de l'infortuné Louis XVI. La corruption des mœurs était seule cause de la chute des Français.

Louis XVII, fils de Louis XVI, a été trouvé mort dans la prison de la tour du temple, à l'âge de dix à onze ans.

Louis XVIII paraissant sur le trône royal après dix-neuf années d'exil, donna une charte constitutionnelle à la France; ce grand acte lui acquit l'amour des peuples, et la France le bénit de ce bienfait qui sauva la nation et le trône : a régné neuf ans. L'histoire du moyen-âge n'est intéressante que par les rapports qu'elle a avec nous, ou par les grandes choses qu'elle a faite, les premiers âges, depuis la chute de l'empire romain, ne sont que des aventures barbares jusqu'au règne de Charlemagne.

Que vit-on en effet dans ce moyen-âge, âge d'or de la féodalité, où des auteurs bien plus corrompus qu'égarés, voudraient trouver nos véritables institutions, l'ignorance dans les esprits, la grossièreté dans les mœurs, la superstition tenant la place de la religion, un clergé avide et ambitieux, un peuple dans l'objection et l'esclavage, une noblesse tyrannique, la patrie n'ayant des forces que contre elle-même, la guerre constante dans toutes les parties de l'état, la propriété incertaine, les terres incultes ou ravagées, chez les grands un luxe ruineux, et la plus sombre misère enveloppant la nation.

Le moyen-âge , appelé par quelques-uns ce bon vieux temps , ces siècles d'ignorance , de fanatisme et de barbarie , siècles d'ivrognerie , de débauche , de viol , de pillage et d'assassinats , voilà d'après Saint Palage les grands titres de ces pieux , qui nous offrent cinq siècles de guerres des plus sanglantes , suivis des croisades , véritable boucherie où périrent six millions d'hommes , et où la terre resta constamment jonchée de cent mille cadavres , qui ne pouvaient être inhumés faute de bras nécessaires , où Louis IX fut victime de son zèle à vouloir exterminer les hérétiques. Ces croisades ne nous montrent-elles pas ces chevaliers commettant au nom de la religion tous les forfaits que peuvent engendrer l'ambition , la soif de l'or , la barbarie et la dépravation des mœurs ; grâce aux règnes de Charlemagne et de Louis XII , qui firent cesser tous ces actes de barbarie , et nous ouvrirent le siècle de progrès et de lumières.

Dans les deux premières races des rois , les Mérovingiens et les Carlovingiens , la constitution de l'état ne fut qu'une marche militaire et un despotisme féodal , qui ne présenta qu'un spectacle honteux et affligeant , en n'offrant qu'un tableau de crimes , de barbaries , d'assassinats , de dépositions des rois et d'attentats exécrables contre l'autorité royale et contre les libertés nationales. Le règne du grand , sage et magnanime Charlemagne , mit fin à toutes ces barbaries , et son nom sera à jamais cher à toutes les nations.

Charlemagne établit les droits de la dime des recettes sur les terres , mais la loi n'imposa l'obligation de payer la dime , que sur les terres ecclésiastiques qui

étaient possédés par les nobles à titre de précaire , des biens qu'on ne possède qu'à condition de les rendre à leur vrai propriétaire , et cette dime fut juste , puisqu'elle fut le prix et la condition auxquels les nobles acquièrent la propriété de ces terres , par un contrat passé entre la noblesse et le clergé , sous l'arbitrage et la garantie de Charlemagne. Une dime fut établie en faveur du clergé , et c'était à la noblesse de payer cette dime , et l'état en cas de besoin avait par ce contrat le droit de disposer des biens enlevés par les nobles aux ecclésiastiques , dont il résulte que l'assemblée nationale étant l'état , la nation assemblée pouvait légalement abolir la dime , prendre les biens et les appliquer aux besoins de la nation.

Le règne de Charlemagne fut le premier règne des lois et des libertés nationales.

Charlemagne fut un homme étonnant pour son siècle , il aima les lumières , il favorisa de toute son influence le progrès des sciences , il reconnut et rendit à la nation le pouvoir législatif , dont ses prédécesseurs l'avaient déjà dépouillé , il respecta constamment les libertés publiques , et poussa ses déférences envers les assemblées nationales au point de n'y assister que lorsqu'il y était appelé , il partagea en légations ou districts toutes les provinces du royaume , mit à leur tête des fonctionnaires chargés de l'administration publique , et établit dans chacune de ces légations une assemblée particulière , où toutes les affaires qui intéressaient les légations et les communes , placées dans son arrondissement , étaient librement discutées.

Charlemagne reprima de toute la force de son scep-

tre les tyrannies et les oppressions exercées par les seigneurs , ses envoyés tenaient quatre fois l'année des assises judiciaires dans leurs légations , et toutes les plaintes des sujets contre les seigneurs y étaient admises , les réformes que le grand monarque opéra dans le pouvoir judiciaire et dans le service militaire , prouvent à la fois la sagesse et la fermeté de son génie ; accessible au moindre de ses sujets , cet empereur , maître absolu de l'Occident , fut patriote et philosophe autant qu'on pouvait l'être au IX^e siècle , époque de ténèbres religieuses et de barbarie féodale , il fut prodigue dans ses dépenses royales et économe dans ses dépenses domestiques. Le peuple aima et respecta Charlemagne , et la postérité a confondu le nom de Charles avec celui de Grand , mais pourquoi la nation se glorifie-t-elle d'avoir Charlemagne pour roi ? parce que les capitulaires de ce roi attestent son respect pour la souveraineté nationale , parce que ses ordonnances royales et impériales sont les monuments de nos anciennes libertés ; rien de plus authentique , de plus formel que cette reconnaissance des droits de la nation. Les capitulaires promulguées par Charlemagne n'avaient même le caractère des lois , que parce que le consentement et la volonté du peuple leur donnèrent force de loi. Charlemagne , roi de France , premier empereur d'Occident , naquit dans un château appelé Ingelheim , près de Mayence , le 6 Février l'an 742 , fut baptisé par Boniface , archevêque de Mayence , était fils de Pépin le Bref et de Bertrade , princesse grecque ; était couronné à Noyon , après la mort de son père , le 9 Octobre 768 , roi de Neustrie , partie occidentale

de la France , et après la mort de son frère Carloman , l'an 771 , fut couronné roi d'Austrasie , partie orientale de la France et devint ainsi roi de la France entière ; il avait l'esprit doux , facile et jovial ; il était libéral , actif et vigilant ; il haïssait le luxe ; il était l'homme le plus éloquent de son siècle ; il s'occupait à civiliser les nations barbares et porta tous ses soins au bien-être de ses peuples.

Charlemagne a eu trois femmes légitimes : Hermengarde , fille de Didier , roi des Lombards ; Hildegarde , fille du duc de Souabe , et Fastrude , fille du comte Raoul ; a eu différents enfants , morts en bas âge , Louis le Débonnaire est resté seul vivant. Charlemagne avait une prédilection pour la ville d'Aix-la-chapelle , il y bâtit une chapelle et un palais , et y tint sa résidence sa vie durant.

Avant de mourir il fit venir son fils Louis au parlement d'Aix , où il avait assemblé tous les évêques , abbés , ducs , comtes et tous les grands seigneurs de son royaume , leur demanda s'ils consentaient à ce qu'il donna la couronne d'empereur à son fils , qui tous unanimement répondaient : oui nous consentons ; commenda à son fils d'aller prendre la couronne , qui était sur l'autel et de se la mettre lui-même sur sa tête , afin de montrer qu'il tenait la couronne de Dieu , par la voix de ses peuples.

Charlemagne a régné 48 ans , est mort à Aix-la-chapelle le 28 Janvier l'an 814 , âgé de 72 ans.

L'immortel Charlemagne , le héros de la France , le modèle des grands rois , l'ornement et la gloire de l'humanité.

Avoir par sa valeur et par son zèle ardent
 Scû vaincre les Saxons et les maures d'Espagne,
 Eteint le nom Lombard, convertit l'Allemagne,
 Et joint aux fleurs de lis l'empire d'Occident,
 Tels sont les grands exploits de notre Charlemagne.

Charlemagne était le libérateur des nations.

Napoléon était l'opresseur des nations.

Napoléon fit tout pour sa vanité, et ne fit rien pour le bonheur du peuple, la liberté l'avait élevé sur le trône, et toutes les libertés nationales étaient violées par ses lois; sous le rapport de la guerre, des arts, des sciences et de l'administration intérieure, le gouvernement de Napoléon était grand.

Napoléon suspendit aux voûtes de nos temples les drapeaux de toutes les puissances du continent, il vit les papes, les empereurs et les rois briguer dans ses antichambres la faveur de ses courtisans, quel enchainement de victoires et de conquêtes, que de prodiges accumulés, et quelle suite de grandeur dans le caractère public de l'usurpateur, il fit présent aux sciences et aux arts le muséum le plus riche et le plus superbe de l'univers, il prodigua les édifices que réclamait l'utilité, et accorda tous ceux que désirait l'embellissement des villes de son vaste empire, il fit entrer l'air et l'eau dans la ville de Paris, construire des quais, bâtir le Louvre, élever au commerce un palais digne de l'industrie française, dans l'espace de quelques mois il changea la face de l'immense capitale de la France, et décerna des prix aux beaux-arts et des arcs de triomphe à la gloire, il conçut et fit ériger des monuments dignes de l'ancienne Rome, aplanit les Alpes, imposa des digues

aux flots de l'Escaut, créa des ponts, ouvrit des canaux, et tint captifs dans leur lit des fleuves rapides; à sa voix des ponts s'élançèrent sur les torrents les plus impétueux, et les bords des plus larges rivières se réunirent pour frayer de nouvelles routes publiques, on vit le dispensateur des trônes, le maître de l'Europe, exploiter, la sonde à la main comme un simple ouvrier, le lit de la Gironde, et assigner en profond mathématicien, en hydrolicien consommé, la fondation des piles et l'ouverture des arches du magnifique pont de Bordeaux, il soumit le flux de la mer dans la Gironde comme dans la Seine, et sur le Rhin comme sur l'Escaut, on ne peut dire jusqu'où se seraient élevées les créations de ce genre; rival de la nature, si, heureusement pour la liberté des nations, la fortune des rois vaincus dans cent batailles ne se fut résigné à combattre au nom de la liberté des nations, l'homme qui avait revelé à l'univers le secret de la force des nations armées au nom de la liberté.

Napoléon fut le plus grand capitaine, le monarque le plus illustre et le despote le plus brillant, et malheureusement pour la France le despote le plus accompli et le plus vigoureusement constitué des temps anciens et des temps modernes; quand à sa gloire militaire, les nations ne l'ont hélas que trop expié, son despotisme et ses crimes contre les libertés nationales, et l'épouvantable tyrannie qu'il fit peser sur toute l'Europe.

Napoléon est mort, interpellons cette grande ombre, osons lui dire, la liberté t'avait élevé sur le trône, et tu l'as mise aux fers, tu proscrivis de tes conseils et du sein même de la représentation nationale, tous

les principes généraux, toutes les lois de justice que la révolution avait proclamé, et tu consacras dans tes senatus consultes, dans tes codes, dans tes décrets de bon plaisir, toutes les violences suscitées par nos orages politiques, tout le despotisme, toutes les injustices dont le salut et l'indépendance de la patrie, avaient fait, en quelque sorte, une nécessité d'existence pour les assemblées qui précédèrent ta royale tyrannie, tu usurpas le diadème à force de gloire militaire; mais chose qu'on n'avait encore vu dans aucun gouvernement, ce fut au nom de la liberté que tu constituas la tyrannie la plus forte qui ait jamais pesé sur une nation, ce fut au nom de l'égalité que tu établis les distinctions, les titres, et presque les privilèges de l'ancienne féodalité, tu t'énorgueillis d'avoir des empereurs et des rois pour courtisans, des princes et des maréchaux pour laquais; afin de satisfaire ta vanité, tu plaças sur ta tête la vieille couronne des rois; pour rassasier ta vanité, tu jetas des couronnes sur la tête de tous tes proches, tu livras cette patrie qui t'avait fait grand, ce peuple qui t'avait remis son avenir, tu soumis la France, et abandonna toutes les nations de l'Europe au despotisme, aux abus, et aux préjugés des anciens régimes, tu égaras les esprits et tu corrompis les âmes, tu mis les vertus de l'homme privé aux prises avec les ambitions de l'homme public, tu ne crûs pas à la probité, au patriotisme, tu te conduisis uniquement par tes réflexions, et surtout par le mépris que tu avais pour les hommes; ambitieux insensé, l'histoire de tous les siècles n'avait donc pu t'apprendre, que les individus que tu élevais aux richesses,

aux honneurs , aux premiers emplois de l'empire ,
 t'abandonneraient, pour les conserver aussitôt que la
 fortune du despotisme militaire cesserait de te favo-
 riser, trahi par tes généraux, par tes courtisans; mais
 ils ne trahirent que la gloire et tu avais trahi la liberté,
 toutes les libertés nationales étaient violées par tes lois,
 la nation t'abandonna , tu périss, tu as expié sur la
 pointe d'un rocher , à deux mille lieues de ta patrie ,
 sous un soleil inhospitalier, tu as expié dans tous les
 supplices du corps et de l'esprit, ce crime, le plus
 grand que puisse commettre le chef d'une nation; tes
 mains furent chargées de chaînes, tu mourus dans les
 fers , tes ossements ne reposeront dans le sol de ta
 patrie, la Providence est juste , mais ta vie et ta mort,
 si prodigeuses, si magnifiques, si terribles sont des
 grands enseignements pour les rois , et laissent de
 grandes espérances aux peuples; quel despote pourrait
 désormais se flatter d'enchaîner la liberté des nations,
 lorsque tu fus renversé, lorsque tu périss au seul nom
 de la liberté constitutionnelle; réponds, pourquoi ne
 voulus-tu pas être le premier citoyen de l'univers ,
 pourquoi descendis-tu par une puérile vanité jusqu'au
 rôle du premier roi de l'Europe, vois Louis XIV et
 Washington, aux champs élysées , écoute le cortège
 des ombres qui se pressent autour d'eux, et prononce
 toi-même, entre le superbe oppresseur de la France,
 et le modeste libérateur de l'Amérique.

Exterminer grand Dieu de la terre où nous sommes,
 Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes.

Quand un roi veut le crime, il est trop obéi,
 Par cent mille assassins, son courroux fut servi.

Ciel, faut-il voir ainsi le maître des humains,
Du crime à leurs sujets applanir les chemins.

L'ENFER.

Le roi au milieu de ces esprits immondes,
S'avancait à pas lents sous ces voûtes profondes.
Son père guidait ses pas ; ciel qu'est ce que je vois,
L'assassin de la France, ce monstre devant moi.
Mon fils, reprit Louis, des plus sévères lois
Poursuivent en ces lieux les princes et les rois,
Voyez ces rois absolus détestés dans leur vie,
Plus ils étaient puissant plus Dieu les humilie.
Voyez comme à sa voix tremblent ces conquérants,
Héros aux yeux du peuple, aux yeux de Dieu tyrans.
Fléaux du monde entier que leur fureur embrasse,
La foudre qu'ils portaient à leur tour les écrase ;
Auprès d'eux sont couchés tous ces rois fainéants,
Sur un trône avili, fantômes impuissants,
Eclairés à l'instant ces morts, dans le silence,
Attendent en tremblant l'éternelle sentence.
Henri n'approcha point vers le trône invisible,
D'où part à chaque instant ce jugement terrible,
Où Dieu prononce à tous ces arrêts éternels,
Qu'osent prévoir envain tant d'orgueilleux mortels.
Le roi en ce moment d'un val précipité,
Est par un tourbillon dans l'espace emporté,
Vers un séjour informe, aride, affreux, sauvage,
De l'antique cahos abominable image.
Impénétrable aux traits de ces soleils brillants,
Chefs-d'œuvre du Très-Haut, comme lui bienfaisants,
Sur cette terre horrible où des anges haïes
Dieu n'a point repandu les germes de la vie,
La mort, l'affreuse mort et la corruption,
Y semble établir leur domination.
Quelles clameurs, ô Dieu ! quels cris épouvantables,
Quels torrents de fumée, quels feux effroyables,
Quels monstres, dit Louis, volent en ces climats,

Quels gouffres enflammés s'entr'ouvrent sous mes pas.
 O mon fils vous voyez les portes de l'abîme,
 Creusé par la justice, habité par le crime,
 Suivez-moi les chemins en sont toujours ouverts.
 Ils marchent aussitôt aux portes des enfers.
 Là gît la sombre envie à l'œil timide et louche,
 Versant sur des lauriers le boisson de sa bouche,
 Le jour blesse ses yeux dans l'ombre étincelant,
 Triste amante des morts elle hait les vivants;
 Elle aperçoit Henri, se détourne et soupire.
 Auprès d'elle est l'orgueil qui se plaît et s'admire,
 La faiblesse au teint pâle, aux regards abattus.
 Tyran qui cède aux crimes et détruit les vertus.
 Ne crois point, dit saint Louis, que ces tristes victimes,
 Souffrent des châtimens, qui surpassent leurs crimes;
 Ni que ce juste Dieu, créateur des humains,
 Se plaise à déchirer l'ouvrage de ses mains.
 Non s'il est infini c'est dans ses récompenses,
 Prodiges de ses dons il borne ses vengeances.
 Sur la terre on le peigne l'exemple des tyrans,
 Mais ici c'est un père il punit ses enfans,
 Il adoucit les traits de sa main vengeresse,
 Il ne saurait punir des moments de faiblesse,
 Des plaisirs passagers pleins de troubles et d'ennui,
 Par des tourmens affreux éternels comme lui.

Noms des trois races de rois nommés Mérovingiens, Carlovingiens et Capétiens, depuis l'an 418 jusqu'à 1793.

Première race, l'an 418.

Pharamond.	Childebert.
Clodion.	Clotaire.
Mérovée.	Cherebert.
Childeric.	Chilperic.
Clovis.	Clotaire II.

Dagobert.	Childebert II.
Clovis II.	Dagobert II.
Clotaire III.	Childeric II.
Childeric II.	Thieri II.
Thieri.	Childeric III.
Clovis III.	

Deuxième race, l'an 752.

Pépin le Bref.	Eudes.
Charlemagne.	Charles IV, dit le Simple.
Louis I ^{er} , le débonnaire.	Raoul.
Charles II, le Chauve.	Louis IV, d'Outremer,
Louis II, le Bègue.	Lotaire.
Louis III.	Louis V.
Charles III, le Gros.	

Troisième race, l'an 987.

Hugues Capet.	Charles V.
Robert.	Charles VI.
Henri I ^{er} .	Charles VII.
Philippe I ^{er} .	Louis XI.
Louis VI, dit le Gros	Charles VIII.
Louis VII, dit le Preux.	Louis XII.
Philippe II.	François I ^{er} .
Louis VIII.	Henri II.
Louis IX, dit le Saint.	François II.
Philippe III, le Hardi.	Charles IX.
Philippe IV, dit le Bel.	Henri III.
Louis X.	Henri IV.
Philippe V.	Louis XIII.
Charles IV.	Louis XIV.
Philippe VI.	Louis XV.
Jean I ^{er} .	Louis XVI.

Description et étymologie des noms des principales villes et provinces de la Belgique.

Le berceau de la ville de Bruxelles, est l'endroit où était l'église paroissiale de St. Géri, qui dans l'origine n'était qu'un oratoire, bâti par Charles de France, duc de la basse Lotharingue, qui avait établi le siège de son gouvernement à Bruxelles, qui n'était alors qu'une espèce d'île, reserrée entre les deux bras de la Seine, où existait anciennement un château, qui fut habité par les empereurs, et dans la suite par les comtes et Ducs de Brabant, l'enceinte de ce château fut prolongée l'an 1040, par le comte Lambert Balderic, et ce n'est qu'à cette époque, que Bruxelles commença à porter le nom de ville, cet endroit était dans la partie basse de la ville; qui n'était qu'une espèce de marécage en flamand broecksel, et c'est de cette situation que Bruxelles, Brussel, a pris son nom.

Brabantia ancienne contrée bornée au midi par la Haine, à l'occident par l'Escaut, au nord par le Rupel, et à l'orient par la Dendre, s'étendit successivement jusqu'à la Seine, la Dyle et la Velpe, petite rivière qui se perd dans la vallée de Halle; le nom de Brabant n'était connu qu'au VIII^e siècle. Le plus ancien monument historique, où le nom de Brabant se trouve, est une charte de Pépin, donnée l'an 750, et cette étendue de pays, au terme du partage, qui eût lieu à Herstal sur la Meuse, entre les rois Charles et Louis l'an 870, renfermait quatre comtés, le comté de Bruxelles, le comté de Louvain, le comté d'Een-haeme et le comté de Wallon-Brabant.

Louvain reçut le nom de ville au VII^e siècle; en 884, les Normands vinrent établir leur camp sur la Dyle, dans la plaine de Louvain, qu'ils n'abandonnèrent qu'en 887; l'empereur Arnold, après la retraite de ces brigands, bâtit le château de Louvain, qu'on a toujours nommé le château de César, parce que l'opinion populaire l'attribuait aux conquérants; ce château a été le berceau de la ville.

Malines est indiquée dans un ancien diplôme de Pépin, daté de Paris le 22 Août 753, par lequel il donna à un nommé Adon, son parent, une terre située au milieu du Brabant, à l'endroit où l'Escaut reçoit la Dyle, appelé Maris-linéa, d'où est dérivé le nom de Malines, et qui signifie le reflux de la mer, parce que la Dyle à Malines s'enfle par la marée.

Anvers, l'endroit où est bâti cette ville avait un quai propre au débarquement, et cet endroit se nommait *aen t'werf* d'où est provenu le nom Antwerpen.

Ardennes tire son étymologie d'une déesse très-révérée en Belgique, appelée Ardoïna, qui présidait à la chasse, exercice auquel les Belges étaient très-attachés.

Luxembourg était un ancien bourg construit par les Celtes et habité par les Létis, d'où il reçut le nom de Litzbourg, et prit dans la suite le nom de Luxembourg, Sigefroid premier comte de Luxembourg, fit un échange de ce château avec Wekere, abbé de Trèves, contre la terre de Schellen, par acte du 12 Avril 963.

Courtrai. Charles le Chauve avait des monnaies qui portaient pour légende Curtriaco, fabriquées dans

Courtrai, et d'où provient le nom de cette ville, l'an 859.

Namur, sur la Meuse, fondée au VII^e siècle, l'an 689, sous le nom de Namucum, figure sous cette dénomination dans une charte de Clovis III, l'an 892, et aussi dans une charte de Louis le Débonnaire, l'an 882, prit dans la suite le nom de Namur, sous lequel elle était connue au XII^e siècle dans les lettres de Louis, comte de Soissons, au roi de France Louis VIII.

La province de Hainaut reçut ce nom au IX^e siècle, de la petite rivière de Haine; l'an 695 Ansbert, évêque de Rouen, mourut en exil dans le monastère de Hautmont, situé sur la Sambre dans le pays de Hainaut, qui s'étendit en longueur depuis la source de la Haine de Binche à Condé, et en largeur depuis la Herne jusqu'à la Sambre.

Tournay, la plus ancienne ville de la Belgique. Clodion, successeur de Pharamond, donna en 445 la ville de Tournay à Mérovée, prince du sang royal, qui s'y fixa avec sa famille, et qui, après la mort de Clodion en 448, y a établi le siège de son empire, et ses successeurs y fixèrent leur résidence, la ville de Tournay reçut le nom de ville royale, et elle était une place importante sous les rois de la première race; elle servit de retraite à Chilperic poursuivi par Sigebert, roi d'Austrasie, qui l'y assiégea, la ville de Tournay a eu aussi le titre de comté, dans le temps de l'apostulat de St. Amand, vers l'an 630, et de St. Eloy l'an 646, il y avait un Datto et un Atto comtes de Tournay.

Les Goths assiégèrent en 411 les Vandales retranchés

dans une forteresse qui donna naissance à la ville de Gand. Baudouin, surnommé le Bras de Fer, premier comte de Flandre y fit bâtir la citadelle en 863. Le Beffroi y fut érigé l'an 1183.

Les peuples connus au VII^e siècle sous le nom de Flandrenses, avaient fixé leur demeure dans ce canton, qui prit le nom de Flandre, les parties voisines qui, dans la suite furent successivement réunies à ce canton, composèrent cette riche et belle province qui, au IX^e siècle, prit le nom de Flandre.

Maison de Louvain.

Godefroid, comte de Louvain et de Bruxelles, septième du nom dans la succession générale des ducs de la basse Lotharingue, premier dans la dynastie des comtes de Louvain, obtint de l'empereur Henri V le duché de la basse Lotharingue, et après son installation l'empereur partit pour l'Allemagne.

Henri de Limbourg croyant le moment favorable était venu pendant l'absence de l'empereur pour récupérer son ancienne dignité, il parcourut les villes, gagna les seigneurs, leva des troupes, et se rendit maître d'Aix-la-Chapelle; à cette nouvelle Godefroid passe la Meuse, assiège et prend Aix, où il fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvait la femme de Henri, ce généreux vainqueur, croyant qu'il compromettrait sa dignité en faisant une femme prisonnière, la renvoya noblement à son époux, sans avoir porté la moindre atteinte ni à son honneur, ni à sa liberté, il traita les seigneurs prisonniers avec autant d'indulgence que de décence, et

sut par cette conduite magnanime les attirer à son parti , cette guerre terminée avec tant de célérité , ayant réduit Henri à l'impuissance de remuer ou de nuire , mit fin à ses prétentions , et les seigneurs prêtèrent hommage , et jurèrent fidélité à Godefroid ; c'est à cette occasion qu'il fut appelé duc de Brabant , et c'est à dater de cette époque , que le comté de Louvain ou de Brabant , fut réuni au duché de la basse Lotharingue , que le maison de Louvain posséda pendant 300 ans. Godefroid mourut le 25 janvier 1140.

Godefroid II.

Godefroid II ayant succédé à son père , déploya de suite toutes ses forces contre Henri de Limbourg , qui se fondait sur les droits de son père Waleram , et Godefroid pour terminer cette contestation , fit avancer ses troupes sur la ville de St. Trond , qu'il emporta , passa la Meuse avec toute son armée , et entra sans résistance à Aix-la-Chapelle , Henri prit la fuite , et le duc succomba à une maladie de langueur le 13 Juin 1141.

Godefroid III.

Godefroid III n'était à peine âgé d'un an à la mort de son père , lorsque les seigneurs de Malines , lui déclarèrent la guerre , ses tuteurs qui sentaient que , réduits à leur propre force , ils ne pourraient résister , engagèrent le comte de Flandre dans leur partie , qui n'y consentit que sous la condition , que quand le duc serait en âge , il se reconnaîtrait son vassal , les

tuteurs n'écoutant que la nécessité urgente du moment, acceptèrent cette humiliante condition, et virent bientôt par ce moyen, leur armée grossie de la plus grande partie de la noblesse de la Flandre; ils sortent de Bruxelles à la tête d'une puissante armée, et s'accagent tous les environs de Grimberge et de Malines, les deux armées s'étant rassemblées dans le territoire de Ransbeek, près des trois fontaines, se disposent au combat, où le jeune duc âgé d'un an était présent, suspendu dans son berceau à un saule, l'acharnement fut si terrible, que la nuit seule sépara les combattants, ils revinrent à la charge les deux jours suivants avec une nouvelle ardeur, les défenseurs de Godefroid remportèrent la victoire. Cet événement fut suivi d'une paix, dont les principales conditions furent, que la forteresse de Grimberge resterait démolie, que les seigneurs de Malines tiendraient toutes leurs possessions à titre de bénéfice, et qu'ils lui prêteraient comme vassaux le serment de fidélité.

Le comte de Flandre exigeait que le duc Godefroid, suivant la promesse de ses tuteurs, lui fit l'hommage du duché de Brabant, le duc fit tous ses efforts pour engager le comte à annuler une promesse qui avait été extorquée par la nécessité, et voyant que le comte persistait, le duc tire son épée, et la mettant dans les mains du comte, dit, percez-moi plutôt le cœur avec cette épée, que de m'humilier au point d'exiger que mon noble duché de Brabant, soit assujetti à votre comté. Thieri frappé de ce trait de fermeté, se contenta de l'hommage de la terre de Termonde, qui était renfermée dans le duché de Brabant. Gode-

froid accablé d'une maladie incurable , remit les rênes de son gouvernement à son fils Henri et mourut sept ans après , l'an 1190.

Henri I.

Henri I jaloux de rétablir dans la Belgique l'autorité des empereurs et des ducs , qui s'y était insensiblement affaiblie , avait tâché d'élever son frère Albert à l'évêché de Liège , mais un obstacle difficile à vaincre , était la haine que l'empereur portait à la maison de Louvain, Thieri, comte de Hostad, tachait d'aliéner absolument l'empereur , en lui insinuant combien il était dangereux , d'augmenter la puissance de la maison de Louvain. Le but secret de Thieri était d'obtenir l'évêché de Liège pour son frère Lothaire , l'empereur séduit par les insinuations adroites du comte , convoqua un congrès à Worms où il nomma Lothaire à l'évêché de Liège , et s'y rendit lui-même accompagné d'une suite nombreuse , y fit venir le duc Henri , qu'il accabla de tout le poids de sa colère , en le menaçant des plus grands malheurs , de la mort même , si à l'instant il ne s'engageait par serment à renoncer pour son frère à l'évêché de Liège , et le duc crut prudent de céder à la force.

Albert avait prit la fuite , une troupe de scélérats dans la vue de plaire à l'empereur , se rendirent à Reims , où Albert s'était retiré et s'insinuèrent adroitement dans l'amitié du vertueux prélat. Un jour que sous prétexte de se promener ils l'avaient engagé de sortir de la ville , ils eurent la lâche cruauté de l'assassiner; le malheureux Albert tomba sous les coups

de ces perfides , percé de treize blessures. Henri jura de venger cette mort , et résolut de déployer toute sa vengeance sur Thieri et Lothaire , qu'il regardait comme les instigateurs du crime. Le duc Henri s'était ligué avec le duc de Limbourg , l'archevêque de Cologne , et les autres principaux seigneurs du pays ; ravaga totalement la seigneurie de Hostad , dans le pays de Juliers , et l'empereur voyant que le sentiment de la haine et le désir de la vengeance s'augmentait de jour en jour dans tous les cœurs , prit le parti d'abandonner les deux complices de l'assassinat à leur destinée , et employa tous les moyens propres à apaiser les seigneurs en les comblant de caresses et de bienfaits ; il permit même au duc Henri , pour lui donner une espèce de satisfaction , de nommer de concert avec le chapitre de Liège , un évêque de son choix.

Henri I^{er} mourut à Cologne le 8 Septembre 1235 , et il fut enterré dans l'église de St. Pierre à Louvain , au milieu du chœur , on lui éleva un tombeau de pierre sur lequel on voit la forme de son corps d'après nature.

Henri II.

Henri II plus occupé des moyens de procurer à ses peuples les avantages solides de la paix , que de chercher le vain éclat de la gloire , qui résulte des conquêtes , fuyait la pompe et la grandeur , il eût même le courage de refuser l'empire.

L'empereur Frédéric II et son fils Conrad , roi des Romains , avaient été excommuniés et déposés par le

pape Innocent IV, c'était un des préjugés absurdes de ce siècle ignorant et barbare, de regarder un prince excommunié comme indigne de régner, la plupart des évêques et des princes de l'Allemagne, qui regardèrent Frédéric comme légitimement déchu, avaient élu pour roi des Romains, Henri Landgrave de Hesse, qui mourut au commencement de l'an 1246. Les évêques et les princes, qui tenaient le parti du pape, offrirent successivement l'empire à Haquin, roi de Norwège, à Abel, roi de Danemarck, à Otton, duc de Brunswick, et à Robert, roi de France, qui tous le refusèrent; enfin, ils jetèrent les yeux sur le duc Henri, qui moins ébloui de l'éclat de cette dignité, qu'effrayé des dangers qui l'accompagnaient, prit sagement le parti de le refuser, et il proposa aux prélats et aux princes, Guillaume, comte de Hollande, son neveu, jeune prince dont la valeur et les belles qualités donnaient les plus belles espérances.

Henri signala son amour pour l'humanité, en supprimant dans tout le Brabant, ce droit révoltant connu sous le nom de main morte, auquel étaient soumis tous les habitants, à la réserve des nobles et des ecclésiastiques; quand un père de famille mourait, les plus proches parents devaient couper la main du mort, et l'offrir à leur seigneur en signe de servitude, à moins qu'ils ne se libérassent en lui donnant le plus précieux de leurs meubles. Henri est mort le premier Février 1247, et enterré dans l'abbaye de Villers.

Henri III.

Henri III aimait la paix comme son père, il régna treize ans, et il eût la gloire de maintenir ses états dans la paix et la prospérité. Dès son avènement à la souveraineté, il avait signalé son affection pour les Brabançons, par les amples privilèges qu'il leurs accorda, et il y mit le sceau par son testament, dans lequel il manifesta des principes de raison et des sentiments d'humanité, qui donnent une idée aussi avantageuse de son esprit que de son cœur; il affranchit les hommes de la terre de Brabant des impositions personnelles et des exactions arbitraires auxquelles ils étaient soumis, et il étendit les privilèges à cette classe, pour ainsi dire proscrite, qui, dans ces temps de barbarie, était comme séquestrée de la société civile; ces malheureux qui étaient considérés et traités comme des esclaves, furent par la faveur insigne de cette disposition libérale, réintégrés dans la qualité, la dignité et les droits de l'homme, dans son acceptation générale. Henri mourut à Louvain, le 28 Février 1261, et fut enterré dans l'église des dominicains qu'il avait lui-même fondé.

Croisades.

Les expéditions si fameuses sous le nom des croisades, commencèrent sur la fin du XI^e siècle, et finirent sur la fin du XIII^e; ces guerres étaient inspirées, autorisées et consacrées par un motif de religion. Un pauvre hermite des environs d'Amiens, nommé Pierre, revenant de Jérusalem, où le zèle l'avait

conduit, forme le projet de réunir les chrétiens pour arracher aux infidèles la région sainte, honorée par la naissance et la mort du sauveur du monde, et signalée par ses miracles; il peint d'une manière énergique, les outrages que d'arrogants usurpateurs font aux monuments sacrés, leurs profanations, les insultes dont ils accablent les chrétiens, qu'ils enchainent sous leur joug les opprobres multipliés dont il a été le témoin, ceux dont il a été l'objet, son éloquence grossière mais véhément, inspire à tous les cœurs l'enthousiasme dont il est possédé, son extérieur hideux, ses gestes exagérés, sa voix foudroyante, son ton prophétique, augmentent l'impression que faisaient ses discours : il traverse l'Italie, l'Allemagne, la France, et les peuples accourus à sa voix, brûlent du désir d'aller exterminer les infidèles, et de délivrer la sainte Jérusalem. La noblesse et les rois partagent cette ardeur, et les ecclésiastiques l'inspirent aux fidèles. Le pape pour sanctifier cette expédition, indique un concile à Clermont, où les voix unanimes des pères représentent cette entreprise conforme à la volonté de Dieu, l'expédition universellement connue sous le nom de croisade est revêtue de tout l'appareil de la religion : le pape en est le chef, et la croix en est le signe.

Godefroid de Bouillon et ses deux frères, Baudouin, comte de Hainaut, et Robert, comte de Flandre, rassemblent une armée considérable, commandée par les principaux chevaliers de la Belgique, et trois mois après font leur entrée triomphante à Jérusalem.

Jacques Davesnes l'un des plus illustres guerriers de la Belgique, a beaucoup contribué à la victoire

de la terre sainte et y a trouvé la fin de sa brillante carrière.

La comtesse Ide ayant appris la mort de son mari, Baudouin, comte du Hainaut, en fut tellement affligée, qu'elle entreprit de suite le voyage de Jérusalem, et convaincu de la fatale nouvelle, retourna de suite dans ses états ; mais chemin faisant elle apprit que Chyni tendait des pièges pour la prendre, cette princesse fut obligée de se réfugier à l'abbaye de St. Hubert, où elle fut très-honorablement accueillie, elle y donna une grande partie de ses terres et ce fut à cette occasion qu'elle créa les abbés chapelains de St. Hubert, l'an 1096.

L'établissement religieux a été fondé à St. Hubert par Pépin de Herstal, duc d'Austrasie, l'an 687, et le corps de St. Hubert y fut transféré en 825.

Après la conquête de la terre sainte les croisés coururent à la conquête de Constantinople, et choisirent d'un commun accord Baudouin III, comte de Flandre, pour leur capitaine-général ; arrivés à la vue de Constantinople, le 24 Juin 1203, le siège en fut pressé avec tant de vigueur qu'il ne dura que huit jours, et la ville fut emportée d'assaut : le butin qu'ils y firent fut immense, tant en or et en argent, qu'en bijoux et en soieries.

Les croisés assemblés délibérèrent sur le choix d'un empereur, et ils nommèrent pour procéder à ce choix six député parmi les nobles et six parmi les ecclésiastiques, ceux-ci étaient les évêques de Soissons, de Troie, d'Halberstadt, de Ptolemaïde, de Bethléem, et l'abbé de Lucé, ces douze réunis dans l'église de

Ste. Sophie, le second Dimanche après Pâques, l'an 1204, choisirent d'une voix unanime pour empereur de Constantinople le comte Baudouin III, qui fut couronné le Dimanche suivant, les mécontents s'étaient réfugiés à Andrinople et s'obstinèrent à se soumettre, ils avaient appelé à leur secours le roi de Bulgarie et de Valachie, auquel ils promirent l'empire s'ils parvenaient à chasser l'ennemi de leur pays.

L'empereur Baudouin informé de cette défection prit la courageuse résolution de venir attaquer Andrinople, il se livra un terrible combat sous les murs de cette ville, le 15 Avril 1205, et Baudouin succombant sous le nombre, tomba entre les mains du roi barbare, qui l'ayant chargé de chaînes, l'envoya à Ternova, capitale de ses états, où le malheureux prince fut jeté dans une affreuse prison : la reine touchée des maux de l'illustre prisonnier, lui rendait de fréquentes visites pendant l'absence du roi, l'amour succéda bientôt à la pitié dans le cœur de la reine, qui oubliant ou bravant toutes les lois de la décence et de l'honneur, ne rougit pas de solliciter l'empereur à céder à ses instantes désirs, en lui promettant la liberté pour prix de sa condescendance ; mais Baudouin eût la force de résister constamment à ses criminelles séductions, et cette femme effrénée, outrée de dépit et de confusion, en se voyant aussi honteusement rebutée, osa, comme une autre Phèdre, accuser auprès de son mari l'innocent empereur, d'avoir voulu attenter à son honneur ; le roi qui déjà était disposé à la vengeance, saisit ce motif pour immoler son captif

à sa colère, il le tira donc de la prison où il avait gémi pendant un an, et il le fit amener au milieu d'un festin, que, pour donner plus de solennité à cette horrible cérémonie, il donnait aux seigneurs de sa cour, sous les yeux desquels il lui fit couper les mains et les pieds, les bras et les jambes, et il ordonna qu'on jétât son corps aussi indignement mutilé dans une vallée profonde, où il ne succomba que le troisième jour à ses cruelles souffrances; il était bel homme et âgé de 35 ans.

La discorde qui régnait parmi les chrétiens, avait insensiblement affaibli la puissance des croisés dans la Palestine, Louis IX entreprit successivement deux croisades, qui eurent la plus triste issue, il reprit Damiette, et Guillaume de Dampierre, comte de Flandre, qui avait suivi le roi, assista à la prise de cette ville, mais le roi blessé et pris à la fameuse bataille de Massoure, tomba entre les mains des infidèles, et il dût sacrifier Damiette pour sa rançon; ce prince emporté ou plutôt aveuglé par son zèle, tenta une seconde fois de combattre les infidèles, cette entreprise fut encore plus malheureuse que la première, car il y périt; Gui, fils de Guillaume de Dampierre, avait accompagné St. Louis dans cette dernière expédition.

Jean I^{er}.

Jean I^{er} âgé de 17 ans, fit son entrée solennelle à Louvain au mois de Juin 1208, il y prit possession du pays dans une nombreuse assemblée des états; le duc et les états prêtèrent serment mutuel, et les privilèges de Louvain furent ratifiés et confirmés.

Marie, sœur du duc Jean, que le roi de France Philippe le Hardi, avait épousée, joignit à une beauté touchante un esprit vif et délicat.

Un nommé Pierre Labrosse, qui avait commencé par être le barbier du roi, était parvenu par ses intrigues à devenir le chambellan de Philippe, il s'était si adroitement insinué dans les bonnes grâces de ce prince, qu'il le maîtrisait à son gré ; la reine souffrait impatiemment que ce vil scélerat tint si indument le roi asservi à ses volontés ; elle en faisait hautement ses plaintes, et Labrosse craignant que la reine ne parvint à dessiller les yeux du roi, prit le parti de la prévenir ; il employa donc tout l'ascendant qu'il avait sur l'esprit du faible monarque pour perdre la reine, il la peignit comme une ambitieuse mâtresse, qui cherchait les moyens de se défaire des enfants du premier lit de Philippe, afin d'élever ses propres enfants au trône : pour donner plus de vraisemblance à ces affreux soupçons, il empoisonna Louis fils aîné de Philippe, et par la plus exécrable imposture il chargea la reine de ce crime atroce ; le roi prêtant l'oreille à ces odieuses insinuations, fit garder étroitement la reine, et pour découvrir la vérité, il eût recours à l'art des devins. Il y avait dans ce temps à Nivelles une de ces religieuses, connue sous le nom de devinresse ou sorcière ; le roi y envoya d'abord Mathieu, abbé de St. Denis, Thiebaut, évêque de Dol, et Arnold, chevalier du temple, qui furent très-bien reçus par l'oracle de Nivelles : dites de ma part au roi, leurs dit-elle, qu'il ne croie pas les mauvaises paroles qu'on lui dit de sa femme, le poison a été donné par un homme qui est tous les jours auprès du roi.

L'infortunée Marie avait cependant du fond de sa prison trouvé le moyen de faire passer secrètement au duc Jean son frère des lettres , par lesquelles elle l'informait de sa malheureuse situation , le duc part secrètement de Bruxelles déguisé en moine , accompagné seulement de son écuyer, arrive en très-grande hâte à Paris , son déguisement lui facilite le moyen de pénétrer dans la prison de la reine , qui le convainc de son innocence , le duc selon le langage et la coutume du temps se déclara son chevalier , et se présenta pour combattre en champ clos contre celui qui oserait se déclarer l'accusateur de la reine.

Labrosse qui avait pris la fuite , fut repris , emprisonné et mis à la question , et ayant eu la faiblesse de tout avouer , fut condamné par un arrêt du parlement à expier ses crimes sur un gibet ; ses biens furent acquis et confisqués au profit du roi , le jugement fut exécuté le jour même de l'arrêt , en présence du comte d'Artois , du duc de Bourgogne et du duc de Brabant , qui avaient présidé à la condamnation.

Le duc de Brabant eût à soutenir une grande bataille à Wormgen , au sujet de la succession de Limbourg , contre Renaud , comte de Gueldre et Sifroid , archevêque de Cologne ; Waleram de Ligny , frère du comte de Luxembourg , y perdit la vie , le comte reconnaît le duc de Brabant , l'atteint , l'accable des coups de lance , mais un chevalier brabançon , nommé Wauthier de Bisdonne , ayant adroitement saisi le défaut de la cuirasse , lui porta le coup mortel , et pendant que la redoutable colonne des Brabançons soutenait le front du combat , les deux ailes ayant entouré l'armée ennemie , décidè-

rent la victoire ; le fier archevêque de Cologne fut livré au comte Adolphe, et le comte de Gueldre au duc Jean, qui parcourut de suite en triomphe tout le pays de Limbourg, qui depuis ce temps fut réuni au Brabant, et pour terminer efficacement ces sanglantes discussions, il négocia le mariage de Marguerite sa fille aînée avec Henri, comte de Luxembourg, la condition préliminaire du contract fut, que le duché de Limbourg demeurerait à perpétuité réuni à celui de Brabant, et pour perpétuer la mémoire de ce grand événement, le duc Jean fit bâtir à Bruxelles sur la place du Sablon, une belle église dédiée à Notre Dame des Victoires. Le duc Jean mourut le 4 Mai 1294.

Jean II.

Jean II qui succéda à son père, eût un règne très-agité par les dissensions et les tumultes, dont les principales villes de Brabant furent le théâtre. Anciennement il n'y avait que les nobles et les familles privilégiées, connues sous le nom de patriciennes, qui fussent admises aux fonctions publiques ; le peuple privé du droit de citoyen était réduit à la vile fonction d'esclave, il supportait tous les impôts et toutes les charges de l'état, mais enfin fatigué, indigné de cette servitude humiliante, pour laquelle il sentit qu'il n'était point fait, il fit entendre ses plaintes, et valoir ses droits, et il demanda hautement d'avoir entrée aux emplois et part aux délibérations publiques ; l'orgueil et l'injustice des nobles et des magistrats n'avaient pas peu contribué à donner lieu aux justes réclamations et aux plaintes fondées du peuple.

Il y avait une grande fermentation à Bruxelles, le duc était absent, Marguerite, son épouse, tâchait par toutes les voies de douceur de contenir la fougue du peuple échauffé, mais ses efforts furent inutiles; la populace sans égards, sans déférence pour la duchesse, se mutine, chasse tous les nobles de la ville, saisit leurs biens et rase leurs maisons; les tisserands, les cordonniers, les bouchers et les boulangers se répandent en furieux dans tous les quartiers de la ville, insultent et massacrent tous les citoyens notables qu'ils rencontrent. Le duc qui était à Tervueren se rend précipitamment à Vilvorde, rassemble ses troupes et assied son camp dans une vaste plaine, la populace armée se précipite en foule et en désordre aux portes de la ville et marche au camp du duc, ces forcenés s'avancent avec un air menaçant, le duc les fait charger avec tant d'impétuosité qu'il les mit en fuite au premier choc, il montra lui-même tant d'ardeur, qu'oubliant le danger, il fut renversé de son cheval, il poursuivit les fuyards l'épée dans les reins, et entra triomphant dans Bruxelles où il cassa les magistrats, choisit dans la classe du peuple, et rétablit les nobles. Le duc mourut à Tervueren le 26 Octobre 1312, il fut enterré à Bruxelles dans le chœur de l'église de Ste. Gudule, vis-à-vis du maître-autel.

Jean III.

Jean III succéda à son père à l'âge de 13 ans, le comte d'Evreux, fils de Philippe le Hardi, roi de France, prit les rênes du gouvernement avec Gérard, comte de Juliers, et Florent Berthaut, seigneur de

Malines, pendant la minorité du jeune duc, qui commença son règne dans les plus malheureuses circonstances. Le Brabant fut affligé de deux terribles fléaux : à commencer du 1^{er} Mai 1315 il tomba pendant un an entier des pluies continuelles et abondantes, qui pénétrèrent tellement la terre, qu'elle ne donna aucune production, cette disette causa une famine cruelle, qui fut accompagnée d'une peste si désastreuse, qu'on était obligé d'entasser soixante cadavres dans la même fosse, et selon les rapports justes dans le temps, le tiers des habitants périt par les effets de ces calamités.

Robert, comte d'Artois, qui avait passé quelque temps en Belgique, s'était réfugié à la cour d'Angleterre et parvint à engager le roi Edouard III à révéndiquer par la force des armes ses droits à la couronne de France, et ce monarque séduit par les raisons spécieuses du comte, envoya en Belgique l'évêque de Lincoln pour y sonder les principaux seigneurs; et par les impressions favorables que le comte avait laissé dans les cœurs des princes belges, l'archevêque de Cologne, le comte de Gueldre, le marquis de Juliers, le seigneur de Fauquemont et le fameux Jacques d'Artevelde, devenu l'arbitre de la paix et de la guerre parmi ses concitoyens, soutinrent le parti du roi d'Angleterre, et avaient forcé le duc Jean d'entrer dans la ligue. Edouard vint débarquer à Anvers avec une flotte de trois cents cinquante voiles, et après avoir passé l'hiver à Louvain commença la campagne par le siège de Cambrai, boulevard de la France, mais la saison trop avancée et son armée qui commençait à éprouver une disette de vivres,

fut obligé à lever le siège , et revint à Bruxelles accompagné du duc Jean.

Philippe II, roi de France, avait employé l'intervalle de l'hiver pour affaiblir le parti d'Edouard, et cette fameuse alliance allait être rompue lorsque Artevelde, de Gand, la renouâ, cet habile intrigant donna dans une assemblée tenue à Gand, le projet de cette fameuse alliance conclue le 3 Décembre, par laquelle la Flandre et le Brabant furent si étroitement unis, que les deux provinces ne firent qu'un même état, qu'elles ne pouvaient faire la paix ou la guerre sans leur mutuel consentement, que l'une s'armerait pour la défense de l'autre, que les marchands flamands et brabançons jouiraient réciproquement des mêmes droits et des mêmes avantages dans les deux provinces, et qu'ils auraient une monnaie commune.

Une flotte française de vingt-six gros vaisseaux, montés par 40,000 hommes, se présenta entre l'Écluse et Blankenberg, le combat fut sanglant, l'amiral français Kieret fut tué, et Edouard eût la cuisse percée d'une flèche; mais une escadre flamande qui parut à l'improviste décida la victoire en faveur d'Edouard, l'amiral français Basinchet fut pendu au grand mât de son vaisseau; cette victoire ouvrit l'entrée de la Flandre à Edouard, qui se rendit à Gand où les princes alliés s'empressèrent de venir le rejoindre; le siège de Tournai y fut décidé et entreprit; la ville fut investie le 30 juillet par le duc Jean, le roi Edouard et le comte Guillaume; et Philippe II voyant qu'il lui était impossible de la sauver, prit le parti d'employer le ministère de sa sœur Jeanne de Valois, comtesse

Douairière de Hainaut, et belle-mère d'Edouard, qui sortit de l'abbaye de Fontenelle où elle avait prit le voile depuis la mort de son mari, pour venir dans les deux camps négocier la paix, et une trêve de dix mois fut signée le 25 Décembre 1340, et au bout de dix mois, elle fut prolongée de dix ans.

Edouard entretenait en secret des intelligences avec le flamand Artevelde, qui lui promettait de faire parvenir le prince de Galles, son fils aîné, à la souveraineté de la Flandre, il employa à la vérité toute son influence pour engager les flamands à prononcer la déchéance de Louis, comte de Flandre, comme ayant refusé de prêter l'hommage qu'il devait à Edouard, mais le comte avait dans Gand un parti puissant, dont le chef était un nommé Gerard Denys, doyen des tisserands, qui déclara fermement que, quand même il devrait périr, il ne donnerait jamais les mains à la destitution de son prince, et Artevelde eût l'adresse de faire venir secrètement de l'Écluse à Gand cinq cents anglais, qu'il introduisit sans qu'on s'en doutât dans sa maison qui était située dans la rue appelée den Paddenhoek, où il s'y barricada; mais le chef des tisserands informé de ce stratagème, rassembla de suite quelques milliers de tisserands, à la tête desquels il força la maison de Artevelde, qui tenta de s'évader mais il fut atteint, et Denys le tua de sa propre main avec un grand nombre d'Anglais, l'an 1340.

Jean III avait eu trois fils, qui furent enlevés à la fleur de l'âge, il eût également trois filles: Jeanne, mariée à Wenceslas, comte de Luxembourg, Margue-

rite à Louis, comte de Flandre, et Marie à Renaud, comte de Gueldre; c'étaient Jeanne et Wenceslas, que les lois du pays et l'intention du duc appelaient à la souveraineté, mais les comtes Louis et Renaud pouvaient y former des prétentions, le duc pour éviter ces discussions convoqua à Louvain une assemblée des députés des villes, qui déclarèrent solennellement que la souveraineté appartenait selon les lois du pays à Jeanne et Wenceslas, et ils convinrent du reste que les deux autres princesses auraient un apanage convenable; cette déclaration qui est du 8 Mars 1355, est conforme au testament du duc qui fut approuvé le 24 Avril suivant par l'empereur Charles IV.

Le duc qui sentait approcher sa fin, prit l'habit de St. Bernard, et mourut à Bruxelles le 5 Décembre 1355, et fut enterré à l'abbaye de Villers.

Jeanne et Wenceslas.

Wenceslas qui par la mort du duc Jean était appelé, du chef de sa femme, au duché de Brabant, se rendit avec cette princesse à Louvain, où ils furent inaugurés le 3 Janvier 1356; c'est la première inauguration qui est connue sous le nom de joyeuse entrée.

Wenceslas ayant refusé de payer l'apanage de dix mille écus d'or par an à ses belles-sœurs, suivant le testament du duc Jean son beau père, le comte de Flandre pénétra de suite à main armée dans le Brabant, où tous ses pas furent marqués par le ravage et l'incendie, et il était déjà aux portes de Bruxelles avant que l'injuste Wenceslas avait songé à la défense de la patrie. Les Brabançons irrités et consternés

n'ayant ni chef ni organisation, osèrent attaquer les Gantois à Scheut, près d'Anderlecht, le 17 Août 1356, les Gantois se battirent avec ordre, et les Bruxellois avec confusion; le porte-étendard du Brabant, le seigneur d'Assche, l'ayant abandonné honteusement dès le premier choc, entraîna toute la troupe dans sa fuite, les Bruxellois furent complètement défaits, la plupart tués dans la bataille et le reste massacrés dans les bois; la duchesse Jeanne apprenant cette fatale nouvelle se sauva à Maestricht, et le vainqueur entra sans résistance dans Bruxelles, où il fit prêter aux habitants le serment de fidélité; il fit arborer l'étendard de Flandre sur l'hôtel-de-ville, cassa l'ancien magistrat, en créa un nouveau, et après y avoir laissé une forte garnison il marcha sur Louvain, où il voulut faire comme à Bruxelles; mais dans le moment même un moine de Ste. Gertrude, nommé Guillaume de Sadelere, se précipite dans la foule en criant: perfides qu'allez vous faire, est-ce ainsi que vous gardez la foi que vous avez il y a peu de mois juré à vos maîtres légitimes, est-ce ainsi que contre les principes de la justice, contre la foi du serment, contre la volonté du ciel vous vous donnez à un injuste usurpateur, cette tache ne sera jamais effacée dans la postérité, et le Dieu vengeur des parjures punira votre crime par des supplices éternels.

Ce discours fit un grand effet sur le peuple, qui se retira sans avoir prêté le serment, et le comte se rendit à Malines; Nivelles, Léan, et Tirlemont se soumirent à la domination flamande.

Un nommé Everard T'Serclaes , fit entrer dans Bruxelles, la nuit du 24 Octobre 1356, une cinquantaine d'hommes déterminés, par un endroit des vieux remparts appelé Waermoesbrouk , et se rendit directement à l'hôtel-de-ville , y arracha l'étendard du comte , et y substitua celui du duc , en un instant l'alarme se répand dans toute la ville, le peuple se rend en foule sur la place, et les Gantois effrayés se sauvent en désordre par la porte de Flandre droits à Gand.

Les deux princes voulant terminer la guerre, choisirent pour l'arbitre de leur différent le comte de Hainaut, et la ville d'Ath fut désignée pour le lieu des conférences: les Brabançons durent se soumettre aux conditions les plus dures, les villes de Malines et d'Anvers furent cédées au comte de Flandre, et obligées de le reconnaître pour leur seigneur, et restèrent à sa domination pendant 47 ans.

La ville de Louvain était dans ce temps le théâtre des plus funestes dissensions, un nommé Couterel premier magistrat, avait excité le peuple contre la noblesse, tout le Brabant retentissait des plaintes des nobles, qui depuis deux ans gémissaient sous la tyrannie de Couterel, le duc voyant que l'anarchie augmentait de jour en jour, se décida à marcher sur la ville avec ses troupes, et vint camper à Banck, près de Louvain, Couterel craignant de devenir la victime du duc irrité, se rendit de suite au camp du duc avec ses complices, le duc leurs imposa les conditions suivantes.

1° Que les torts réciproques du peuple et de la noblesse seraient ensevelis dans l'oubli; 2° que les

auteurs de la sédition viendraient demander leur grâce au duc tête nue et à genoux; 3° que dorénavant les magistrats seraient élus quatre parmi la noblesse, et trois parmi le peuple; 4° que les magistrats de Louvain payeraient au duc, du trésor de la ville, une somme de 38,000 moutons d'or, 300 au duc de Juliers, et 1000 moutons d'or au seigneur de Berg-op-Zoom.

Le duc Wenceslas atteint d'une maladie de langueur se fit transporter à Luxembourg, où il mourut le 7 Décembre 1383, il fut inhumé selon son intention dans l'abbaye d'Orval, au milieu du chœur sous un mausolée de marbre noir avec sa figure taillée en marbre blanc.

Jeanne.

La duchesse Jeanne après la mort de son époux, resta chargée de l'administration du Brabant, qu'elle gouverna avec tant de sagesse et de modération, que pendant les vingt années que dura son règne, les troubles et les dissensions qui avaient agité le Brabant, furent entièrement apaisés.

Cette princesse craignant que sa mort n'entraînat des contestations pour sa succession, en régla l'ordre par un diplôme daté de Tournay le 28 Septembre 1399, par lequel elle appela Marguerite, sa nièce, femme de Philippe, duc de Bourgogne, comtesse de Flandre, avec ses enfants comme étant fille de Marguerite de Brabant, sa sœur : Philippe ne tarda pas de se rendre à Bruxelles, où dans une assemblée nombreuse des états, il traita l'affaire et mania les esprits avec tant d'adresse, qu'il les détermina enfin à déclarer son fils Antoine successeur de Jeanne.

La mort inopinée du duc Philippe accéléra l'exécution de cette résolution, la duchesse Jeanne céda par forme de donation, à Marguerite, sa nièce, veuve de Philippe, les duchés de Brabant et de Limbourg, et Marguerite désigna pour gouverner le Brabant, de son vivant et le posséder après sa mort, son fils Antoine, qui fut reconnu par les états gouverneur du Brabant, mais il ne prit le titre de duc, qu'après la mort de la duchesse Jeanne, arrivée le 1^{er} Novembre 1406.

Le Brabant passa ainsi à la maison de Bourgogne, après avoir été gouverné comme duché par celle de Louvain pendant trois cents ans, à dater de l'an 1106, époque où Godefroid le Barbu parvenu au duché de la basse Lotharinge, commença à porter le titre de duc de Brabant.

Une singularité remarquable que dans cette maison de Louvain, tout par un hasard singulier, est désigné par le nombre 3, elle posséda le Brabant pendant 3 siècles, de 1106 à 1406, sous 3 Godefroid, 3 Henri, et 3 Jean, et Jean 3 eût 3 fils et 3 filles.

Maison de Bourgogne.

Antoine fit son inauguration à Louvain le 18 Décembre 1406, à Bruxelles le 21, et à Anvers le 2 Janvier 1407. Ce prince n'avait aucune de ces qualités qu'il faut, pour s'attacher les cœurs des Brabançons, qui aiment surtout dans leurs princes ces manières affables, cette douce bénédiction, cette aimable popularité, par lesquelles on gagne si aisément leur affection ; Antoine au contraire avait un abord froid, un ton réservé, un air sérieux et pour ainsi dire dédaigneux,

qui n'inspirait aucune confiance , il commença par convoquer les états généraux , pour leur demander le service ordinaire ; mais il refusa obstinément de leur faire connaître l'ennemi , contre lequel il se disposait de marcher , les habitants de Bruxelles et de Louvain , et à leur exemple , les autres villes refusèrent donc ouvertement le service.

C'était au duc de Gueldre qu'il avait déclaré la guerre , et il la termina heureusement sans le secours des Brabançons , la prédilection marquée qu'il avait pour les Français , acheva d'aliéner les esprits ; Antoine eût deux femmes , Jeanne , fille de Waleram , comte de St. Pol , dont il eût deux fils , Jean et Philippe , qui lui succédèrent , et sa seconde était Elisabeth , fille de Jean de Luxembourg , qu'il épousa en 1409 ; le duc par cette alliance se proposa un double avantage , le premier , de faire cesser les prétentions que formaient sur le duché de Brabant , l'empereur Sigismond et Wenceslas , roi de Bohême , son frère comme héritiers de feu duc de Wenceslas ; le second , de réunir à ses états le duché de Luxembourg et le comté de Chiny , que le roi Wenceslas , avait engagé à la maison de Saxe. Le duc Antoine , qui était attaché avec passion à la cause des Français contre les Anglais , informé qu'il devait se donner une bataille entre ces deux nations , accourut avec sa cavalerie par Mons et Valenciennes , à Lens en Artois , et arriva à Azincourt , au moment où le combat était déjà engagé , et se précipita avec tant de fureur dans la mêlée , que son corps fut trouvé trois jours après la bataille parmi les morts. Le corps du duc fut ramené à Bruxelles , et déposé dans l'église de

Ste. Gudule, et les trois états de Brabant vinrent le reconnaître, il fut enterré le lendemain à Tervueren, dans l'église paroissiale.

Jean IV.

A la mort inattendue du duc Antoine les états de Brabant s'assemblèrent le 4 Novembre 1415, où ils prirent la résolution de prêter le serment de fidélité à Jean, fils aîné du duc Antoine, âgé de 13 ans, et que la tutèle du jeune prince et la régence du pays, seraient confiées à onze membres de l'état, pris dans les différents ordres. La cérémonie de l'inauguration eût lieu à Louvain, selon les formes ordinaires de la joyeuse entrée, le 14 Janvier 1416.

Jean IV à peine âgé de seize ans, dans une assemblée tenue à Biervliet, avait déterminé les princes de la maison de Bourgogne, à consentir au mariage qu'il avait projeté de conclure avec Jacqueline, comtesse de Hainaut et de Hollande, âgée de seize ans, veuve de Jean, dauphin de France, mort empoisonné; la comtesse qui avait assisté à cette assemblée, avait consenti aux vœux du jeune duc, ainsi que tous les princes de la maison de Bourgogne; mais l'intraitable Jacques de Bavière, évêque de Liège, oncle paternel de la comtesse, qui avait des vues hostiles, s'opposa hautement à ce mariage, alléguant pour cause d'empêchement l'âge et la parenté, mais à force d'offres Jacqueline était parvenu à arracher le consentement de son oncle, les fiançailles furent célébrées le 1 Août 1416, et le mariage remis au temps où on aurait obtenu les dispenses nécessaires.

Le duc Jean s'adressa directement au pape Martin V, et en obtint de suite la dispense, mais l'intrigant évêque, avait su mettre si adroitement l'empereur Sigismond dans ses intérêts, que ce prince avait extorqué du pape un bref par lequel il revoquait la dispense, mais le duc ayant jugé, que cet acte était subrepticé et par conséquent d'aucune valeur se tint au bref de dispense et le mariage eut lieu.

Mais l'évêque de Liège, n'avait pas borné ses intrigues à tâcher de rompre le mariage de sa nièce, il s'était marié lui-même, il s'était démis de l'évêché de Liège, et il était parvenu également par le crédit de l'empereur, à obtenir la dispense du diaconat, pour épouser Elisabetz de Gorlitz, veuve du duc Antoine.

Après ce mariage, l'empereur fit publier un rescrit, par lequel il adjugeait à Jean de Bavière, tous les états de sa nièce, mais les états de Hainaut et les villes de Hollande s'y opposèrent, il prit donc le parti d'imposer par la force, ce qu'il n'avait pu gagner par la fraude.

Il vint attaquer la Hollande, équipa une flotte, et rassembla une armée, mais Jacqueline, pour prévenir de plus grands désastres, consentit à un accommodement, lui céda quelques villes de Hollande avec une somme de cent-mille écus.

Un nommé Guillaume Dumont, vil scélérat, que le duc Jean avait choisi pour son trésorier et son favori, avait été assassiné dans l'hôtel d'Everard, frère naturel de la comtesse Jacqueline; le duc soupçonna que sa femme n'était pas étrangère à ce complot, et depuis ce moment ne pouvait plus vivre avec

elle, la comtesse se retira à Quesnoi, avec Marguerite de Bourgogne sa mère, et de là se rendit secrètement à Londres, où elle gagna une violente passion pour le duc de Glocestre, frère du roi Henri V, et l'épousa; peu de jours après elle se rendit dans le Hainaut avec son nouvel époux.

Le duc Jean, ayant réuni une formidable armée, se préparait à tomber vigoureusement sur le duc de Glocestre, mais un événement inattendu rompit toutes ses mesures, Jean de Bavière, mourut empoisonné par les instigations du duc de Glocestre, qui s'était ouvertement brouillé avec le duc de Bourgogne, cousin-germain de la comtesse, au sujet des secours qu'il avait accordé au duc de Brabant, et il lui avait écrit une lettre en termes très-peu mesurés qui choquèrent si vivement le fier Bourguignon, qu'il offrit un cartel au duc de Glocestre, qui l'accepta, et il partit pour l'Angleterre, afin de faire les préparatifs de ce combat, laissant en Hainaut la comtesse Jacqueline, que les habitants promirent de garder et de défendre, au péril de leur vie et de leurs fortunes.

Le duc n'avait pas dépassé les frontières du Hainaut, que déjà le duc de Brabant y était rentré, répandant l'épouvante sur toute sa route, il exigeait à ce que le duc de Bourgogne fut déclaré le protecteur des comtés de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de la seigneurie de Frise, patrimoine de la comtesse, qui trouva ces conditions si humiliantes, qu'elle refusa d'y donner son consentement.

Le duc Jean, indigné de ce refus, vint l'assiéger dans Mons, et les bourgeois craignant d'être exposés

à toute la colère d'un vainqueur irrité , employèrent tous les moyens pour engager la comtesse à se rendre , mais cette fière princesse traitant leur frayeur de pusillanimité , irrita si vivement les Montois , qu'ils la sommèrent impérieusement de se rendre , en la menaçant de la livrer entre les mains des Brabançons ; elle sortit donc de Mons , pour être remise dans les mains d'Englebert de Nassau , seigneur de Bréda , qui la transféra à Gand , où elle fut étroitement resserrée et observée dans le palais du duc , mais la comtesse secondée par quelques fidèles hollandais , qui étaient venus secrètement lui offrir leurs services , avait trouvé le moyen de s'échapper de sa prison avec des habits d'homme , et se rendit en Hollande.

Le duc de Brabant s'était adressé au pape , afin de connaître la validité de ce mariage , cette sentence parut enfin , et le pape y déclara , que le mariage de la comtesse Jacqueline , avec le duc de Glocestre , était un véritable adultère , le Hainaut retourna sous la puissance du duc de Brabant , qui resta paisible possesseur de cette belle province. C'est ce prince qui fonda l'université de Louvain , et la ville de Bruxelles fut privée de ce précieux établissement.

Le duc Jean ayant été frappé d'un coup d'apoplexie , mourut à Bruxelles le 17 Avril 1427 , à l'âge de 24 ans , et fut enterré à Tervueren.

Philippe.

Philippe , comte de St. Pol , succéda au duc Jean IV , son frère , et fut inauguré le 23 Mai 1427 , à Vilvorde , où il avait convoqué une assemblée générale des états

du pays, afin de terminer les affaires de la comtesse, et il fut arrêté que la comtesse Jacqueline reconnaîtrait Philippe, duc de Bourgogne, son cousin germain, pour son héritier universel, si elle venait à mourir sans enfants légitimes, et il fut stipulé qu'elle ne pourrait se remarier sans le consentement du duc et des seigneurs du Hainaut et de la Hollande.

Philippe devenu par ce moyen le maître de tous les domaines de la comtesse Jacqueline, donna le gouvernement de la Hollande à François de Borselle, et ramena son armée victorieuse dans la Flandre, et Jacqueline dépouillée de tous ses états, alla dévorer son chagrin et sa honte, à Tergoes, qu'on lui avait laissé pour apanage.

La réunion du comté de Namur à ses états, lui donna un nouvel accroissement de puissance, que ses voisins ne virent qu'avec des yeux d'envie, il avait acheté cette province par acte passé à Gand avec le comte Jean III, le 13 Janvier 1421, et les états dans une assemblée générale, tenue le 8 Janvier suivant, reconnurent Philippe pour leur vrai et légitime seigneur; mais les Liégeois, craignant les dangers d'une puissance qui devenait si formidable, entrèrent dans la province de Namur, où ils prirent et rasèrent le château de Beaufort, ravagèrent les villages de Murdup, Bonesse et Branchon, emportèrent le château de Golzinne, et assiégèrent la ville de Bouvigne.

L'évêque de Liège, seigneur de Hensberg, accompagné des principaux membres des états de Liège, durent se rendre à la cour du duc de Bourgogne, pour lui faire leurs excuses et demander leur grâce,

ayant un genou à terre, et l'évêque fut condamné à servir en personne comme simple soldat, pendant six mois dans l'armée du duc, l'an 1429.

La mort imprévue du duc Philippe, procura à Philippe le Bon, la possession du Brabant, du Limbourg et du marquisât d'Anvers.

Philippe le Bon.

Philippe le Bon, qui dès l'an 1419, avait succédé au duché de Bourgogne, et au comté de Flandre, fut inauguré duc de Brabant, le 5 Octobre 1430, et après la mort d'Elisabeth arrivée en 1451, il prit le titre de duc de Luxembourg, et fut reconnu en cette qualité dans une assemblée générale des états, tenue le 28 Octobre 1451; est mort à Bruges, le 14 Juin 1467, âgé de 72 ans; Charles le Hardi, son fils, fut inauguré le 12 Juillet 1467, à Gand, comte de Flandre, et mourut le 5 Janvier 1477, dans une bataille contre les Suisses, voulant conquérir la Lorraine, ce qui lui donna le surnom de Charles le Hardi.

Maison d'Autriche.

Marie, fille unique de Charles le Téméraire, était âgée de vingt ans à la mort de son père, elle épousa l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III; c'est par cette alliance célèbre, que les provinces Belges passèrent sous la domination de la maison d'Autriche.

Maximilien et Marie furent inaugurés ducs de Brabant, de Flandre et de Hainaut, sur la fin de l'année, et comtes de Hollande, au commencement de la

suivante, toutes les années de leur règne furent marquées par des calamités, l'intérieur du pays était déchiré par des séditions, et les violences des Flamands, et les frontières étaient ravagées par les incursions des Français.

La mort de la duchesse, le 28 Mars 1482, occasionnée par une chute de cheval, dans une partie de chasse aux environs de Bruges, plongea l'état dans de nouveaux malheurs, elle n'était âgée que de vingt-cinq ans, et elle laissait deux enfants en bas-âge, Philippe et Marguerite.

Philippe à qui les grâces du corps et la beauté de la figure, firent donner le surnom de Bel, succéda à son père Maximilien dans la souveraineté de la Belgique, quand celui-ci succéda au trône impérial, après la mort de son père, l'empereur Frédéric III, en 1493.

Philippe après s'être fait inaugurer à Louvain en Août 1494, et successivement dans les autres villes de la Belgique, partit pour l'Espagne, afin d'y terminer son mariage, avec Jeanne, fille de Ferdinand, roi d'Arragon, et d'Isabelle, reine de Castille; c'est cette alliance célèbre qui fit passer toute la monarchie d'Espagne, dans la maison d'Autriche, Philippe fut le premier de cette auguste maison, qui eût à proprement parler la souveraineté des provinces Belges, car ce ne fut qu'à cette époque, que ces provinces, auparavant morcelées, livrées à la merci de tous les princes, qui se le disputaient, se les arrachaient et se les rendaient selon les circonstances, acquirent cette consistance et cette attitude, qui les mirent au rang des puissances prépondérantes de l'Europe; aussi c'est

à ce temps là qu'il faut fixer l'époque de la prospérité, et de la gloire de la Belgique.

Ce prince dont le règne préparait de si beaux jours à ces provinces, fut emporté à la fleur de son âge, par une mort prématurée, il mourut à Bruges, le 25 Septembre 1506, laissait un enfant en bas-âge, Charles Quint; après sa mort les états envoyèrent une députation à l'empereur Maximilien, pour le supplier de venir prendre le gouvernement de ces provinces, pendant la minorité de Charles, son petit-fils; l'empereur ne pouvant s'y rendre à cause des embarras qui le retenaient en Allemagne; chargée du gouvernement des Pays-Bas, sa fille Marguerite, veuve de Philibert II, duc de Savoie, princesse célèbre par les talents et les agréments de l'esprit, elle gouverna ces provinces, avec gloire pendant vingt-deux ans.

Charles n'était âgé que de six ans, à la mort de son père, Philippe le Bel, Maximilien lui donna pour gouverneur Guillaume de Croy, seigneur de Chievres; ce jeune prince, qui dans son enfance ne portait que le titre de duc de Luxembourg, parvint au trône d'Espagne, en 1516, par la mort de Ferdinand le Catholique, son aïeul maternel, et à celui de l'empire d'Allemagne, en 1519, par la mort de Maximilien, son aïeul paternel.

La guerre ne tarda pas à s'allumer, entre Charles Quint, et François I^{er}, roi de France, ces deux jeunes rivaux, dominés par la même ambition, déployèrent des qualités différentes; Charles était déjà connu par une politique adroite, qui approche de la fourberie, et François par une bravoure qui tint de la

témérité ; l'empereur prit sur son rival , la ville de Tournay , qu'il réunit avec le Tournaisis au comté de Flandre.

Les Français dans cette guerre furent la victime de l'imprudente ardeur de leur roi , qui fut battu et fait prisonnier à la fameuse bataille de Pavie , l'an 1525 ; ceci obligea François , d'accepter les conditions humiliantes , que Charles Quint , lui prescrivit , il s'obligea donc par le traité de Madrid , de restituer à l'empereur le duché de Bourgogne , et le comté de Charolais , il renonça à toutes les prétentions sur les états de l'empereur , en Italie , en Flandre , et en Artois.

Les états généraux avaient accordé à la gouvernante des Pays-Bas , un don gratuit de douze cents mille florins , pour subvenir aux frais de la guerre contre la France , le contingent de la Flandre , en portait quatre cents mille , les Gantois armés de leurs privilèges avaient constamment refusé de payer leur part ; la gouvernante pour les y forcer , fit arrêter tous les Gantois qui se trouvaient à Bruxelles , à Malines et à Anvers ; les habitants de Gand , révoltés de ces actes arbitraires , chassèrent de la ville les chefs et les officiers de l'empereur , et pillèrent leurs maisons , et ils députèrent à la gouvernante leur syndic avec une requête , par laquelle ils réclamaient l'élargissement des Gantois arrêtés , et l'exemption de la somme imposée ; Charles Quint étant en Espagne , la gouvernante leur accorda un délai de trois mois , afin d'en instruire l'empereur , qui après avoir lu les lettres de la gouvernante , adressa une dépêche aux Flamands , et en particulier aux Gantois , par laquelle il leur

ordonnait d'obéir à leur gouvernante, comme à lui-même, de remettre à la décision du grand conseil, les infractions qu'ils croiraient avoir été faites à leurs privilèges, sous peine d'être traités comme rebelles et séditeux.

Les Gantois condamnés au conseil de Malines, n'en devinrent que plus furieux; mais Charles impatient de dompter les rebelles, demanda au roi de France le passage par ses états, qui lui fut de suite accordé, et arriva à la tête de quelques régiments Allemands, devant la ville de Gand, où il fit son entrée solennelle, le 24 Février, accompagné de sa sœur et de la plupart des seigneurs Belges, et après avoir murement examiné avec les conseillers et les nobles, les chefs d'accusation, fit prononcer le 30 avril dans une séance publique, à laquelle il assista en personne, une sentence foudroyante, par laquelle il déclara, que le peuple de Gand était criminel de lèse-majesté, qu'en conséquence la ville et les habitants, seraient dépouillés de leurs privilèges, et leurs biens confisqués au profit de l'empereur, que les magistrats, syndics, greffiers avec trente des plus notables bourgeois, vêtus d'une robe noire, et cinquante des plus coupables, tête nue et en chemise tous avec la corde au cou (d'où provient le proverbe flamand *gendsche stropdragers*), demander publiquement pardon à genou, et à haute voix à trois différentes reprises, des attentats commis contre la personne de l'empereur, et de la reine sa sœur, que la ville de Gand, sans compter la somme qu'elle redevait payerait en sus une somme de cent cinquante mille florins; et

une somme de six mille florins tous les ans à perpétuité, il fit ensuite trancher publiquement la tête à vingt-six des principaux chefs de la sédition, et voulant que les Gantois eussent constamment devant les yeux un monument éternel de délit, fit construire à leurs frais une citadelle pour les tenir sous le joug.

Charles Quint naquit à Gand, le 24 Février 1500, dans le palais nommé la Cour du Prince, Jeanne, sa mère, était une princesse d'Espagne, et Philippe le Bel, son père, fils de Maximilien, empereur d'Allemagne, ensorte que Charles Quint, fut empereur d'Autriche, roi des Romains, roi d'Espagne, et duc de Brabant; fut baptisé le 3 Mars, à l'église de St. Bavon, et reçut à cette occasion, le titre de duc de Luxembourg; fut promis en mariage à la fille de Louis XII, et sa naissance fut célébrée à Gand, par des grandes fêtes.

Charles Quint après avoir troublé toute l'Europe, pendant son règne, voulut la pacifier avant de mourir; il convoqua au palais de Bruxelles, le 25 Octobre 1555, une assemblée des états généraux, dans laquelle il remit à son fils les Pays-Bas, et la Franche-Comté; et dans une seconde assemblée, le 17 Janvier 1556, il remit à son fils la monarchie d'Espagne, avec toutes les provinces qui en dépendent, et partit de suite pour l'Espagne, avec ses deux sœurs Marie, veuve de Louis, roi de Hongrie, et Eléonore, veuve de François I^{er}; il embrassa son fils Philippe II, en l'exhortant à maintenir la foi catholique, et à respecter inviolablement les droits et les privilèges des Belges.

Charles Quint se retira au monastère de St. Just, en

Estramadure, c'est là que ce puissant monarque, qui pendant cinquante ans avait été l'arbitre ou plutôt le dominateur de l'Europe, s'occupait à planter des choux, et à chanter des psaumes; accablé de goutte, dévoré d'ennuis et tourmenté de regrets, il perdit la tête, il conçut et exécuta l'idée singulière, de faire célébrer ses obsèques de son vivant : il se fit transporter dans une bière à l'église, où l'on chanta pour lui l'office des morts, accompagné de toutes les cérémonies funéraires, il ne survécut que d'un jour à cette cérémonie, il fut saisi d'une frayeur qui l'emporta le 21 Septembre 1558, dans sa 59^e année.

Philippe II, son fils, ayant arrangé toutes ses affaires, ne songea plus qu'à hater le moment de son retour en Espagne, mais avant son départ il nomma Marguerite de Parme, sa sœur, fille naturelle de Charles Quint, gouvernante générale, et son conseil fut composé de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, Charles Lamoral, prince de Ligne, Philippe de Montmorency, les trois premiers seigneurs des Pays-bas, du comte de Horn et du comte d'Egmond.

Philippe II menacé par Henri II, roi de France, fit assiéger St. Quehtin, sous le commandement d'Emanuel-Philibert, duc de Savoie, gouverneur-général des Pays-Bas, où un terrible combat eut lieu, et où le génie du général espagnol triompha de toute la valeur française; Lamoral, prince de Ligne, qui commandait sous les ordres du duc de Savoie, eût la principale part à la gloire de cette journée, dont il décida la victoire à la tête de la brave cavalerie belge.

L'hérésie qui sous le règne de Charles Quint, avait commencé à s'introduire dans les Pays-Bas, s'y propageait insensiblement.

L'érection de quatorze évêchés mécontenta à la fois le clergé, les états et les hérétiques, les nobles qui méditaient déjà l'insurrection, excitèrent le peuple, en désignant les nouveaux évêques comme les instruments de l'inquisition.

Le comte d'Egmond fut envoyé en Espagne, pour représenter au roi le triste état des Pays-Bas, et pour le presser de s'y rendre lui-même; la réponse du roi qu'il rapporta en Belgique, fut lue au conseil et par laquelle ce monarque confirmait l'inquisition; la gouvernante effrayée des symptômes d'une révolution, assembla le conseil-d'état, où il fut décidé de publier les décrets du concile de Trente et de soutenir les inquisiteurs.

Le prince d'Orange donna sa démission, et plusieurs gouverneurs suivirent son exemple. Le comte de Horn quitta la cour, et le 5 Avril les seigneurs réunis à l'hôtel de Culembourg, se rendirent à l'audience de la gouvernante, pour demander la suppression de l'inquisition, elle donna des espérances, déclarant qu'il fallait attendre la réponse du roi.

Les mécontents reçurent le nom de gueux; la réponse du roi permettait à la gouvernante de laisser l'inquisition suspendue, mais la réponse du roi vint trop tard, les rebelles avaient pris les armes, la réunion des nobles confédérés à St. Trond, causa des troubles à Liège; en Flandre la populace armée de sabres, courait entendre des prédicateurs ignorants et fanatiques.

Ce n'était là que le prélude des plus horribles profanations, une vile populace en délire saisit des massues, des marteaux et des haches, tombe sur les villages aux environs de St. Omer, les portes des églises et des couvents sont forcées, les autels abattus, les images de Dieu et des saints brisées et foulées aux pieds; animés par leur succès sacrilège, ces malheureux se jettent sur Ypres, pénètrent dans la cathédrale, dépouillent les autels, et enlèvent les vases sacrés.

C'est à Anvers que se passe la scène la plus déplorable et la plus scandaleuse, à l'heure de minuit ils entonnent les psaumes de Marot, ils grimpent sur les autels; ils tombent sur les images de Dieu, de la Vierge et des saints, les renversent, les mutilent et les percent; ils arrachent du tabernacle l'hostie consacrée, la jettent à terre, la foulent aux pieds; ils graissent leurs souliers avec les huiles saintes, et exercent la plus sacrilège dérision sur tous les objets du culte; ils sortent de l'église comme en triomphe, en criant vive les gueux, les mêmes scènes d'horreur ont eu lieu à Gand, Audenaerde, et dans toute la Flandre, qui ont duré pendant trois jours.

La gouvernante accablée de douleur, accorda la suppression absolue de l'inquisition.

L'impitoyable Philippe ayant reçu les dernières dépêches de la gouvernante, n'avait pu contenir son indignation, blâma hautement le parti de l'indulgence qu'elle avait adopté, et embrassa le système de la terreur.

Ferdinand Alvares de Tolède, duc d'Albe, était de tous les seigneurs de l'Espagne, celui qui était le plus

propre à représenter Philippe, sombre, dissimulé, vindicatif, et sanguinaire comme son maître, fut envoyé par Philippe dans les Pays-Bas, à la tête d'une armée, pour y rétablir son autorité par la terreur; il arriva à Bruxelles le 22 Août 1567, il commença ses opérations par l'arrestation des comtes d'Egmont et de Horn, qui furent conduits à la citadelle de Gand.

La gouvernante ayant eu la permission de se retirer, partit pour l'Italie, emportant les regrets des Belges, qui la chérissaient par sa prudence et sa douceur.

Le duc d'Albe, établit un conseil qu'il présidait lui-même, sous le nom de conseil des troubles, et le peuple le nomma conseil de sang; dans toute la Belgique un grand nombre de personnes, la plupart de familles nobles, furent jetées en prison, la terreur avait glacé tous les esprits, la Belgique était devenue un vaste théâtre d'horreurs, qui ne présentait que des fuites, des bannissements, des confiscations; l'émigration était effrayante, les uns se retiraient en Hollande, auprès du prince d'Orange, qui avait levé des troupes pour envahir les Pays-Bas, et les autres se refugiaient en Angleterre, auprès de la reine Elisabeth qui leur offrit un asile assuré.

L'armée du prince d'Orange, fut anéantie au combat de Dalhem, le conseil des troubles déclara le prince d'Orange coupable de lèse-majesté, et le bannit à perpétuité sous peine de mort, plusieurs nobles furent condamnés à mort et exécutés.

Le duc d'Albe et son compagnon de sang Vergas, avaient juré la mort des comtes d'Egmont et de Horn, ils furent reconduits à Bruxelles, et condamnés à mort

par le conseil des troubles, le 4 Juin 1568, et reçurent le lendemain le coup mortel, sur la grande place à Bruxelles; le comte de Hoorn était âgé de 50 ans, et le comte d'Egmond de 46 ans, laissant une veuve, et onze enfants vivants, son corps fut déposé par Sabine de Bavière, son épouse, dans l'église de Sottegem.

Cette odieuse exécution donna plutôt un nouvel aliment, qu'elle ne mit un frein à la haine que les Belges portaient au nom espagnol, ils n'éprouvaient plus d'autre sentiment, d'autre désir, que ceux de la vengeance; cependant le digne ministre du tyran Philippe II, aveuglé dans sa rage, continua d'exercer ses fureurs dans la Belgique, où l'on ne voyait plus que des échafauds, des bourreaux, des supplices et du sang.

Guillaume de Nassau avait su engager les princes d'Allemagne, pour faire une invasion aux Pays-Bas, un terrible combat eût lieu en Frise le 24 Mai, entre les troupes du comte Louis de Nassau, et les troupes du duc d'Aremberg, ayant sous lui le seigneur Jean de Ligne; le duc d'Aremberg resta mort sur le champ de bataille, le seigneur de Ligne, qui s'était toujours distingué par sa valeur, et son attachement à son souverain Philippe II, anime ses soldats, attaque et enfonce le centre des rebelles, postés devant l'abbaye d'Heiligerlée, tue de sa main le comte Adolphe de Nassau, et sauva ainsi la plus grande partie de l'armée. Le gouverneur-général des Pays-Bas, affligé de la mort du duc d'Aremberg, se joint de suite au corps du prince de Ligne, et ils parvinrent par des manœuvres savantes, à détruire totalement le corps d'armée de Louis de Nassau, à Gemmingue, le 21 Juillet suivant 1568.

Le duc entra au mois de Janvier à Bruxelles, et reçut de la main de l'archevêque de Malines, la tôte et l'épée enrichies de pierreries, que le pape lui envoya comme au défenseur de la religion.

Presque toute la Hollande se jetta entre les mains du comte Louis de Nassau, et du prince d'Orange, à l'exception d'Amsterdam et Middelbourg, quelques villes ont été reprises par les Espagnols, qui y commirent les mêmes horreurs.

Le duc d'Albe, après avoir gouverné la Belgique pendant six ans, et y avoir levé des impôts énormes, et après avoir confisqué pour plus de vingt millions de biens de victimes, et avoir fait périr au-delà de dix-huit mille Belges, fut rappelé par son maître Philippe II.

Requesens, grand commandeur de Castille, et gouverneur de Milan, remplaça le duc d'Albe, et était beaucoup plus humain que son prédécesseur, à son arrivée il abattit le conseil des troubles, supprima l'impôt du vingtième et du dixième denier, et proposa une amnistie aux provinces soulevées qui ne fut point accepté, il envoya une flotte contre Middelbourg, qui fut entièrement défaite.

Le comte Louis de Nassau était entré avec une armée dans le Gueldre, les espagnols l'attaquèrent entre Vahal et la Meuse, l'armée des confédérés fut battue Louis et Henri son frère, restèrent morts sur la place.

Requesens fit attaquer la ville de Leyde, mais le prince d'Orange, ayant fait percer les digues, les Espagnols furent forcés de lever le siège.

Le gouverneur commença lui-même le siège de Zierikzée. Rappelé dans le Brabant, pour quelques désordres, il y gagna une fièvre, qui l'emporta en peu de jours.

Le conseil-d'état pour prévenir les désordres de l'anarchie, s'empara de l'autorité que le roi consentit à lui laisser; le duc d'Arschot fut mis à la tête du conseil, et le premier acte du nouveau gouvernement fut un édit solennel par lequel les Espagnols furent proscrits, et déclarés rebelles au roi, et ennemis de la nation.

Philippe II, instruit de la déplorable anarchie qui désolait les provinces Beligiques, nomma gouverneur-général, don Juan d'Autriche, son frère naturel, qui fit son entrée solennelle à Bruxelles, le 1 Mai, après avoir consenti à toutes les conditions, que les états-généraux lui prescrivaient.

Don Juan se retira à Namur, et les états-généraux voyant qu'il avait des intentions hostiles, appelèrent à leur secours le prince d'Orange, qui ne tarda point d'arriver à Bruxelles, mais le duc d'Arschot, jaloux de l'autorité qu'on avait déferée au prince d'Orange, résolut avec les principaux seigneurs de son parti, de donner le gouvernement des Pays-Bas, à l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe; le prince d'Orange, et les états-généraux le reconnurent pour leur gouverneur, et ordonnèrent à Don Juan de sortir du pays sous peine d'être traité comme ennemi; il attaqua l'armée des états près de Gembloux, et remporta une victoire; l'archiduc Mathias et le prince d'Orange se retirèrent à Anvers, dont les Espagnols n'osèrent entreprendre le siège.

Don Juan après s'être ainsi étendu dans le Brabant, et dans le Hainaut, fut forcé de retourner à Namur, pour se remettre de ses longues fatigues, et ayant la santé trop affaiblie remit le commandement au prince de Parme, qui soumit toute la province de Limbourg.

Les états voyant qu'après tant de pertes ils ne pourraient plus se soutenir, offrirent à Henri III, roi de France, de se mettre sous sa protection, qui refusa cet offre; ils prirent donc le parti de s'adresser à son frère le duc d'Alençon, qui accepta leur proposition.

Le prince d'Orange, craignant les effets de l'influence que le prince de Parme exerçait sur les provinces, convoqua une assemblée à Utrecht, à laquelle les provinces de Gueldre, de Hollande, de Zélande et de Groeningue envoyèrent leurs députés, et il y fut arrêté que ces provinces seraient unies, comme si elles n'en faisaient qu'une, de manière cependant que chacune conservera ses privilèges particuliers, et qu'elles se prêteront un mutuel appui en cas de défense; ce traité fut signé le 29 Juillet 1579, par tous les députés et tous les gouverneurs, les villes de Gand, d'Anvers, de Bruges et d'Ypres, y accédèrent plus tard.

Le prince de Parme convoqua une assemblée à Arras, où on s'engagea de maintenir la foi catholique, de garder la fidélité et l'obéissance au roi, la stricte exécution de la pacification de Gand, et de l'édit perpétuel de marche, le tout sous condition que les troupes espagnoles évacueraient incessamment le pays. Le prince de Parme, était fils de cette Marguerite si chère à la Belgique, et petit-fils de Charles Quint.

Le prince de Parme attaqua la ville de Maestricht, qu'il emporta au troisième assaut.

Le prince d'Orange, ayant conçu le projet d'abjurer la domination espagnole, Philippe II mit sa tête à prix, et promettait vingt-cinq mille écus d'or, à celui qui le livrerait mort ou vif.

Un congrès tenu à Cologne sous la médiation de l'empereur Rodolphe, n'eut point de succès.

Les états-généraux assemblés à la Haye le 26 Juillet 1581, déclaraient, par un acte solennel, Philippe II, déchu de la souveraineté des Pays-Bas, comme ayant violé les privilèges du pays, et attenté à la liberté des consciences.

Le prince de Parme bloquait Cambrai, le duc d'Alençon accourut au secours avec la fleur de la noblesse Française, força le prince à se retirer, et le duc voyant l'impossibilité d'entretenir les troupes faute d'argent, alla demander du secours à la reine d'Angleterre, et arriva le 29 Février à Anvers avec une flotte, où on lui fit la réception la plus brillante, et il fut inauguré duc de Brabant.

Un marchand espagnol s'étant présenté chez le prince d'Orange, ayant une requête à lui remettre, lui déchargea adroitement un coup de pistolet, au moment que le prince la lisait, la balle frappa le dessous de l'oreille gauche, traversa le palais et perça la joue droite; le prince faiblit et les seigneurs accourus le soutinrent: le coupable fut arrêté.

Le prince de Parme, profitant des divisions entre les états et le duc d'Alençon, prit différentes places dans le Brabant, et dans la Flandre, inquiéta Anvers;

dans cet intervalle le duc d'Alençon, gagna une maladie à Château-Thierry, dont il expira, et le prince d'Orange fut assassiné à Delft, le 16 Juillet, par un jeune Bourguignon nommé Balthasar Gérards.

Les états prirent une attitude plus ferme qu'on aurait pu s'y attendre, privés de leur chef ils conférèrent le gouvernement de la Zelande, et la charge d'amiral au comte Maurice, frère du prince d'Orange, qui dans la suite acquit une gloire immortelle par ses exploits.

Le prince de Parme, depuis le siège de Maestricht, méditait le siège d'Anvers, comme le boulevard de la Belgique, et d'où dépendait tout le succès de la guerre, et après sept mois de siège, les Anversois furent obligés de capituler, et le prince de Parme y fit son entrée le 27 Août.

Les états désespérés par ce coup terrible, pressèrent la reine Elisabeth, d'accepter la souveraineté des Pays-Bas, qu'elle refusa, mais leurs envoya un secours de six mille hommes, commandés par le comte Leicestre, qui dans une assemblée des états, tenue à la Haye, le 1^{er} Février 1586, fut proclamé capitaine-général des Provinces Unies; mais le prince de Parme, qui depuis la prise d'Anvers marchait de succès en succès, s'était emparé de différentes places, désirait de purger entièrement la Flandre des ennemis de l'Espagne, à cette fin il investit l'Ecluse, qu'il emporta au septième assaut.

Les états attribuaient la cause de leur perte à la lenteur des Anglais, et rendirent au prince Maurice, l'autorité qu'ils avaient imprudemment confié à Leicestre.

Le prince Maurice s'empare successivement de Bréda, de Zulphen, et de Deventer, descend dans la Flandre, et s'empare de Hulst, rentre dans la Gueldre, soumit Nimégue, et revient couvert de gloire à La Haye; mais voulant achever pendant la campagne la conquête de tout ce pays, conduisit ses soldats vainqueurs de Manwyck, par Ootmansen, qu'il prit comme en passant sur Coevoorden, qui se rendit par capitulation.

Le prince de Parme mourut à l'âge de 47 ans, et l'archiduc Ernest, frère de l'empereur Rodolphe, le succéda, il témoigna des intentions pacifiques, mais en même temps fit des grands préparatifs de guerre.

Les opérations de la campagne, commencèrent par le siège de Groeningue, dont le prince Maurice s'empara.

La campagne à peine commencée l'archiduc Ernest, mourut subitement à l'âge de 42 ans, et fut remplacé par l'archiduc Albert, fils de Maximilien II, empereur d'Allemagne.

Le cardinal archiduc Albert, avait rendu des services signalés en Espagne, et le roi Philippe avait mis en lui toute sa confiance, au point qu'il lui destina la souveraineté des Pays-Bas, et la main de sa fille Isabelle.

Le roi de France, déclara la guerre au roi d'Espagne; Calais, Ardres et Hulst, furent prises par les Espagnols, qui essayèrent une grande défaite à Turnhout; Amiens fut prise par les Espagnols, et cette prise fut suivie par un traité de paix, qui fut signé le 2 Mai 1598, à Aix-la-Chapelle.

Philippe II avait formé le projet de séparer les provinces Beligiques de la monarchie d'Espagne ; pour en faire une souveraineté particulière , qu'il voulait donner en dôt à l'infante Isabelle , sa fille aînée , dont il désirait de conclure le mariage avec l'archiduc Albert , sous les conditions que leurs enfants de l'un ou de l'autre sexe , seraient déclarés héritiers de leurs états , que dans le cas où une princesse resterait héritière , elle ne pourrait épouser qu'un roi d'Espagne , ou l'héritier présomptif , qu'aucun des princes ou princesses de la branche de Flandre ne pourrait se marier que du consentement du roi d'Espagne , qu'à défaut de postérité la souveraineté des Pays-Bas , reviendrait à la monarchie d'Espagne ; cet acte mémorable fût signé à Madrid , le 6 Mai 1598.

L'archiduc communiqua le 27 du mois d'Août , ces articles aux députés des états , assemblés à Bruxelles , et après avoir juré le maintien des lois et des privilèges du pays , et reçu le serment réciproque des états , il remit le gouvernement du pays au cardinal André d'Autriche , et partit vers le milieu de Septembre , il apprit dans les premiers jours de son voyage la mort de Philippe II , qui avait succombé le 13 du mois Septembre , âgé de 72 ans.

L'archiduc arriva avec l'infante son épouse le 4 Septembre de l'année suivante , et firent leur entrée solennelle à Bruxelles le 6 , et leur inauguration eût lieu sur la fin de Novembre.

Le prince Maurice après s'être emparé de presque toutes les forteresses de la Hollande , continua les hostilités contre le cardinal André d'Autriche , oncle

de l'archiduc Albert; le prince Maurice s'empara de la ville de Wachtendonck, et vint assiéger le fort de Crèveœur, qu'il emporta après une faible résistance, ainsi que l'île de Bommel; vint débarquer avec une flotte à Philippine, et arriva le 26 sous le canon de Bruges, et le 1 Juillet sous les murs de Nieuport, où il y eût une grande bataille entre les archiducs et le prince Maurice, qui y remporta une victoire complète.

Les archiducs tournèrent leurs forces vers la ville d'Ostende, dont ils s'emparèrent par une capitulation honorable, après un long siège.

Le roi d'Espagne Philippe III et les archiducs, désiraient vivement de terminer la guerre avec l'Angleterre, ils saisirent l'occasion de l'avènement de Jacques I^{er} au trône, pour entamer des négociations avec ce prince, qui était aussi porté à la paix, ces dispositions mutuelles accélérèrent ce salutaire ouvrage, les négociations eurent lieu, et le traité de paix fut signé à Londres, le 28 Août 1604.

Spinola, chef des archiducs, était entré dans le pays de Waes, pour pénétrer dans la Frise, où il s'empara de la petite ville d'Oldensel, et de Emghen, dans la Westphalie, et chargea le comte de Buequoi d'assiéger Wagtendonck, dans la Gueldre, qui se rendit au premier assaut, ces deux généraux se rendirent ensuite sur Rhinberg, dans l'électorat de Cologne, qui se rendit également par une capitulation honorable.

Ces rapides succès répandirent l'alarme dans la Hollande, et Maurice aussi inébranlable dans les revers qu'intépide dans les dangers, pénétra dans la Frise, emporta Loken, et investit Grelp; Spinola

mit tant d'activité dans sa marche, qu'il força Maurice à lever le siège.

Le roi d'Espagne sentait la nécessité de terminer cette guerre désastreuse, les archiducs le désiraient, et Spinola lui-même le conseillait, l'archiduc envoya deux plénipotentiaires à La Haye, et l'on y convint d'une armistice de six mois, cette trêve qui expirait le 4 Janvier, fut prorogée, et l'archiduc nomma ses plénipotentiaires, à la tête desquels était le général Spinola; le célèbre Barneveldt était chargé de la part de la Hollande, et la noblesse avait choisi le comte Guillaume de Nassau et le seigneur de Bréderode.

La plus grande difficulté était la liberté des consciences, cette difficulté fut applanie et une trêve fut signée le 9 avril, pour le terme de douze ans.

La condition fondamentale de ce fameux traité fut, que le roi et les archiducs reconnaissent les états-généraux comme puissance libre et indépendante.

La trêve conclue avec les Provinces-Unies expirait le 9 avril 1621, l'archiduc mourut le 13 Juillet suivant, et la guerre se ralluma avec plus de fureur; Spinola emporta Juliers, assiégea Berg-op-Zoom, et quoi qu'il échoua dans cette entreprise, il repara ses revers par d'éclatants succès, par la prise de Bréda, ce revers jeta l'alarme au sein de la Hollande, et Maurice mourut le 23 Avril 1625.

Frédéric-Henri, son frère, le succéda, reprit Oldenzaal et Grell, et emporta Bois-le-duc en 1629, reprit Venloo et Ruremonde, et emporta Maestricht le 22 Août; cette importante conquête fut suivie de la prise de Limbourg, et jeta la consternation dans les provinces catholiques.

L'infante Isabelle , qui depuis la mort de l'archiduc avait continué à régir les Pays-Bas , mourut à Bruxelles le 2 Décembre 1633.

Le roi donna au marquis d'Aytonna le commandement des Pays-Bas , en attendant l'arrivée du cardinal infant don Ferdinand , frère du roi , qui fit son entrée à Bruxelles le 4 Novembre 1634.

Le cardinal-infant gouverneur-général des Pays-Bas , sous Philippe IV , informé que les Français avaient conclu avec les Hollandais un traité , par lequel ils avaient concerté d'attaquer les Pays-Bas , eut l'adresse de les prévenir , il surprit Trèves où il y avait une garnison hollandaise , et l'électeur fut amené à Bruxelles ; il pénétra ensuite dans la Picardie , emporta la Chapelle , le Catelet et Corbie , retourne dans la Gueldre , prend Venloo et Buremonde ; les Français assiégeant Thionville , furent cruellement battus sous les murs de cette place , mais ils compensèrent ce revers par la prise d'Arras. Guillaume III , prince d'Orange , vint assiéger Venloo ; l'intrepide Lamoral , prince de Ligne , qui fut toujours fidèle à son souverain , Philippe IV , attaque inopinément les Hollandais , et après un combat des plus sanglant , le prince d'Orange est obligé de lever le siège en toute hâte , et d'abandonner armes et bagages. Ce combat eut lieu le 20 Octobre 1642.

Le cardinal-infant mourut à Bruxelles le 9 Novembre suivant , et don Francisco de Melos , le succéda , il entreprit le siège de Rocroi , et fut totalement battu par le duc d'Enghien , que lui donna le titre de grand Condé , cette victoire fut suivie par la prise de Thionville , et réuni au duc d'Orléans emporta les principales

villes de la Flandre; l'Espagne sentit enfin la nécessité de terminer cette longue lutte, et la paix fut conclue à Munster, le 30 Janvier 1648, par laquelle après une guerre terrible, qui avait duré quatre-vingt ans, le roi d'Espagne, Philippe IV, reconnut les états-généraux des Pays-Bas, pour libres et souverains; et renonça à tous les droits que lui et ses successeurs pourraient y prétendre.

La guerre continua encore entre les Espagnols et la France, et finit par le traité de paix signé à l'Ile de Faisans, par le traité dit des Pyrénées le 7 Novembre 1659, l'Espagne céda à la France les différentes villes prises dans l'Artois, dans la Flandre, dans le Hainaut et le Luxembourg, et la France restitua à l'Espagne Ypres, Audenarde, Furnes, Dixmude et Menin.

Après ce traité eut lieu le mariage de Louis XIV, avec l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, et après sa mort l'Espagne abandonnée à la régence de Marie-Anne d'Autriche, mère de Charles II; la France fit valoir ses prétentions du chef de l'infante; c'était le Limbourg et le Brabant qu'elle réclamait, une guerre eut lieu qui fut bientôt suivie par le traité, connu sous le nom de triple alliance.

Le roi de France rompit le traité de la triple alliance, et entra dans la Hollande, s'empara des provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Overryssel, et emporta Maestricht.

Le roi d'Espagne envoya des renforts à Guillaume III, créé stadhouder, ce qui obligea les Français d'abandonner les trois provinces, et une paix fut signée à Nimègue le 17 Septembre 1678.

Louis XIV entreprit le blocus de la forteresse de Luxembourg , et ce boulevard de l'Allemagne , se rendit au maréchal de Créqui , mais les Hollandais effrayés des succès des armées françaises, proposèrent une trêve qui fut conclue pour vingt ans, et la Hollande rénoua la ligue contre la France , et parvint à y engager l'empereur Léopold qui s'en déclara le chef.

La guerre fut donc rallumée et le maréchal de Luxembourg , remporta sur le prince de Waldeck , une victoire signalée dans les plaines de Fleurus ; Louis emporta Mons et Namur ; Boufflers prend Furnes, Villeroi et emporte Hui, ayant attaqué les alliés dans la vaste plaine de Nerwinde à deux lieues de Tirlemont, y resta maître du champ de bataille.

Le prince d'Orange devenu roi d'Angleterre, par la mort de Jacques II, son beau-père, vint investir Namur, passe dans la Flandre, et prend Dixmude, entre dans le Brabant, et continua toujours le siège de Namur, qui fut obligé de se rendre.

La France qui s'affaiblissait par ses conquêtes désirait la paix, et elle fut signée à Riswick, le 20 Septembre 1697.

La France, l'Angleterre et la Hollande, profitant de la triste situation où se trouvait l'Espagne, sous le gouvernement de Charles II, disposent par un traité de ce royaume à l'insu du monarque même ; Charles, par l'avis de son conseil déclara héritier de l'Espagne, le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, et les principales puissances le reconnurent sous le nom de Philippe V. Mais l'empereur Léopold qui fondait des prétentions au trône d'Espagne, parvint à détacher

de la France, l'Angleterre et la Hollande, toute la Gueldre est attaquée et se rend aux alliés, Marlborough s'empare du Limbourg, les Français couvrent le Brabant, et Marlborough abat toutes les forces des Français dans les champs de Ramillies, les alliés passent l'Escaut, traversent Grave, atteignent les Français, les battent, les poursuivent et s'emparent de Lille, délivrent Bruxelles, et reprennent Gand et Bruges; Louis XIV est réduit à demander la paix, on la lui refuse, les alliés prennent Tournay, et les Français sont cruellement battus à Malplaquet.

Louis XIV gagne la reine Anne, qui se détache de la coalition; entretemps Villars force Denain et Marchiennes, reprend Douai, le Quesnoi et Bouchain, et d'après ces grands succès la paix fut signée le 11 Avril 1713.

La France remit les Pays-Bas aux états-généraux, qui devaient les remettre à Charles VI, empereur d'Autriche, tels que le roi d'Espagne Charles II les avait possédés au traité de Riswick, et lui céda la ville de Tournai, qu'elle avait conservée depuis 45 ans, ainsi que toute la ligne de la Flandre Occidentale; différentes discussions étant survenues, l'empereur d'Autriche n'entra réellement en possession des Pays-Bas retrocedés qu'en 1719, le tout dans le but de trouver une barrière entre la France et la Hollande.

Après la conclusion du traité de la barrière, le prince Eugène de Savoie, fut nommé gouverneur-général des Pays-Bas, et après lui la duchesse Marie-Elisabeth, sœur de l'empereur, qui gouverna la Belgique en paix pendant seize ans.

L'empereur Charles VI, dernier mâle de la maison d'Autriche, mourut à Vienne, le 20 Octobre 1740, laissant à l'archiduchesse Marie-Thérèse, sa fille aînée, âgée de 23 ans un trône, dont le droit naturel et le droit positif lui assuraient la possession, mais depuis deux siècles la grandeur autrichienne faisait ombrage à toutes les puissances de l'Europe, et la mort de Charles VI leur parut une occasion favorable, pour manifester leurs prétentions, l'électeur de Bavière Charles, fils de Maximilien, réclame la Bohême, la haute Autriche et le Tirol, la France appuie les prétentions de l'électeur, et après l'avoir reconnu comme empereur sous le nom de Charles VII, déclare la guerre à Marie-Thérèse, et emporte une partie des Pays-Bas.

La mort de Charles VII, ne ralentit point la guerre, la Prusse se joint à la France, et Louis XV envoie aux Pays-Bas, le comte de Saxe, à la tête d'une armée de cent-mille hommes, s'empare de Tournay, qui était défendu par les armées de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Hollande, gagne la bataille de Fontenoi, et les Pays-Bas tombent au pouvoir des Français, le maréchal de Saxe remporte une troisième victoire près de Tongres, et le comte de Loewendalh emporte Berg-op-Zoom.

Le grand but du maréchal de Saxe était la prise de Maestricht, ce qui alarma les Anglais et les Hollandais, qui résolurent de faire la paix à toute condition, et le traité fut conclu à Aix-la-Chapelle, le 18 Octobre 1748, les Pays-Bas furent restitués à Marie-Thérèse, et les villes de Maestricht et de Berg-op-Zoom à la Hollande.

Les Belges furent heureux sous Marie-Thérèse, cette auguste princesse délivrée du fléau de la guerre, employa tous ses soins à fermer les plaies de l'état, le commerce et l'agriculture prirent une nouvelle face, les arts et les lettres furent protégées, les savants récompensés ; elle érigea dans les principales villes des écoles, des collèges, des universités et des académies, elle fonda des bibliothèques, et fit creuser des canaux, elle établit une école militaire à Anvers, et autorisa à Bruxelles l'institution d'une société littéraire.

Marie-Thérèse pleura sincèrement la mort de son époux François I^{er}, pour qui elle porta le deuil pendant toute sa vie, le prince Charles de Lorraine, était gouverneur des Pays-Bas, qui après sa mort fut remplacé par Marie-Christine, et le duc Albert de Saxe-Tesscher.

Marie-Thérèse descendit au tombeau le 29 Novembre 1780, avec le glorieux titre de mère de la patrie, princesse que ses qualités sublimes et ses vertus héroïques, ont placé au rang des grands rois.

Joseph II, son fils, succéda dans tous les états de la maison d'Autriche ; son règne dans la Belgique fut constamment agité par des troubles, que causa la nouvelle forme du gouvernement, il voulait réformer le clergé, fit supprimer les couvents qui n'étaient point utiles au public, ordonna l'établissement d'un séminaire-général à Louvain, fit publier la tolérance en faveur des protestants ; les Belges se soulevèrent et les états de Brabant déclarèrent l'empereur déchu de sa souveraineté, proclamèrent leur indépendance

et célébrèrent leur inauguration ; Joseph II mourut au milieu de ces troubles , le 20 Février 1791.

Léopold son frère lui succéda , ce prince s'empessa d'adresser aux états des provinces Belges , un mémoire contenant les propositions les plus avantageuses , les états ne daignèrent pas y répondre , et la guerre continua avec autant d'acharnement , que sous le règne de son prédécesseur ; l'Angleterre , la Prusse et la Hollande , interposèrent leur médiation pour opérer une réconciliation entre le prince et les sujets , et l'empereur publia un manifeste , dont les états étaient très-satisfaits , la Belgique rentra sous la domination de ses anciens maîtres ; Léopold ne régna guère qu'un an , il mourut le 1^{er} Mars 1792.

François II , son fils et son successeur , n'était pas encore parvenu à l'empire , que la France lui déclara la guerre.

Dumouriez vainqueur à Jemmapes , entre dans la ville de Mons , et la Belgique est soumise à la république Française , mais Dumouriez fut à son tour battu à Nerwinde , et les Français forcés d'évacuer la Belgique ; la guerre se porta sur le territoire français , les Autrichiens prirent Condé , Valenciennes et le Quesnoi. L'empereur se rendit lui-même dans la Belgique , pour diriger les opérations de la campagne , qui fut ouvert par le siège de Landrécies , qui se rendit aux Autrichiens par capitulation , mais les Français remportèrent des succès éclatants dans la Flandre , prirent Courtrai , et attaquèrent près de Tournay toutes les forces Autrichiennes , commandées par l'empereur , cette mémorable bataille décida

du sort de la Flandre, et l'empereur reprit le chemin de l'Allemagne; les Français après avoir pris Charleroi, remportèrent une victoire signalée dans les plaines de Fleurus, et la Belgique est derechef soumise à la France, la réunion est prononcée; la Belgique devint une partie intégrante de la France, et ces belles provinces divisées en neuf départements, furent pendant vingt ans gouvernées par les lois françaises, sous les trois gouvernements qui se sont si rapidement succédés, le directoire, le consulat et l'empire.

La déchéance de Napoleon et le rappel de Louis XVIII, suivirent l'entrée des coalisés à Paris, en Avril 1814.

Les souverains alliés avaient établi un gouvernement provisoire en Belgique, et l'union de nos provinces à la Hollande, fut décrétée dans le conseil de ces monarques, qui remit le gouvernement de la Belgique au prince souverain des Provinces Unies, Guillaume d'Orange Nassau.

Les conditions de la réunion ont été arrêtées par la convention de Londres, le 20 Juin 1814, et Guillaume annonça, qu'il prenait les rênes du gouvernement comme roi des Pays-Bas, et grand duc de Luxembourg, le 18 Février 1815; les limites du nouveau gouvernement ont été fixées par le traité de Vienne, le 9 Juin 1815, et Guillaume d'Orange Nassau, fut inauguré à Bruxelles, comme roi des Pays-Bas, le 21 Septembre 1815.

Le gouvernement hollandais poursuivit les Belges, la liberté de la presse fut paralysée, les écrivains poursuivis, une grande persécution religieuse eut lieu, le baron Goubau fut nommé directeur-général des

affaires du culte catholique, des ecclésiastiques respectables furent traînés à la cour d'assises et acquittés, le prince de Broglie, évêque de Gand, condamné au bannissement, le concordat entravé, la liberté du langage défendue aux Belges, l'usage exclusif de la langue hollandaise fut ordonné; le pouvoir s'empara de l'enseignement, un collège philosophique fut établi, tous les ans une grande augmentation des impôts, on refusait l'institution du jury, toutes les dignités et les emplois étaient accordés presque exclusivement aux Hollandais, la liberté nationale était foulée aux pieds.

Histoire de la Belgique en 1830.

L'auteur principal de la révolution Belge, était un hollandais nommé Van Maanen, ministre de la justice, ennemi prononcé des Belges.

Depuis long-temps les Belges demandaient à grands cris l'abolition de l'impôt mouture et du droit d'abatage, la liberté de la presse, la liberté de la langue et la liberté de l'enseignement, l'institution du jury et la nomination exclusive aux emplois.

Rien ne fut écouté, lorsqu'au 25 Août, vers les neuf heures du soir, la populace de Bruxelles, commença à saccager la maison d'un nommé Libry Bagnano, créature et confident de Van Maanen, du directeur de la police Knyff, du général Wautier, et mit le feu à l'hôtel du ministre Van Maanen.

Le lendemain on se battit toute la journée, et la garnison forte d'environ cinq mille hommes et quatre généraux, était forcée de se retirer vers la haute ville

sur la place du palais, et se trouvait pour ainsi dire comme paralysée par la construction subite des barricades et l'élan guerrier des Bruxellois armés.

On organisa de suite une garde bourgeoise, sous le commandement du baron d'Hoogvorst.

Des députés de toutes les provinces, se rendirent près du roi, afin qu'on écoute les griefs des Belges, ils ne reçurent que des promesses sans effet.

Un rassemblement de troupes hollandaises eut lieu à Vilvorde, où les deux princes arrivèrent le 30 Août.

Le 1^{er} Septembre le prince d'Orange se présenta devant Bruxelles à la tête de son armée, toute la ville de Bruxelles courait aux armes, et le prince cédant au conseil des députés, fit son entrée dans la capitale, seul escorté par la garde bourgeoise.

Le prince donna de grandes espérances, il promit d'appuyer de tous ses moyens la séparation administrative de la Belgique et de la Hollande, seul moyen d'anéantir les griefs des Belges.

Au retour du prince royal à La Haye, le ministre de la justice Van Maanen reçut sa démission, il s'était promis d'hollandiser les Belges, et d'engrasser la Hollande par la sueur des Belges.

Le roi de Hollande adressa aux habitants de la Belgique une proclamation, pour les engager à coopérer au rétablissement de la paix.

De tous côtés arrivèrent des volontaires à Bruxelles.

Des députés Belges furent envoyés à la session des états-généraux à La Haye, où le roi déclara qu'il ne céderait rien par violence.

Quelques jours après le prince Frédéric parut devant

Bruxelles , à la tête d'un corps de dix mille hommes , et y fit son entrée le 23 Septembre , et après avoir été repoussé à la porte de Flandre et à celle de Laken , et avoir attaqué en masse les barricades des volontaires avec une grande perte , enfin après avoir essuyé une résistance vive et sanglante pendant les quatre jours du combat , fut obligé de se retirer en grand désordre.

Les nommés M^{rs}. d'Hoogvorst , Rogier , Merode , Gendebien , Vande Weyer , De Potter et Joly , se constituèrent en gouvernement provisoire , et nommèrent le colonel Van Haelen , commandant de la force active de la Belgique.

Le 30 Septembre le prince d'Orange arriva à Anvers , et fit au gouvernement provisoire des propositions pour satisfaire aux griefs des Belges.

Le gouvernement provisoire répondit , que le gouvernement hollandais avait abusé de la confiance des Belges , et que le sang belge avait coulé

Le 4 Octobre le gouvernement provisoire , proclama l'indépendance de la Belgique , et décida qu'un congrès national serait convoqué au 10 Novembre prochain.

Le 15 Octobre le colonel Ponte-Coulant , commandant de la légion belge parisienne , en vint aux mains avec la garde civique de Gand , rue St. Pierre et place des Récollets , et quatre jours après les Hollandais ont évacué la ville de Gand.

La populace d'Anvers attaqua la garnison hollandaise , le baron Chassé commandant de la citadelle , fit bombarder la ville par huit vaisseaux armés , le nouvel arsenal , l'entrepôt et un grand nombre de maisons particulières , furent réduites en cendres.

Le 10 Novembre fut installé, le congrès national, composé de deux cents députés et présidé par le baron Surllet de Choquier; les membres du gouvernement provisoire, déposèrent leur autorité entre les mains du congrès, dont ils reçurent de nouveau le pouvoir exécutif, et M. De Potter n'approuvant pas cette démarche se retira du gouvernement.

Le congrès décida que le gouvernement de la Belgique, serait représentatif et héréditaire à la majorité de 174 voix contre 13.

Le congrès après avoir proclamé l'adoption de la monarchie constitutionnelle, prononça l'exclusion à perpétuité de la famille d'Orange, à une majorité de 161 voix contre 28.

Le 15 Décembre une armistice fut conclue à Londres entre la Belgique et la Hollande, par l'intermédiaire de la conférence.

Le 2 Février 1831, le capitaine Ernest Grégoire, venant de Bruges avec une centaine de militaires qu'il avait séduit chemin faisant, vint faire une tentative de restauration à Gand, mais il échoua dans sa coupable entreprise.

Le congrès dans sa séance du 3 Février, s'occupa de la nomination d'un chef d'état, d'un roi des Belges, et convaincu que la protection de la France était indispensable pour constituer la Belgique, la majorité se prononça pour le duc de Nemours, fils puîné de Louis-Philippe, roi des Français, mais l'Angleterre s'étant prononcée, la France n'osa l'accepter.

Entretiens le baron Surllet de Choquier, fut nommé régent du royaume par le congrès, et le gouverne-

ment provisoire remit ses pouvoirs entre les mains du régent.

Le congrès tourna donc ses regards vers l'illustre maison de Saxe Cobourg, et le 17 Avril une députation chargée de sonder la pensée du prince Léopold, partit pour Londres.

Le prince Léopold de Saxe Cobourg, avait épousé la reine d'Angleterre, et était pendant quatorze mois à la tête du plus puissant royaume de l'Europe, sa nièce Victoire, fille de sa sœur, était de sa naissance princesse royale héréditaire du royaume d'Angleterre, et aujourd'hui reine d'Angleterre, à l'âge de seize ans.

Le prince Léopold reçut la députation belge avec distinction, et informé que la Belgique éprouva des grandes commotions par la guerre dont le roi de Hollande l'a menaçait, par l'intervention dont les puissances étrangères l'inquiétaient, ainsi que par la crainte que les partisans de la république lui inspiraient, voyant la Belgique menacée d'une anarchie, d'une effusion de sang incontestable, sacrifia ses hautes destinées au bonheur des Belges, et accepta la couronne Belgique.

Le 4 Juin 1831, le prince Léopold-Georges-Chrétien-Frédéric de Saxe Cobourg, fut proclamé roi des Belges, à la presque unanimité du congrès, composé de deux cents députés Belges.

Le 9 Juillet suivant, le congrès accepta les 18 articles proposés par la conférence de Londres, qui fixèrent les limites du nouvel état belge, la part des dettes à payer au roi de Hollande, etc.

Le digne prince débarqua quelques jours après sur

le continent, et traversa les deux Flandres au milieu des acclamations de joie des Belges, impatients de voir fixer les destinées de leur patrie, et Léopold fut inauguré le 21 Juillet sur la place royale à Bruxelles, et jura de maintenir notre constitution la plus libérale de l'Europe, ainsi que l'intégrité de notre territoire, en présence du congrès et d'une foule immense accourue de toute part de la Belgique.

Le mois suivant le roi de Hollande rompant ses engagements, attaqua à l'improviste nos provinces, avec une armée de soixante mille combattants, ayant de vingt à vingt-cinq années de service, et pourvue d'un matériel au grand complet, tandis que l'armée belge, nouvellement recrutée ne comptait pas la moitié de ce nombre, et parmi lequel se trouvait un grand nombre d'officiers, dont on se doutait de leur fidélité, n'était pas à mesure de résister à cette attaque inattendue; néanmoins notre roi Léopold dans l'intention de maintenir l'ordre, et d'éviter autant que possible l'effusion du sang, se mit à la tête de cette armée belge mal disciplinée et dépourvue de tout, fut obligé de rétrograder jusque sous les murs de Bruxelles, lorsqu'une armée française commandée par Léopold, passa la frontière à Mons, sous les ordres du maréchal Gérard, plus un coup de fusil ne fut tiré, les Hollandais battirent en retraite et la Belgique fut évacuée après une campagne de dix jours.

La conférence de Londres composée des ministres plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse, de la Russie, de l'Angleterre et de la France, présenta aux

Belges un second traité en 24 articles, plus onéreux que le premier traité des 18 articles; le sénat et la chambre des représentants voulant donner le repos à la Belgique et constituer l'état, cédèrent à la nécessité, et autorisèrent et engagèrent le roi Léopold à accepter ce traité, le 15 Novembre 1831, mais le roi de Hollande voulant temporiser, refusa de le signer.

Le roi des Belges a épousé le 9 Août 1832, à Compiègne, Marie-Louise, fille aînée de Louis-Philippe, roi de France, et la Belgique qui avait demandé un prince français pour roi, fut comblée de joie d'avoir une princesse française pour reine; cette union resserra encore les liens qui unissaient déjà la Belgique à la France, et fut un rempart inaccessible pour tout gouvernement qui en voudrait à l'avenir au gouvernement Belge. Le grand Frédéric a dit : la France unie est plus forte que toute l'Europe réunie.

Une garnison de cinq à six mille Hollandais, sous le commandement du baron Chassé, dans la citadelle d'Anvers, presque au centre de la Belgique et pouvant favoriser à tout instant l'entrée aux troupes hollandaises, inquiétait le gouvernement belge, le roi Léopold en conféra avec son beau-père le roi de France, et il fut résolu d'envoyer soixante mille Français en Belgique, sous le commandement du maréchal Gérard, dont trente mille devaient observer la ligne hollandaise, et trente mille assiéger la citadelle, qui se rendit après quelques semaines de siège; le 22 Décembre 1832, la garnison prisonnière fut conduite à St. Omer; les Français évacuèrent la Belgique, et la Hollande persistant dans son système de

temporisation , voulut attendre une occasion plus favorable pour traiter avec le gouvernement belge.

Le 24 Juillet 1833 est né le premier prince royal , à la grande joie des amis de l'indépendance belge , mais ce rejetton tant désiré de la nouvelle dynastie est mort l'année suivante , le 20 Mai 1834 , le deuil public ne fut pas long , la reine mit au monde le 9 Avril 1835 un second prince , qui entra dans l'église catholique sous les noms de Léopold-Louis-Philippe-Marie-Victor.

Le 8 Avril 1834 ont été pillées à Bruxelles , au sujet d'une souscription pour les chevaux du prince d'Orange , les onze maisons suivantes , du prince de Ligne , du marquis de Trazegnies , du comte de Béthune , du duc d'Ursel , de la duchesse Lalaing , du baron d'Overschie , du comte d'Outrémont , du baron Vincent van Westwezel , des nommés Jonet et Dewasme-Platinkx et le journal du Lynx.

Le 24 Mars 1837 , est né le troisième prince royal , sous les noms de Philippe-Ferdinand-Eugène-Léopold-Georges.

Les ambassadeurs suivants siègent à Bruxelles , le baron de Seckendorf , ministre plénipotentiaire du roi de Prusse , le baron Dietrichstein , ministre plénipotentiaire de l'empereur d'Autriche , Latour-Maubourg , ministre plénipotentiaire du roi de France , sir Hamilton-Seymour , ministre plénipotentiaire du roi d'Angleterre.

Des premiers jours de calme , l'impôt mouture et les droits d'abattage furent abolis , la liberté de la presse , de la langue et de l'enseignement nous furent données , l'institution du jury et la nomination exclusive aux emplois nous furent accordées.

Etant installé on nous donna : Une grande faveur à l'exportation du sucre , ainsi qu'aux distilleries indigènes. L'établissement d'une caisse d'épargne. L'établissement d'un conservatoire et d'une école militaire. L'établissement d'un chemin de fer qui joint les quatre principales villes de la Belgique. L'abolition de la flétrissure et de la bastonnade. La suppression de la mort civile et des distinctions d'ordres. La suppression du fatal établissement de la loterie, qui conduit de la ruine au désespoir et au crime.

A peine organisé on nous accorda : Une diminution de 18 centimes sur les accises et le trésor. La suppression de 22 cent. additionnels sur la contribution personnelle. La suppression de 26 cent. sur l'enregistrement et l'amortissement. La suppression d'un droit d'accise sur le vin indigène. La suppression de l'impôt foncier aux passages d'eau. Une diminution sur le droit du timbre des journaux et affiches. La suppression de l'impôt de legs , et la réduction d'un $\frac{1}{4}$ sur les patentes. Un dégrèvement de 5 % sur la foncière dans les deux Flandres, cadastre.

Toutes ces vexations montaient de dix-sept à dix-huit millions par an, dont le coupable Van Maanen, qui a perdu son roi et sa patrie, a exploité la malheureuse Belgique pendant quinze ans, en faveur de la fatale caisse d'amortissement, qui était la ruine et la mort des Belges.

Tels sont les fruits, les bienfaits d'un gouvernement représentatif sage et éclairé, d'un roi paternel, qui sacrifie ses plus belles espérances, ses hautes destinées, pour faire le bonheur des Belges, tandis que d'autres

nations engagées dans des voies violentes , se ruinent et se détruisent par des guerres sanglantes.

Mœurs des Romains.

Les Romains sentaient que la religion est innée dans l'homme, qu'elle est toute sa consolation dans ses adversités, que la religion est toute son existence.

L'homme n'a besoin que d'écouter la nature, qui lui parle par mille voix, pour être invinciblement porté à la religion.

La perfection de tous les êtres est dans la vérité, la religion est dans la nature de l'homme.

La société, le langage, la religion sont inhérents à l'homme, les formes des religions varient, le fond est toujours le même.

La morale est un don de la nature qui vient de Dieu. Le vice ne connaît point de bornes, et l'unique moyen de ne pas se laisser entraîner, c'est de résister aux premiers commencements.

Plus une nation s'éclaircit, plus ses mœurs s'adoucissent; et plus elle apprécie les desseins de la providence.

Les Romains établirent pour principe fondamental de leur politique, la crainte de Dieu et le respect pour la religion.

Par la crainte de Dieu, ils avaient l'intime persuasion qu'il existait un Dieu, qui conduisait et gouvernait l'univers.

Par le respect pour la religion qui arrêtait la fougue des grandes passions.

Ils soutenaient que Dieu voulait que l'idée de sa divinité fut profondément gravée dans le cœur humain.

Dieu est l'âme de l'univers ; l'univers entier est Dieu ; et Dieu est l'univers entier ; le pouvoir souverain de l'univers ; le moteur mystérieux de la nature ; l'âme universel des êtres ; dont les décrets sont impénétrables ; et dont le commencement et la fin sont indéterminables.

Quel humain oserait sonder les profondeurs de la divinité, Dieu a créé les hommes égaux dans l'ordre de la nature, mais Dieu a-t-il troublé cet ordre primitif qu'il assigna lui-même à la nature, le ciel a-t-il changé sa loi et la terre sa marche, le soleil a-t-il éteint ses feux, les mers, les puits, les montagnes, ont-ils cessé leur existence.

C'est le juif qui mourait plutôt que de travailler un jour de sabbat.

C'est le perse qui se laisserait suffoquer avant de souffler le feu de son haleine.

C'est l'indien qui place la suprême perfection de se frotter de fiente de vache.

C'est le musulman qui croit avoir tout réparé en se lavant la tête et le bras.

C'est le chrétien qui se croirait damné, s'il mangeait de la graisse au lieu de beurre.

C'est le romain qui fit enterrer des hommes vivants pour apaiser la colère de Dieu.

Enseignons ces lois aux peuples sauvages, et disons leurs, enfans de la nature jusque quand marcherez-vous dans le gantier de l'ignorance.

Que de sang répandu depuis les dix-huit siècles

écoulés, à cause du précepte de l'église, point de salut pour l'âme, hors la religion chrétienne.

Que le genre humain est à plaindre, qui se voit damné parce qu'un homme et une femme ont mangé du fruit défendu !

Tout homme doit aimer sa religion pourvu qu'elle soit conforme aux préceptes de Dieu, et toujours digne de sa divinité, car la superstition et le fanatisme ne sont qu'une pure ignorance.

Le Créateur du ciel et de la terre, créa l'homme et la femme, l'homme et la femme ont engendré et sont morts, donc le créateur créa l'homme pour engendrer et pour mourir.

Telle était sa volonté. L'homme en mourant a toujours une crainte pour l'avenir, et l'avenir est le secret impénétrable du créateur.

Dieu est un être infini qu'on sert et qu'on ignore,
Sous des noms différents le monde entier l'adore.

Dieu seul est toujours stable, et tandis que la terre
Voit des sectes sans nombre une implacable guerre,
La vérité repose aux pieds de l'éternel,
Rarement on éclaire un orgueilleux mortel.

Dieu grave à tous les cœurs la loi de la nature,
Seule à jamais la même, et seule toujours pure,
Sur cette loi sans doute il juge le payen,
Et si leur cœur fut juste ils ont été chrétiens.
Tandis que du héros la raison confondue,
Portait sur ce mystère une indiscrete vue,
Au pied du trône même une voix s'attendit,
Le ciel s'en ébranla l'univers en frémit;
Ces accens ressemblaient à ceux de ce tonnerre,
Quand du mont Sinay Dieu parlait à la terre,

Le chœur des immortels se tût pour l'écouter,
 Et chaque astre à son tour alla le répéter :
 A ta faible raison garde toi de te rendre,
 Dieu t'a fait pour l'aimer et non pour le comprendre,
 Invisible à tes yeux qu'il règne dans ton cœur,
 Dieu confonde l'injustice et pardonne à l'erreur ;
 Mais Dieu punit aussi tout erreur volontaire,
 Mortels ouvre les yeux quand son soleil t'éclaire.

Le Christ de nos péchés victime rénaissante,
 De ses élus chéris nourriture vivante,
 Descend sur les autels à nos yeux éperdus,
 Et nous démontre un Dieu sous un pain qui n'est plus.

La religion est le fondement le plus solide des corps politiques , parce qu'elle est le supplément de toutes les lois politiques et civiles, la royauté est l'institution la plus salubre , parce qu'elle protège les peuples , et parce qu'elle fait exécuter les lois ; mais la religion n'est pas dans la superstition et le fanatisme , la royauté n'est pas dans le pouvoir absolu et le despotisme ministériel , les lois ne sont pas les édits d'un Charles IX , ou d'un Louis XIV , mais le vœu national , librement exprimé et discuté par la chambre des représentants du peuple , et approuvé par le sénat , vœu national qui recoit le caractère sacré de loi , en vertu de la sanction et de la promulgation faites par l'autorité royale.

La corruption des mœurs a entraîné la chute des empires.

Les effets funestes de la dépravation des mœurs sont incalculables.

L'abondance et le luxe font que personne ne met

plus de bornes à ses dépenses, nâ de frein à ses passions; on se moque impunément des lois et des magistrats.

Les familles élevées dans les délices se livrent à la débauche; à l'appât de l'argent, à l'orgueil; l'honneur, la pureté des mœurs, tous les droits divins et humains leurs deviennent indifférents, ils n'ont pour objet unique que de satisfaire leurs desirs effrénés; et la jeunesse accoutumée à ce train de vie, lorsque l'argent lui manque se porte aux vols et aux meurtres.

La chasteté n'étant plus connue parmi les femmes, les hommes se deshonorent par des débauchés dignes d'horreur.

Les Romains qui attribuèrent tous les malheurs de l'état à la corruption des mœurs, établirent des censeurs à ne pas laisser vivre l'homme au gré de ses passions et de ses desirs; cette autorité presque sans bornes tenait en respect non-seulement les gens du peuple, mais les premiers de l'état.

Le censeur nommé reçut le jour de son installation, le beau titre de prince du sénat, et fut investi du droit de vie et de mort sur l'homme.

Le sénateur tenait le premier rang parmi les Romains; le cheval donné par l'état marquait la dignité du cavalier patricien; un censeur le jour de son installation, dégrada treize sénateurs et priva quatre-vingt cavaliers de leurs chevaux et de leur fortune, ils furent jettés dans le plus bas rang du peuple à cause de leur immoralité.

Les Romains attachèrent un tel prix à la pureté des mœurs, qu'un homme du bas peuple fut admis dans le sénat, avec un consentement général des sénateurs,

qui tous jugèrent qu'il avait mérité cette distinction plutôt par la pureté de ses mœurs que par le droit de sa charge.

Un Romain enleva une jeune fille , son père fut obligé de la tuer de sa propre main pour la dérober à l'infamie.

L'extinction du feu dans le temple de Vesta, attribuée à la corruption des mœurs, allarma les Romains, les Vestales furent frappées de verges , et l'on ordonna des prières publiques, pour apaiser la colère de Dieu.

Une Vestale convaincue d'avoir violée la loi de la chasteté, fut enterrée toute vivante.

Une Vestale convaincue d'inceste, prévint le supplice en s'étranglant ; le corrupteur et les complices furent punis de mort.

Les Romains jugèrent que la pureté des mœurs, l'équité, la sagesse et le désintéressement, contribuèrent plus à la conquête de leur vaste empire, que la force des armées ou le courage des troupes.

La licence effrénée de s'enrichir par les dépouilles des nations, fut sévèrement punie.

La censure fit connaître de quelle importance était sa charge, d'où dépendait le bon ordre, la règle, la discipline, la manutention des mœurs, et la régie des revenus de l'état, et elle produisait à Rome le même effet par rapport aux mœurs, que la sévérité de la discipline militaire dans les armées ; à quoi sert le courage au dehors si la corruption domine en dedans.

La censure arrêta la licence et le désordre, était le salutaire soutien des lois, le nœud de la concorde,

la gardienne de la modestie, de la pudeur, et en général de l'intégrité des mœurs.

Janus, roi des Aborigènes, fut le premier qui régla les mœurs, et donna des lois aux sauvages.

Description de la sainte inquisition.

Qu'on érige à Madrid ce sanglant tribunal,
Ce monument affreux du pouvoir monacal,
Que l'Espagne a reçu, mais qu'elle même abhorre,
Qui venge les autels et qui le deshonne,
Qui tout couvert de sang des flammes entouré,
Égorge les mortels avec un fer sacré,
Comme si nous vivions dans ces temps déplorables,
Où la terre adorait des Dieux impitoyables,
Que des hommes pervers encore plus qu'inhumains,
Se vantaient d'apaiser par le sang des humains.

Constitution, liberté Nationale.

La loi salique au V^e siècle prescrivait aux Francs, de s'assembler deux fois par année, au printemps et à l'automne, afin de délibérer sur les affaires les plus importantes de l'église et de l'état.

A l'établissement des communes au VI^e siècle, on a commencé à discuter les libertés nationales, sous les rois de la première race.

Le règne de Charlemagne au IX^e siècle, fut le premier règne des lois et des libertés nationales.

Charlemagne qui mettait plus de zèle que d'orgueil à régner sur les hommes, fit revivre les assemblées d'automne, où les intérêts des peuples furent réglés, et ces assemblées nationales avaient les formes représentatives.

Charlemagne disait à son peuple, les rois tiennent leur puissance de Dieu, et les peuples tiennent leurs droits de Dieu, et si le sceptre n'a pas été remis par la nation, il a été pris par violence ou par fraude.

Charlemagne était le premier roi qui manifestait des principes de justice et des sentiments d'humanité, qui protégea de tout son pouvoir les libertés nationales, et qui soutenait qu'un royaume corrompu par les habitudes du luxe et de la mollesse, entraînait la ruine de l'état.

Le luxe toujours né des misères publiques,
Prépare avec éclat ces états tyranniques.

Sous le règne du grand, sage, et magnanime roi Charlemagne, dont le nom sera à jamais cher à toutes les nations, la vertu, le mérite et les talents furent protégés.

Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne, par son édit de pestes en 844, et sa capitulation de Kursy, en 877, reconnut les droits de la nation et c'est là qu'il fut positivement statué, que la loi se fit par le concours du roi et du peuple.

Charles Stuart, roi d'Angleterre, avait tenté les armes à la main, de renverser les libertés nationales, il fut décapité par la nation, et ses dernières paroles furent : je laisse une couronne périssable pour une couronne impérissable, et qu'aucune agitation populaire n'ébranlera.

George I^{er} débarquant en Angleterre, dit : je veux être wigh, parce que la nation est de ce parti, il gouverna dans le sens du peuple, qui prospéra pendant les treize années de son règne.

Louis XII se consolait des perfidies d'Arragon, en s'écriant : j'aime mieux perdre un royaume, que l'honneur; et lorsqu'on lui plaisanta sur son économie, dit : j'aime mieux faire rire mes sujets de ma parcimonie, que les voir pleurer de ma prodigalité. Louis XII protégea la religion, les lois et les libertés nationales, la raison humaine s'est perfectionnée sous son règne, l'humanité a semblé renaitre dans tous les cœurs, en chassant le reste de la barbarie. L'humanité existait dans l'homme avant la science et même avant la sagesse, mais elle fut si souvent étouffée par des préjugés, enfants de l'ignorance, par une passion exclusive et inventée, par la gloire des armes, par les haines aveuglées de parti de nation et de religion, et elle reprend aisément son empire dans l'instant heureux, où le retour de la raison ramène la morale à ses seuls principes, et où le charme des lettres fait revivre les vrais sentiments de la nature.

Henri IV qui prononça ces dignes paroles : s'en prendre à mon peuple c'est s'en prendre à moi-même; et ces paroles ne mériteraient-elles pas d'être gravées en lettres d'or, dans tous les palais royaux. Ayant prononcé ces paroles St. Louis mena son fils Henri IV, droit au ciel.

Louis en ce moment prenant son diadème,
 Sur le front d'Henri quatre il le posa lui-même.
 Règne, dit-il, triomphe et sois en tout mon fils.
 Tout l'espoir de ma race en toi seul est remis.
 Mais le trône ô mon fils! ne doit point te suffire,
 Des présents de Louis, le moindre est son empire,
 C'est peu d'être un héros, un conquérant, un roi,
 Si le ciel ne t'éclaire il n'a rien fait pour toi.

Tous ces honneurs mondains ne sont qu'un biens stérile,
 Des humaines vertus récompense fragile,
 Un dangereux éclat qui passe et qui s'enfuit,
 Que le trouble accompagne et que la mort détruit.
 Je vais te découvrir un plus durable empire,
 Pour te récompenser bien moins que pour t'instruire.
 Viens obéis suis-moi par des nouveaux chemins,
 Vole au sein de Dieu même et remplis tes destins.
 L'un et l'autre à ces mots dans un char de lumière,
 Des cieus en ce moment traverse la carrière,
 Tels on voit dans la nuit la foudre et les éclairs,
 Courir d'un pôle à l'autre et diviser les airs;
 Et telle se leva cette nuée embrasée,
 Qui déroba aux yeux le maître d'élisée,
 Dans un céleste char de flammes entouré,
 L'emporta loin des bords de ce globe étonné.
 Dans le centre éclatant de ces ordres immenses,
 Qui n'ont pu nous cacher leur marche et leur distances,
 Luit cet astre du jour par Dieu même allumé,
 Qui tourne autour de soi par son axe enflammé,
 De lui partent sans fin des torrents de lumière,
 Il donne en se montrant la vie à la matière,
 Et dispense les jours, les saisons et les ans,
 A des mondes divers autour de lui flottants.
 Au-delà de son cours et loin dans cette espace,
 Où la matière nage et que Dieu seul embrasse,
 Sont des soleils sans nombre et des mondes sans fin,
 Dans cet abîme immense il leurs ouvre un chemin.
 Par delà tous ces cieus le Dieu des cieus réside,
 C'est là que le héros suit son céleste guide,
 C'est là, où sont formés tous ces esprits divers,
 Qui remplissent les corps et peuplent l'univers.
 Un juge incorruptible y rassemble à son gré,
 Tous ces esprits mortels que son souffle a créés;
 C'est cet être infini qu'en sert et qu'on ignore,
 Sous des noms différents le monde entier l'adore :
 Du haut de l'empire il entend nos clameurs,

Il regarde en pitié ce long amas d'erreurs.
 Ces portraits insensés que l'humaine ignorance,
 Fait avec pitié de sa sagesse immense :
 Il dit, et dans l'instant l'un et l'autre s'avance,
 Vers les lieux fortunés qu'habite l'innocence,
 Ce n'est plus des enfers l'affreuse obscurité,
 C'est du jour le plus pur l'immortelle clarté.

Henri voit ces beaux lieux et soudain à leur vue,
 Sent couler dans son âme une joie inconnue,
 Les soins, les passions, n'y troublent point le cœur,
 La volupté tranquille y repand ses douceurs.
 Amour en ces climats tout ressent ton empire,
 Ce n'est point cet amour que la molesse inspire,
 C'est ce flambeau divin, ce feu saint et sacré,

Ce pur enfant des cieux sur la terre ignoré.
 De lui seul à jamais tous les cœurs se remplissent,
 Ils désirent sans cesse et sans cesse ils jouissent,
 Et goutent dans les feux d'une éternelle ardeur,

Des plaisirs sans régrêts, du repos sans langueur :
 Là règnent les bons rois qu'ont produit tous les âges,
 Là sont les vrais héros, là vivent les vrais sages,
 Ces héros dit Louis que tu vois dans les cieux,

Comme toi sur la terre ont éblouis les yeux,
 La vertu comme à toi mon fils leur était chère,
 Mais enfans de l'église ils ont chéris leur mère,
 Leur cœur simple et docile aimait la vérité,

Leur culte était le mien pourquoi l'as-tu quitté :
 Comme il disait ces mots d'une voix gémissante,
 Le palais des destins devant lui se présente,
 Il fait marcher son fils vers ces sacrés remparts,

Et cent portes d'airain s'ouvrent à ses regards,
 Le vent d'une aile prompte et d'un vol insensible,
 Fuit et revient sans cesse à ce palais terrible,
 Et de là sur la terre il verse à pleines mains,
 Et les biens et les maux destinés aux humains.

Sous le règne de Charles V, le peuple eût à subir

tous les fléaux qui peuvent accabler une nation, son avarice et ses exactions étaient incroyables, il vendit la noblesse, les emplois, et passa la vie au fond de son cabinet à calculer l'augmentation des impôts du peuple ; la dépravation des mœurs date de ce roi pétri de vices, de despotisme et d'avarice ; il vendit les libertés nationales aux grands seigneurs, pour augmenter son trésor.

Et l'intérêt, ce vil roi de la terre,
Pour qui l'on fait et la paix et la guerre,
Triste et pensif anprès d'un coffre fort,
Vend le plus faible aux crimes du plus fort.

La tendre hypocrisie aux yeux pleins de douceur,
Le ciel est dans ses yeux, l'enfer est dans son cœur.
Le faux sêla étalant ses barbares maximes,
Est l'intérêt enfin, père de tous les crimes.

La cour et ce qu'il y avait d'éminent en France, grands seigneurs, hauts financiers et premiers magistrats, étaient plongés dans des abîmes de corruption, d'immoralité et de friponneries, ce qui exaspéra l'esprit du peuple, les désordres de l'ordre moral étaient montés à leur comble, et attaqua l'ordre social d'une manière effrayante, qui se plongea dans les vices du despotisme, et donna la mort à Louis XVI, le plus digne et le plus respectable des rois.

L'Eternel dans ses mains tient seul nos destinées
Il sait quand il lui plait veiller sur nos années.

Napoléon a révélé à l'univers le secret de la force des nations armées au nom de la liberté, la liberté l'avait élevé sur le trône, et il l'a mise aux fers, toutes les libertés nationales étaient violées par ses lois, la nation l'abandonna, et il périt.

Il semblait que la providence avait formé tout exprès ces révolutions, pour servir de leçon aux peuples et aux rois.

L'élection du prince de Ponte-Corve au trône, atteste la puissance de l'esprit du siècle et la force des idées constitutionnelles, et l'état de la nation Suédoise prouve par tous les actes de son administration, qu'il est digne de régner sur un peuple libre.

L'opinion constitutionnelle avait rendu quelques soldats libres, maîtres de l'Amérique méridionale, elle a arraché deux mille lieues de pays au roi d'Espagne.

Où la cour et les privilèges d'un prince sont tout, la nation n'est rien ; et qui sont les véritables soutiens de la couronne, sont-ce les patriciens ou les plébéiens ; un négociant, un banquier, un manufacturier, qui multiplient les signes représentatifs, et répandent le travail et l'aisance dans toutes les classes de la société ; un artiste soit dans les arts libéraux, soit dans les arts mécaniques, dont les talents et les veilles ajoutent sans cesse aux aises de la vie, ou produisent ce chef-d'œuvre, qui devient le plus beau luxe de l'opulence, les cultivateurs, l'agriculteur, dont l'industrie et les travaux infatigables fécondent les champs, qui nourrissent le trône et le peuple, tous ces plébéiens qui se vouent à une profession utile et agréable, qui l'exercent avec talent, avec probité, ne sont-ils pas plus estimables, plus précieux pour un état, et ne méritent-ils pas d'être plus considérés que ces barons, ces marquis ou ces ducs, ces nobles de première ou de dernière origine, qui dans les jours de péril, abandonnent

leur roi, lorsque tout fidèle sujet doit mourir pour le défendre, qui désertent leur patrie, lorsqu'il faut la préserver de l'invasion de l'étranger, ou de la fureur de ses propres enfants; honorons les classes moyennes elles sont la force de l'état, les hautes classes n'en sont le plus souvent qu'une vaine décoration.

N'imitons pas ces princes qui avaient favorisé les progrès des lumières, et qu'ils voulaient une obéissance passive, qui ne peut exister qu'avec les ténèbres, qui prétendaient jouir de tout le luxe des arts et de la civilisation, sans permettre aux savants, aux artistes, à tous les plébéiens éclairés, de sortir d'une condition presque servile, enfin qui pensaient briller et s'étendre sans dissiper les nuages des préjugés, nés dans les siècles de la barbarie.

Un roi absolu est despote, un peuple républicain est tyran, donc pour le bonheur d'un royaume il est nécessaire que le pouvoir soit partagé entre le roi et le peuple.

L'aristocratie de naissance est incompatible avec le progrès des lumières, avec la civilisation du siècle, elle ne respecte ni vertu, ni mérite, ni talents.

Le sultan et le czar sont les princes d'Europe, qui soient conséquents en despotisme, mais telle est la force de la liberté constitutionnelle, de l'opinion nationale, qu'elle finira par soumettre les tyrans mêmes à son joug.

L'esprit de la liberté nationale, l'esprit du siècle, est l'indestructible résultat des progrès de la civilisation.

Inviquons partout ce doux régime de la constitution, les lois de l'ordre et de la paix publique, et nous serons des sujets heureux.

Les formes précises et constantes du gouvernement, résultant d'une sage combinaison de pouvoir, sont les plus grands bienfaits que les hommes retirent de l'état de société, qui seuls peuvent laisser en jeu les facultés morales, produire et maintenir notre prospérité, assurer la stabilité du trône, et consolider les libertés nationales.

La liberté constitutionnelle est un droit des corps politiques, cette liberté n'est autre chose que l'inévitable résultat des progrès de la civilisation, c'est-à-dire de l'accroissement du commerce, de l'industrie et des lumières ; cet esprit de liberté s'est infiltré dans la masse des nations ; cet esprit a pénétré jusqu'au cœur, il a passé dans toutes les veines du corps social ; lorsque les barbares du nord ont été conduits en ce pays, ils ont bû dans la coupe de la liberté, mot si doux à l'esprit et au cœur de l'homme, la liberté leurs a apparue avec tous ses bienfaits, ils voudront en jouir, ils l'obtiendront un jour dans le pays du despotisme : la liberté nationale règne sur son siècle, et ce siècle régnera sur l'univers.

L'époque des gouvernements constitutionnels est enfin arrivée, la puissance qui se mettra à la tête des gouvernements constitutionnels, deviendra la première puissance de l'Europe, l'arbitre des destinées du monde, et cela parce que la volonté des peuples est plus forte, que toutes les armées coalisées.

Les idées constitutionnelles ont mis à découvert les fondements du corps social, et vouloir à cet égard faire rétrograder l'esprit humain, l'esprit du siècle, ce serait entreprendre de vouloir raser les Alpes.

Plus on vit et plus on sent le bonheur de vivre sous un gouvernement représentatif, sous un régime constitutionnel, qui assure les droits sacrés du trône et les libertés de la nation, qui met les simples citoyens à l'abri de l'oppression des grands, et des actes arbitraires de l'autorité, et qui garantit à tous les sujets, l'exercice de la propriété et de la liberté individuelle.

Le salut du peuple est la suprême loi, et les ministres des princes ne peuvent réduire les nations, à se précipiter dans les calamités révolutionnaires.

Entourons le trône constitutionnel de toute notre fidélité, de tout notre amour, défendons les libertés nationales par toutes les voies légales, qu'autorise, que prescrit le statut fondamental de la monarchie.

La liberté nationale marche à pas de géant, elle envahit les deux mondes, il faut donc gouverner par elle et avec elle, ou se préparer à subir de grandes catastrophes; ah! combien elle serait funeste, déplorable et peut-être irrémédiable, l'erreur des ministres des rois qui diraient, que le sabre dispose de l'obéissance et de l'opinion d'une nation, qui croiraient que la puissance maternelle est plus forte que la puissance morale, sans doute rien de plus facile que d'être despote, mais le despotisme a toujours des suites facheuses, funestes; la convention nationale gouverna en France en violent les plus saintes des lois, en foulant aux pieds la religion, la royauté, la morale et la justice; Napoléon disposait d'un million de bras, les soldats le chérissaient, l'admiraient, ils lui prodiguaient leur bravoure et leur vie, les rois étaient à ses pieds; Napoléon voulut changer la gloire militaire

en despotisme politique, il y réussit et s'abîma tout entier, il périt, parce qu'il avait renversé les lois et détruit les libertés de son pays, parce qu'il avait violé les droits et l'indépendance des nations ; les Belges sont fiers d'avoir rendu la liberté nationale immortelle.

Hommes de la contre-révolution, vous auriez beau torturer les lois anciennes et nouvelles, et exploiter notre constitution pour en faire couler goutte à goutte l'ancien régime, vous auriez beau mettre les libertés constitutionnelles en interdit, et la liberté de la presse au cachot ministériel, vous ne feriez pas pour cela rétrograder l'esprit humain, l'esprit du siècle, vous ne ramèneriez pas les belges aux siècles passés, vous n'étoufferiez pas la pensée, vous n'aboliriez pas la parole, vous n'arrêteriez pas le mouvement de la terre.

Le XIX^e siècle, est le siècle de l'opinion constitutionnelle, partout les nations sont et seront bientôt plus avancées que le gouvernement, il faut donc que les gouvernements marchent en tête de leurs nations, s'ils veulent éviter de grands malheurs, car on peut aisément le prévoir, avant la fin du siècle où nous vivons, il n'y aura plus en Europe d'aristocratie, de rois de droit divin, il n'y aura que des rois en vertu des chartes constitutionnelles.

Ah ! qu'il est beau, qu'il est doux, de régner sur les Belges qui ont immortalisé les libertés nationales.

Ministres des rois, voulez-vous fermer à jamais dans les deux mondes l'abîme des calamités royales et nationales, étudiez les révolutions passées, profitez de ses leçons, elles sont terribles, obéissez franchement

à l'esprit du siècle , cet esprit est le résultat nécessaire , inévitable des progrès de la civilisation et des lumières , partout vous le trouverez sur vos pas.

Conseillers des trônes, voulez-vous rendre les monarques éclatans de gloire et pleins de bonheur, voulez-vous donner aux dynasties royales une sureté et une durée qui défieront la fortune et les siècles , gouvernez selon l'esprit de liberté politique et civile , il s'est infiltré dans les masses nationales , consultez, honorez, respectez les classes moyennes de la société, elles font la force et la richesse des états, ne sacrifiez pas une nation à quelques hommes , et l'intérêt général à l'intérêt des classes privilégiés, si vous vous obstinez à méconnaître et les temps et les choses, si vous violez les lois et si vous travaillez à détruire les libertés nationales, vous renverserez les trônes et vous perdrez les dynasties, d'un côté sont la gloire et toutes les sortes de prospérités, de l'autre sont la honte et toutes les sortes de calamités, au milieu est l'abîme des révolutions.

Rois absolus , songez que les peuples ne manqueront jamais de rois , et que les rois peuvent manquer de peuples.

Roi du peuple !

A la voix du peuple il n'y a pas de concurrence,
Ni par droit de conquête ni par droit de naissance.

Roi du peuple !

Qui ne sent l'effet de tes soins généreux,
L'univers sous ton règne a-t-il des malheureux.

La Belgique après tant d'agitation et tant d'orages,
a donc repris une haleine de liberté sous le gouver-

nement d'un prince chéri, que ses vues libérales, ses intentions bienfaisantes et ses vertus personnelles font chérir et respecter.

Une ère nouvelle a commencé, les provinces belgiques qui gémissaient depuis un nombre d'années sous la tyrannie d'un ministre pervers, ont enfin recouvré leur liberté sous un roi du peuple, qui est destiné à faire le bonheur des Belges, en cimentant leur liberté, c'est l'assurance qu'il nous a donné, quand prenant le sceptre en main il jura de maintenir notre constitution.

La liberté des Belges est donc assuré, la noble intention du digne roi Léopold en est le garant, et sa parole auguste en est le gage.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Origine de la Belgique ainsi que du mot Belge, pag. 1. — Description des vingt-quatre nations de la Belgique, 2. — Conquête de la Belgique par Jules César, 12. — Les Belges et les Romains ne formant plus qu'une seule nation, 14. — Civilisation des Belges à demi sauvages au I^{er} siècle, ibid. — Ordre donné aux Belges par l'empereur Adrien au II^e siècle, l'an 134, 18. — Entrée en Belgique de différentes nations connues sous le nom des Francs au III^e siècle, l'an 240, 19. — Arrivée en Belgique d'une nation issue du commerce du diable avec la sorcière venant de la mer glaciale au IV^e siècle, l'an 380, 21. — Association des Belges avec les Francs pour secouer le joug des Romains à la fin du IV^e siècle, 22. — Évacuation de la Belgique par les Romains au commencement du V^e siècle, Ibid. — Description de la chute de l'empire romain entraînée par la corruption des mœurs, 22.

La Belgique fut soumise aux Romains pendant cinq siècles, dont un siècle avant l'ère chrétienne et quatre siècles après l'ère chrétienne, sous les empereurs Auguste, Tibère, Claude, Néron, Vespasien, Titus, Trajan, Adrien, Marc-Aurèle et Constantin, jusqu'à l'an 409.

Partage de la Belgique au commencement du Ve siècle, pag. 23. — Description de Pharamond proclamé roi par le peuple assemblé aux champs, l'an 418, tint sa résidence à Tongres, *ibid.* — Clodion son fils second roi des Belges, l'an 428, tint sa résidence tantôt à Diest, tantôt à Amiens, *ibid.* — Mérovée prince du sang royal des Francs, troisième roi des Belges, l'an 448, tint sa résidence dans la ville royale de Tournay, *ibid.* — Division de la France en Austrasie et Neustrie, partie orientale et occidentale, dont la Flandre fit partie d'après le traité de Verdun, l'an 843, 24. — Origine de la loi salique qui exclut les femmes à la succession de la couronne par Clovis, roi de France, et chef d'une tribu sauvage nommée Francs-Saliens. au VI siècle, l'an 503, *ibid.*

La Belgique fut gouvernée pendant deux siècles par les Belges associés avec les Francs, sous Pharamond, Clodion, Mérovée, Childéric, Clovis, Thieri et Clotaire, jusqu'à l'an 614.

Description de Charlemagne, sa naissance, son règne, son testament en faveur de l'élection du peuple à la succession de la couronne, sa mort. 25, 37, 50, 135. — Éruption des normands dans la Belgique, 27. — Récit intéressant de Lambert, comte de Louvain, qui ayant commis un inceste la nuit précédent du combat, y reçut le coup mortel, qui fut regardé comme un effet de la vengeance divine, 34. — Description du moyen-âge, siècles d'ignorance, de superstition et de fanatisme, 48, 35. — Origine de la noblesse et du régime féodal au 7^e siècle, 36.

La Belgique fut aussi gouvernée pendant trois siècles par les ducs d'Austrasie, Oosterryck, sous Pépin le Bref, Charlemagne, Louis le Débonnaire, Lothaire I et II, Charles le Gros, Zuetibold, fils naturel et Louis, roi de Germanie, fils posthume et légitime de l'empereur Arnold, et Charles le Simple, roi de France, jusqu'à l'an 912.

Description de l'élection du peuple dans la transmission de la couronne qui a prévalu neuf fois consécutivement aux droits

d'hérédité, depuis le règne de Charles le Gros, jusqu'au règne de Hugues Capet inclusivement, au IX^e et X^e siècle, pag. 38. — Paroles intéressantes de Louis XII, en faveur du peuple, 41. — Description de la loi qui accordait aux prêtres de lever un impôt sur la consommation du mariage sous Louis IX, 43. — Description de l'absolutisme, 46. — Comparaison entre Charlemagne, Napoléon et Washington, 53. — Description du ciel et de l'enfer, 57, 137. — Noms et description des trois races, ou 65 rois, connus sous les noms de Mérovingiens, Carlovingiens et Capétiens, depuis l'an 418 jusqu'à 1793, 83. — Description et étymologie des noms des principales villes et provinces de la Belgique, au VII^e, VIII^e et IX^e siècle, 60. — Description du droit révoltant de Main-Morte, au XIII^e siècle, 68. — Description des croisades, dont le Pape était le chef et la croix le signe, du XI^e au XIII^e siècle, 69. — Action héroïque de Pierre l'hermite suivie par tous les seigneurs de la Belgique, *ibid.* — Aventure intéressante de la comtesse Yde, épouse de Baudouin, comte de Hainaut, au XI^e siècle, 71.

La Belgique fut gouvernée pendant deux siècles par les ducs Bénéficiaires sous l'autorité des rois de la basse Lotharingue ou la Belgique, par Regnier, Gilbert, Othon, Conrad, Brunon archevêque de Cologne, Charles, frère de Lothaire roi de France, Othon son fils, Godefroid d'Enhaeme, Gothelon I et II, Frédéric de Luxembourg et les Godefroid IV, V et VI, jusqu'à l'an 1106.

Description d'une visite séduisante et criminelle de la reine de Valachie, à Baudouin comte de Flandre, dans sa prison à Ternova, au XIII^e siècle, 72. — Description de St. Louis, mort en croisade, 73. — Action révoltante de Pierre Labrosse, barbier du roi, envers Marie, reine de France, et sœur de Jean, duc de Brabant, 74. — Description de Jacques Van Artevelde de Gand, l'an 1340, 80. — Prise de Bruxelles par les Gantois, le 17 Août 1356, 81.

La Belgique fut aussi gouvernée pendant trois siècles par la maison de Louvain sous trois Godefroid, trois Henri et trois Jean, jusqu'à l'an 1406.

Description de la sentence de la ville de Louvain, condamnée à payer 38,000 moutons d'or au duc de Brabant, p. 83. — Description du mariage de Jean de Bavière, évêque de Liège, avec Elisabeth de Gorlitz, veuve d'Antoine, duc de Brabant, l'an 1418, 88. — Fondation de l'université de Louvain, par Jean IV, duc de Brabant, l'an 1422, 90. — Description de la sentence du seigneur de Hensberg, évêque de Liège, qui ayant excité les Liégeois à la révolte fut condamné à servir en personne pendant six mois comme simple soldat à l'armée du duc, l'an 1429, 91.

La Belgique fut gouvernée pendant à-peu-près un siècle par la *maison de Bourgogne*, sous Antoine, Jean IV, Philippe II, Philippe le Bon et Charles le Hardy, jusqu'à l'an 1477.

Naissance de Charles Quint à Gand, son baptême à l'église de St. Bavon, sa résidence à la Cour du Prince à Gand, son règne, sa mort, 94, 97. — Révolte des Gantois, d'où provient le proverbe flamand *gendsche stroomdragers*, 96. — Description des glorieux exploits des ancêtres du prince de Ligne, belges de naissance, 98, 102, 112. — Description de la révolte dite *beeldstormerye* 1567, 99. — Description du sanguinaire duc d'Albe, et du malheureux comte d'Egmont, 101. — Description de la Ste. Inquisition.

La Belgique fut aussi gouvernée pendant trois siècles par la *Maison d'Autriche*, sous Marie et Maximilien, Philippe le Bel, Charles Quint, Philippe II, la duchesse de Parme, le duc d'Albe, Albert et Isabelle, Marie-Thérèse, Joseph II, Léopold et François II, jusqu'à 1792.

Entrée des Français en Belgique, 118. — Règne du roi de Hollande, 119. — Description de la révolution Belge 1830, 120. — Traité sur les mœurs et la religion des Romains, 129. — Traité sur la constitution et la liberté nationale, 135.

